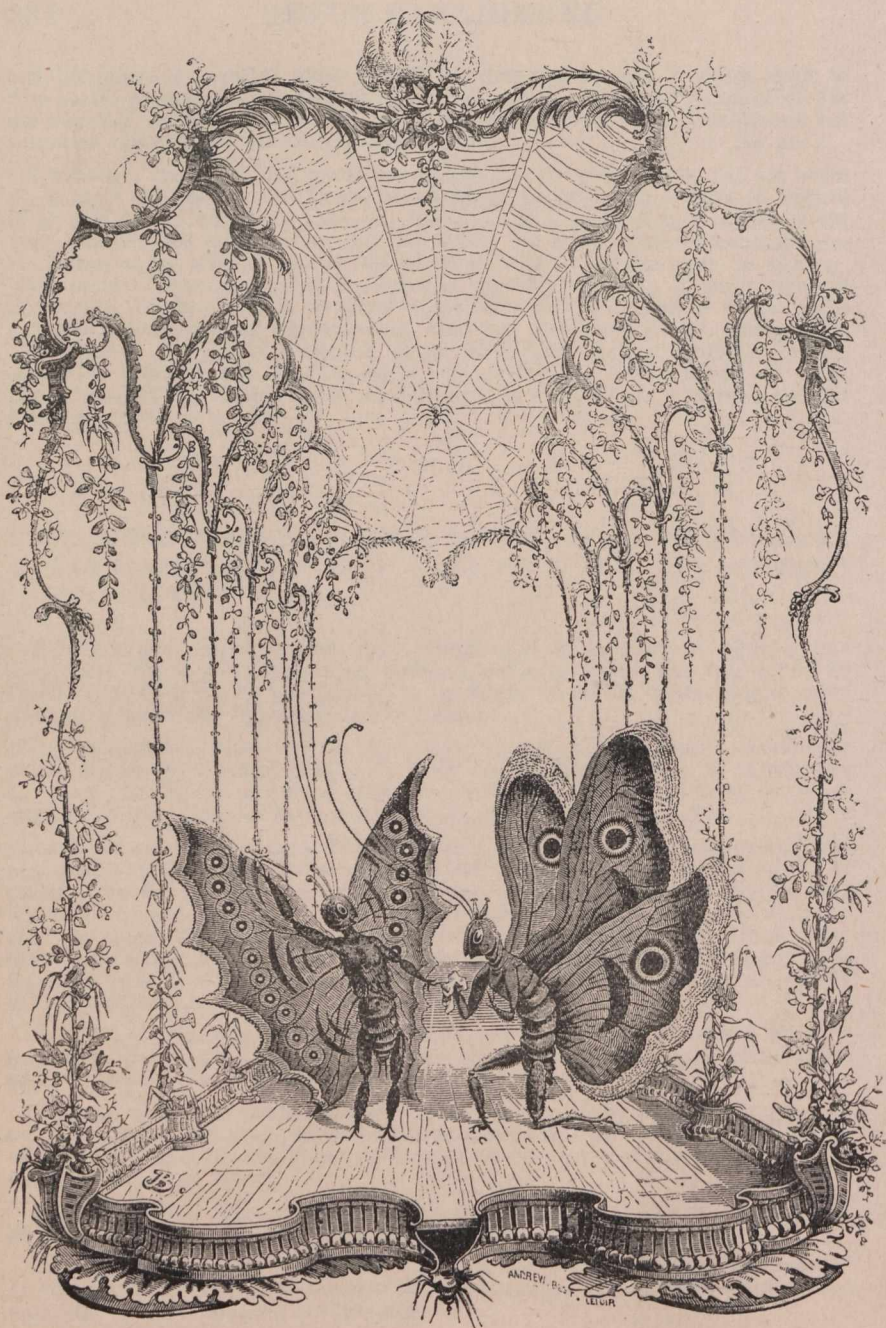
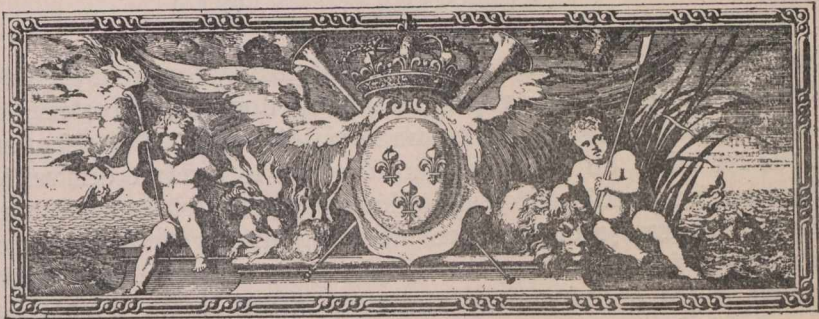


AVRIL 1905

22



Papillonneries humaines, par SAINT-AUBIN.



Papillonneries Humaines

PAR AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN



AUGUSTIN de Saint-Aubin, un des graveurs les plus distingués du dix-huitième siècle, composa, sur le théâtre de son époque, une série de gravures dans le cadre de celle que nous reproduisons aujourd'hui; la plupart de ces dessins, tous charmants et précieux, sont enfouis dans les cabinets de curiosités, dans les musés des particuliers; nous sommes heureux de pouvoir livrer aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE le frontispice de cette collection, aujourd'hui impossible à trouver. Ce dessin suffit pour donner une idée de la manière ingénieuse de Saint-Aubin. La grâce des détails, la légèreté des ornements, le naturel des poses, le charme de la composition, pourraient encore servir de modèle à plusieurs de nos artistes contemporains. Ces personnages ailés sont des acteurs, pauvres papillons en effet, que les artistes dramatiques, destinés à ne briller qu'à la clarté de la rampe, où souvent ils viennent

se brûler dès leurs débuts! Cette araignée, qui semble présider à cette scène de nuit, représente sans doute le directeur de théâtre qui trame ses toiles sur le public, qu'il enlace souvent dans les filets du vice, tout en dévorant le produit des veilles de ses administrés. Les ailes découpées et parfaitement tranchées du tyran jaloux ne forment-elles point par leur dureté un contraste frappant avec la souplesse et la grâce qui distinguent celles de la pauvre victime? Saint-Aubin n'a-t-il pas dessiné le bon et le mauvais ange du drame moderne? Quant au fini, et à la délicatesse des ornements, nous ne ferons qu'une remarque: c'est qu'en étudiant la gravure originale, on est surpris qu'au dix-huitième siècle, époque où l'art de la gravure était moins cultivé que de nos jours et où les dessins des maîtres étaient tirés à deux cents exemplaires à peine, on est surpris, disons-nous, qu'un artiste ait osé consacrer autant d'études et de travaux à des œuvres dont le succès était incertain et qui ne s'adressaient qu'à un public d'élite! public trop rare pour donner à l'artiste la fortune et la popularité.

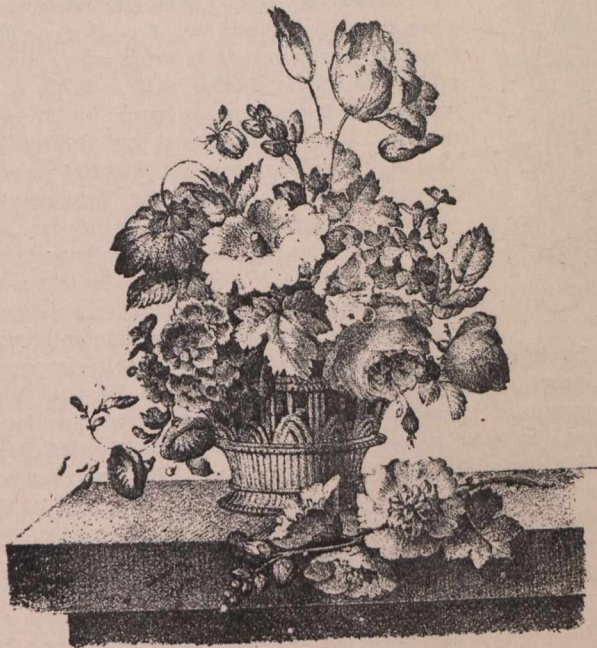
Saint-Aubin naquit en 1736. Presque tous les grands talents se révèlent dans l'extrême jeunesse. Augustin de Saint-Aubin montra de bonne heure de grandes dispositions et un goût prononcé pour l'art qu'il devait exercer plus tard avec un rare talent. Il échappait à peine aux bancs poudreux des écoles qu'il se livra avec ardeur à l'étude de la gravure et promit bientôt tout ce qu'il devait tenir un jour. Rien n'a manqué au développement de ses facultés: ni la force, ni l'énergie, ni l'amour de l'art, moins encore le malheur, ce grand maître de tous les talents. Le portrait fut le genre qu'il adopta et cultiva le plus particulièrement; son burin se distingue par un esprit excessivement fin et par une grande délicatesse de touche. Les portraits de Fénélon et Hebrelius, de LeRain, de Necker sont les morceaux les plus remarquables que nous ait laissés cet artiste.

Son talent pour le portrait le porta naturellement à la charge et au grotesque, genre auquel il devait céder par la nature de son esprit et par la gaieté de son caractère. La charge, en effet, se trouve en germe, dans le portrait, et il est bien rare que l'artiste qui sait peindre la nature sous ses rapports vrais et sérieux, ne s'égaie pas parfois à la saisir sous ses rapports gro-

tesques. Augustin de Saint-Aubin cultiva ce genre; mais sans lui donner l'importance exagérée que quelques artistes de nos jours lui ont malheureusement accordée, et seulement comme distraction de travaux plus graves et plus utiles. Il obtint des succès solides et mérités, et réunit les suffrages des hommes les plus distingués de son époque. Nommé d'abord graveur de l'ancienne Académie de peinture, il occupa plus tard le même emploi à la Bibliothèque Impériale.

Il mourut au mois de novembre 1807.

J. E. H.



Les Méfaits du Théâtre



VANT-PROPOS. — La *Phèdre* de Racine fut jouée pour la première fois le 1er janvier 1677, à l'hôtel de Bourgogne. Deux jours après, à l'hôtel Guénégaud, une pièce de même nom était également représentée. Elle sortait de la plume de Pradon, un écrivain sans valeur. Mais une cabale l'opposait à celle de Racine, cabale menée par la duchesse de Bouillon, nièce de Mazarin, et son frère Philippe de Mancini, duc de Nevers. La duchesse avait loué les loges des deux théâtres pour les six premières représentations; et pendant qu'on applaudissait la pièce de Pradon à l'hôtel Guénégaud, celle de Racine se déroulait devant des banquettes vides à l'hôtel de Bourgogne. Une guerre de sonnets succéda à cette première rencontre. La pièce de Pradon n'en disparut pas moins de la scène après dix-neuf représentations. Mais Racine avait subi un échec qui fut tout au moins l'occasion pour lui de renoncer au théâtre. Je dis l'occasion; car il semble bien que l'auteur d'*Andromaque* fut déterminé par des motifs autrement puissants. La célèbre affaire des poisons commençait à préoccuper la société. On était sur les traces de toute une association d'alchimistes et de magiciennes dont le commerce de poisons ou *poudre de successions* constituait le plus clair bénéfice et dont la clientèle se trouvait jusque

dans la plus haute noblesse. On sait que le nom de Racine apparut dans les pièces de la procédure que dirigeait le magistrat La Reynie. Plusieurs en effet de ces empoisonneuses, d'après leurs propres aveux, auraient été exaltées par la vue sur la scène des héros et héroïnes du théâtre Racinien, des Néron, des Hermione, des Roxane, des *Phèdre*. C'est en prenant connaissance de ces terribles effets de ses pièces que Racine aurait décidément rompu avec un art où il avait remporté de si éclatants succès. En tous les cas c'est ce que j'admets dans le modeste essai qui suit, destiné à montrer combien facilement le théâtre est dangereux. L'époque où se passe l'action est supposée un certain temps après l'échec de *Phèdre*. Je mets en scène le Grand Arnauld, auquel j'attribue un rôle de pieux conseiller. Je n'ignore pas que c'était un farouche Janséniste. Mais je suis bien obligé de prendre les personnages parmi ceux que fréquentait Racine, teinté lui-même, comme son ami Boileau, de beaucoup de Jansénisme. Les bonnes paroles mises dans la bouche de ces héros d'une pièce fictive n'importent pas la moindre approbation de leurs erreurs.

LES MÉFAITS DU THEATRE

RACINE APRES L'ECHEC DE PHEDRE

Drame en un acte

PERSONNAGES : — Racine. — Boileau. — Arnauld. — Une actrice. — Mme la Comtesse de Soissons. — La Voisin (célèbre empoisonneuse). — La Champmeslé (actrice préférée de Racine.) — Sœur Agnès de Sainte-Thècle, de Port-Royal, tante de Racine.

Scène I. — Arnauld. — Racine. — Boileau.

BOILEAU A ARNAULD. — Eh bien, cher docteur, vous avez lu le dernier chef-d'œuvre que je vous ai porté ! Il vous a réconcilié avec son auteur, j'en suis convaincu. Je vous amène le coupable.

ARNAULD. — Réconcilié complètement.

RACINE. — Notre cher Despréaux n'a dit que trop juste en m'appelant coupable vous savez de quoi. (1) Mais, croyez-en la confusion peinte sur mon visage, je reviens à Port-Royal. Pu'ssent les prières de tant de saintes religieuses et d'excellents solitaires m'obtenir le pardon de Dieu aussi facilement que je l'obtiens de vous.

(1) En 1666, sous prétexte de défendre les poètes dramatiques attaqués par Nicole, Racine avait écrit une lettre très mordante contre ses anciens maîtres de Port-Royal des Champs. Il reconnut lui-même dans la suite que cette satire s'adressant à ceux qui l'avaient élevé avait été la tache la plus honteuse de sa vie.

ARNAULD. — Dieu n'a pas l'habitude de se laisser vaincre en générosité. Soyez tranquille, ami. Quant à votre *Phèdre*, elle a été pleinement de mon goût. Toute paienne qu'elle soit, cette malheureuse prouve la doctrine de la grâce presque mieux que le traité du grand Jansénius. Quelle éloquente leçon de choses ! (2) Mais, monsieur, ce que j'entends dire est sans doute une nouvelle cabale de vos ennemis. Il n'est bruit que de votre retraite complète du théâtre.

RACINE. — Le bruit est parfaitement fondé.

BOILEAU. — Il sera démenti, j'en suis sûr. A trente-huit ans, en pleine maturité du talent, au milieu de tous les enchantements de la gloire...

RACINE. — Ah ! la gloire ! Parlez-en. Vous savez pourtant, ami, ce qu'elle coûte.

BOILEAU. — Qui donc l'ignorerait ? Parceque Apollon a insufflé en vous son inspiration divine ; parcequ'il vous a conduit par des chemins du vulgaire ignorés ; parceque vous avez ému jusqu'aux larmes l'élite de notre société, pensiez-vous emporter tous les suffrages ? Avez-vous pu croire qu'importunés par votre lumière cent rivaux ne sortiraient pas de leurs taudis obscurs pour croasser autour de vous ?

ARNAULD. — A qui donc s'en prendrait l'envie si ce n'était pas au mérite ?

RACINE. — Eh bien ! je vais cesser d'offusquer ses regards.

BOILEAU. — C'est beaucoup de complaisance pour vos ennemis ; mais beaucoup d'ingratitude pour vos amis et admirateurs. Vous laissez le champ de bataille aux Boyer, aux Segrais, aux Benserade, honte des lettres ; à une Deshoulière, cette bergère qu'une épigramme a changée en furie ! Les Andromaque, les Berenice, les Britannicus feront place à des pas-

(2) Arnauld avait dit en effet à propos de la pièce de Racine : " Il n'y a rien à reprendre au caractère de Phèdre, puisqu'il nous donne cette grande leçon, que lorsque, en punition des fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant." — Outre que ce jugement ne tient pas suffisamment compte de l'impression produite par le spectacle, il suppose la fatalité de la passion, qui était une des erreurs jansénistes.

tiches qui maquilleront Sophocle et Euripide ! O mon ami, votre découragement ne me surprend pas ! Les intrigues ont été si basses ! Les moyens pour vous faire échouer si déloyaux ! Faut-il parler de ces coups de bâton qu'on voulait me faire l'honneur de partager avec vous ? — Mais surtout pour une nature d'artiste comme la vôtre quel spectacle écœurant que celui de voir applaudie la *Phèdre* de Pradon "cette sottise prude, qui ne sait ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle dit" !

Toutefois aux Bouillon et aux Nevers ne pouvez-vous pas opposer les Condé, les Colbert, le Roi lui-même, qui ne vous ont jamais ménagé leur faveur ? Pour vous défendre n'avez-vous pas une suite de chefs-d'œuvre qui ne sauraient manquer de reprendre leur rang, c'est-à-dire le premier dans l'art dramatique. Du courage, ami ! Les cabales n'ont qu'un temps ; les blessures, qu'elles font, ne sont pas mortelles.

RACINE. — Je vous remercie, mon cher Despréaux, de vos bonnes paroles. Je n'attendais pas moins de votre cœur et de votre goût. Vous restez le champion du bon sens, vous restez mon ami ; et comme tel vous vous attirez, vous aussi, les coups de la cabale. Votre vaillance à les braver me serait un exemple suffisant pour ne pas m'en effrayer. Mais, croyez-moi, ce n'est ni devant Bouillon, ni devant Nevers, ni devant Segrais que je me retire. La voix même de Dieu me commande.....

ARNAULD. — Mon fils (laissez-moi vous donner ce nom, puisque, après avoir joué un peu au prodigue, vous nous revenez avec une docilité si filiale), mon fils, Dieu me préserve de vous détourner d'entendre sa voix. S'il vous invite à renoncer à toute occupation mondaine comme il invita jadis nos pieux solitaires, comme il invita l'illustre avocat Lemaître.

RACINE. — Dont, hélas ! je n'ai que trop oublié les leçons !...

ARNAULD. — Oh ! alors n'hésitez pas. Le sacrifice du plus beau talent est un sacrifice encore très indigne du souverain domaine de notre créateur. Toutefois, gardez-vous de prendre pour la voix de Dieu celle du dépit et de l'orgueil. Oh ! je comprend votre abattement. On n'a pas impunément reçu une sensibilité comme la vôtre. Si elle a valu au monde littéraire des créations parfaites, des figures de passion furieuse ou soupirante telles qu'une Hermione ou une Bérénice, combien elle a

dû vous valoir de déboires et d'amertumes. Quelles fibres intimes ont dû saigner en vous sous les morsures d'adversaires aussi dépourvus de talent que riches d'envie. . . .

RACINE. — Oui, mon Père, vous l'avez dit, mon pauvre cœur a saigné. . . Il a eu le tort aussi de se révolter sous la blessure et de renvoyer trop souvent le trait qui l'avait blessé. . . une fois au moins vous savez combien le trait fatal a été mal-dirigé. . .

ARNAULD. — Pas de retour sur le passé, mon fils. . . le repentir a tout effacé.

RACINE. — Il n'a pu effacer le dégoût que m'ont inspiré pour les hommes tant de méchantes petites gens. Je suis las de traîner après moi cette meute qui, à côté des Subligny et des Leclerc, a enrôlé jusqu'à Molière et Corneille.

BOILEAU. — Mais Corneille et Molière eux-mêmes ont-ils manqué de ces aboyeurs, qui ne cherchent qu'une réputation où mordre. Vous n'avez pas eu, vous, à lutter contre un Richelieu. Ignorez-vous du reste quel a été le résultat le plus net de ces vexations ?

Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance.

N'est-ce pas à tant de sourdes intrigues contre la faveur dont le roi l'honorait que Molière est redevable des traits énergiques dont il a peint la fourberie et l'hypocrisie. Vous même enfin, n'est-ce pas aux censeurs de Pyrrhus que vous devez les nobles traits dont vous avez décrit Burrhus.

ARNAULD. — Dans l'ordre artistique, comme dans l'ordre moral, la souffrance est féconde, mon fils.

RACINE. — J'en suis convaincu. Quinze ans de lutte du reste m'ont assez aguerri. Aussi ai-je bien tort de revenir sur la malice de mes rivaux. Encore une fois, ce n'est pas elle, qui m'a inspiré ma résolution.

BOILEAU. — En êtes-vous bien sûr ?

RACINE. — Très sûr. Les hommes ont été méchants ; mais Dieu a été bon. En faisant dans mon cœur la blessure de plus en plus grande, mes ennemis ont ouvert le chemin par où Dieu est entré. Seulement de quelle terrible clarté il m'a illuminé ? Il me l'a montré, j'étais un misérable, je marchais en aveugle et je conduisais mes semblables vers un affreux précipice. . .

BOILEAU. — Arrêtez, mon ami. Ne vous faites pas un crime de ce qui vous justifie. Oui, c'est vers un affreux précipice que vous conduisez vos héros imaginaires; c'est vers un gouffre que courent (et avec quelle rapidité !) Hermione, Oreste, Néron, Eriphile, Roxane et Phèdre. L'aiguillon qu'une passion coupable a planté au plus intime de leur être ne leur permet pas une halte dans leur marche folle et dévergondée. Ah! je l'avoue, ce n'est pas du Quinault, ce n'est pas du Racan, ce n'est pas de l'Astrée que votre théâtre. Vos héros n'ont pas le temps de disserter sur les nuances de leurs sentiments; ils ne sont pas des Céladons. Hermione, Roxane, Phèdre aiment; elles aiment follement, et le moindre retard dans l'acquisition du but ne fait que les affoler davantage. Dans un jour, dans une heure il faut qu'Hermione soit aimée ou vengée. Il faut que Bajazet se rende aux désirs de Roxane ou qu'au sortir de la salle il soit étranglé par les muets. Quoi d'étonnant que les victimes d'une passion déchaînée ainsi dans toute sa force soient emportées d'un bond vertigineux vers l'abîme? La volonté, sans goudenail et sans boussole, n'est plus que le jouet de l'épouvantable orage qui secoue l'âme. La catastrophe est inévitable, elle est rapide. Ainsi l'exige la vérité de la passion. Mais quoi! Lorsqu'après avoir jeté des cris d'atroce souffrance vos héros reviennent sur la scène broyés et sanglants; quand, pour n'avoir pas obéi à la raison, un Pyrrhus est percé par le poignard d'un Oreste, en pleine cérémonie nuptiale; quand une Hermione tombe sur le corps de Pyrrhus; quand Oreste à son tour est saisi par une folie furieuse, la leçon manque-t-elle d'éloquence? Quand l'amour coûte la vie à deux personnages et la raison à un troisième, peut-il être dangereux au spectateur? Oui, mon ami, un vent d'orage et de tempête intérieure passe sur votre théâtre en apparence si simple. C'est la terreur qui plane sur votre scène où les esclaves de passions illégitimes ne défilent devant nous que pour exhaler leurs tortures et courir vers l'inévitable chatiment. Mais comment pouvez-vous estimer peu moral un semblable spectacle? Laissez-moi en appeler de vous-même à vous-même. N'avez-vous pas dit de votre Phèdre que vous n'aviez jamais fait de tragédie où la vertu fut plus mise au jour que dans celle-ci. Votre but d'ailleurs n'a-

vait-il pas été de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leurs doctrines et leur piété? — Mais nous sommes en présence d'une de ces personnes célèbres. Si vous vous défiez de votre propre jugement et du mien, vous vous soumettez, j'espère, à celui de notre grand docteur. (d'Arnauld). Maître, que le théologien éclaire le poète !

ARNAULD. — Le théologien ne peut en effet que trouver salutaire ce spectacle de la passion, présentée ainsi sous son côté hideux et funeste. Elle est repoussante dans son égoïsme votre Hermione, lorsqu'elle fait fi de l'honneur d'Oreste, ne voit que l'affront infligé à son orgueil, ne demande qu'à être vengée et immédiatement, et à tout prix, dût son vengeur passer pour un vulgaire assassin.

BOILEAU. — Aux timides objections d'Oreste que répond-elle ? Quels beaux arguments allègue-t-elle ? Elle a sa gloire, son amour. Rien de plus.

Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné ?
Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée
Demande une victime à moi seule adressée, ...
Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé...
Que je le hais, Seigneur, enfin que je l'aimai...

Quand l'égoïsme, inhérent à toute passion, parla-t-il langage plus révoltant, et au fond plus lâche ? Une pareille impuissance à se maîtriser peut-elle attirer ? Ajoutez cette contradiction folle qui pousse la nouvelle furie à maudire celui qu'elle a fait elle-même l'exécuteur de sa vengeance, qui la met hors d'elle-même, qui la mène au suicide enfin. N'y a-t-il pas là une prédication saisissante ?

ARNAULD. — Il faut en convenir, mon fils, vous avez admirablement mis en relief la déraison de tous les mouvements du pauvre cœur humain livré à lui-même comme une barque désemparée aux flots de l'Océan. Quelle leçon en particulier que votre Phèdre qui dès les premières scènes se présente à nous pleine *du crime et de l'horreur de ses feux*, dévorée d'un ennui que tout reste impuissant à guérir, incapable de supporter les parures qu'elle s'était fait mettre, de soutenir même la vue de la lumière, qu'elle était venue chercher, tant

Tout l'afflige et lui nuit et conspire à lui nuire ;

Qui, malgré tout, ne peut s'empêcher de laisser voir ses honteuses douleurs; qui, du crime consommé dans son cœur passe à la délation, de la délation à une jalousie atroce, et s'empoisonne enfin sous l'aiguillon d'un remords tardif. Dans quelle salubre épouvante ne doivent pas nous jeter ses fureurs, ses larmes, sa déclaration, sa perfidie, sa jalousie meurtrière, son suicide ?

L'infortunée, pour n'avoir pas su résister aux premières investigations du désir, en est vraiment arrivé à être abandonnée de Dieu et livrée à la folie de ses caprices ! Qu'ils viennent à cette représentation les imprudents qui jouent avec la passion ; ils verront quel incendie inextinguible peut allumer une étincelle qu'on a laissée témérairement pénétrer dans son âme ; ils verront dans quelles douleurs cet incendie peut les consumer ; ils apprendront à quel égarement peut se porter la raison ; ils trembleront qu'ils ne soient à leur tour la proie de désirs aussi insensés ; que, malgré pleurs et remords, ils n'aillent de même aux extrémités du crime, en bravant les lois divines et humaines...

Oui ! mon fils, vous nous l'avez montré superbement, la passion est une force, une force terrible ; elle a besoin d'une barrière de fer, sinon c'est dans le cœur humain la tempête avec toutes ses raisons et tous ses désastres. Cette vérité et cette violence de la passion sont le principal ressort de votre théâtre. Notre ami Despréaux vous a dit excellemment que c'était là ce qui en faisait le mérite dramatique. J'ajouterai, avec lui, que c'est ce qui le rend éminemment moral.

BOILEAU. — Devant cet oracle de la théologie vos objections, j'espère, sont bien tombées.

RACINE. — Ah ! mes amis, les excellents philosophes que vous êtes ! Si je ne devais jamais avoir que des spectateurs de votre trempe, mes scrupules, je l'avoue, s'évanouiraient à la minute. N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que je me suis fait illusion ? Comme vous me l'avez rappelé, mon cher Despréaux, je me suis félicité d'avoir représenté avec ma Phèdre un sujet tout-à-fait moral. J'ai dit que j'avais fait mon héroïne aussi chrétienne que possible.

ARNAULD. — En doutez-vous aujourd'hui ?

RACINE. — Illusion ! — Chrétienne ou non ma *Phèdre* est un spectacle malsain. Non, non, mes amis (j'ai été singulièrement éclairé sur ce point) il n'est pas bon d'exposer aux yeux des spectateurs ordinaires les orages du pauvre cœur humain, pas plus qu'il ne serait bon de leur dévoiler nos vilaines tentations. Ah ! sans doute, je le prouve par des catastrophes assez terribles, il est fatal le feu qui dévore la plupart de mes personnages. Mais les personnages eux-mêmes sont intéressants. D'eux aux spectateurs se propage une sorte de fluide, qui est proprement la contagion. Le délire des sens, quelque désastreux qu'il finisse par être, n'en apparaît pas moins délicieux. Les spectateurs sont comme le héros lui-même, ils s'aveuglent ; ils se laissent prendre par le charme de la passion, ils ne songent qu'à cette puissance enivrante ; ils sont grisés par elle.

Quel écho ne rencontreront pas les emportements d'une Hermione dans quelque pauvre fille tourmentée et délaissée ? Quelle sympathie surtout trouveront auprès de la plupart des auditeurs les Pyrrhus et les Néron dans leur abandon à un irrésistible caprice ! Sont-ils rares les jeunes gens tout prêts à applaudir l'élève de Burrhus disant à son gouverneur :

Je vous croirai, Burrhus, lorsque dans les alarmes
 Il faudra soutenir la gloire de nos armes...
 Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science,
 Burrhus...
 Adieu, je souffre trop, éloigné de Junie.

Sont-ils rares ceux qui oublieront Britannicus empoisonné pour ne se souvenir que de Néron amoureux ? Sans doute la catastrophe finale vient satisfaire les exigences théoriques de la morale. Mais y réfléchit-on ? Emporte-t-on autre chose que l'impression résultant de l'ensemble de la pièce ? Hélas ! vous l'ignorez moins que personne, cher docteur, nous devons compter avec la chute originelle, avec notre inclination vers la fange, avec l'impuissance de la raison à refréner la fureur des sens. Cette impuissance, je l'ai trop bien traduite sur la scène ; on m'a trop bien cru, je le sais. M. Nicole avait raison ; je ne suis qu'un empoisonneur public. Pardon, mon Dieu.

BOILEAU. — Pourquoi vous exagérer ainsi le danger de votre théâtre ? L'amour y est une faiblesse, que vous ne vous

contentez pas d'indiquer, que vous montrez dans ses pires conséquences. Etes-vous responsable de l'impression que peut en porter un spectateur corrompu. Rappelez-vous le proverbe : *omnia sana sanis*. Par contre, quel spectacle peut-être salutaire à d'incorrigibles voluptueux ?

RACINE. — Mais songez-donc à qui fréquente nos théâtres. Demandez-vous si l'on y vient chercher des leçons élevantes ou bien un nouvel aliment à quelque flamme coupable. Dès lors, quoiqu'on doive penser de la moralité de mes pièces, je quitte ce milieu.

Où la vertu respire un air empoisonné.

ARNAULD. — Je le vois. C'est une conversion complète, mon fils, que Dieu a opérée en vous. Sa grâce vous a bien mieux éclairé que j'avais tenté de le faire. Je le reconnais à mon tour. En vantant la moralité de votre théâtre, je jugeais trop exclusivement au point de vue de la raison. Vous avez découvert où git le danger. Il est dans le retentissement des tirades brûlantes et des actes insensés d'une Hermione ou d'une Phèdre sur notre sensibilité et notre imagination. Pauvres composés de chair et de nerfs, les hommes ne peuvent impunément contempler un de leurs semblables en proie aux crises délirantes de l'amour. La fatalité de la passion ! Combien voudraient l'ériger en doctrine ? Vos héros le font. Ils en sont victimes, c'est vrai ; mais avant le dénouement fatal, qui répond aux objections du moraliste, le charme magique a opéré, le poison est descendu dans les veines du spectateur. Pourtant, mon fils, gardez-vous de vous croire un empoisonneur public ; votre intention a été tout autre, et Dieu ne juge que les intentions. Mais je ne puis m'opposer davantage à votre dessein de quitter le théâtre. Vous l'avez dit ; il est une certaine atmosphère où la vertu elle-même s'imprègne de miasmes ; où sa voix du moins se trouve trop étouffée pour être écoutée efficacement.

BOILEAU. — Vos consciences à l'un et à l'autre me paraissent bien timorées. (A Racine.) Je respecte cependant vos scrupules. Mais s'il ne vous semble plus permis de nous faire entendre les sanglots d'une Hermione ou d'une Phèdre, nous priveriez-vous des plaintes harmonieuses d'une Bérénice ou d'une

Iphigénie? Cesserez-vous de transporter sur notre scène l'art le plus pur de la Grèce, de nous faire goûter Sophocle et Euripide à travers votre langue si délicate et d'une élégance si captivante? Si Dieu, mon ami, vous a donné cette intelligence des beautés des anciens, n'est-ce pas pour l'employer à perfectionner l'âme et le goût de vos compatriotes?

RACINE. — Les anciens! Les Grecs! Hélas! n'est-ce pas eux qui m'ont égaré? Ah! Si plus docile aux avis du bon Lancelot je ne m'étais pas enfoncé sous les bois de Port-Royal pour les lire et les apprendre par cœur, je n'aurais pas à déplorer aujourd'hui tant d'erreurs. La magie de l'art, la magie d'un beau langage, voilà encore une vanité à laquelle je n'ai que trop sacrifié! Cet art qui consiste à chanter la passion, à montrer le comble du bonheur dans celui d'être aimé, le comble du malheur dans celui d'être repoussé, cet art est-il donc si sacré? Mais il retrécit les vœux de l'homme, il abaisse ses aspirations vers le périssable et le passager! Illusion! coupable illusion!

BOILEAU. — Oui, illusion, j'en conviens! Et avec quelle force vos héros nous la montrent! Qu'elle dure peu chez eux, et que la désillusion est lugubre! Encore une fois ne comptez-vous pour rien cette leçon du désenchantement que procure la poursuite d'un terrestre amour?

ARNAULD. — L'amour, malgré tout, est un héros dangereux. Mais, mon fils, n'existe-t-il rien en dehors de lui? Si vous dramatisiez les grands faits du christianisme, ses miracles, les triomphes de ses martyrs? Ne serait-ce pas un grand ouvrage qu'une tragédie où les intérêts de Dieu se trouveraient aux prises avec les passions des hommes et les intrigues de la politique? — Peut-être iriez-vous plus loin que Corneille? Peut-être feriez-vous mieux que Polyeucte?

RACINE. — Notre ami Despréaux vous a répondu, cher docteur.

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

BOILEAU. — Mon Dieu! Je ne demanderai qu'à être démenti. Et je vous avoue qu'un poème chrétien de vous me dédommagerait de la Pucelle ou du Clovis. Peut-être me ferait-il changer d'opinion.

RACINE. — Mais on ne se modifie pas plus en son art qu'en son caractère. J'ai réussi dans la peinture de la passion, où j'ai même péché par trop de vérité et de ressemblance, où j'ai fouillé trop avant la misère humaine; je doute que je puisse peindre la grandeur d'âme, et puis enfin la recherche de la gloire littéraire, en quelque genre que ce soit, n'est bonne qu'à nous entretenir dans la vaine estime de nous-même. C'est une idole encore. Or, je veux brûler tout ce que j'ai adoré.

ARNAULD. — Dieu soit loué, mon fils. Il vous inspire d'entrer dans la voie du parfait renoncement. Je m'accuserai de ce combattre, une minute de plus, votre généreuse résolution. Adieu, et à revoir souvent dans notre solitude de Port-Royal.

RACINE. — J'accepte le rendez-vous.

BOILEAU. — Pardonnez-moi, cher ami, si je forme des vœux tout différents et si je vous dis au revoir sur la scène.

RACINE. — Je vous pardonne sans peine. Vos vœux sont parfaitement inutiles. Mais, soyez-en sûr, notre amitié n'aura rien à en souffrir.

(*Exeunt, Arnauld et Boileau.*)

SCENE II.

Racine. — Une actrice.

L'ACTRICE. — La rumeur serait-elle fondée ? Quoi ! nous n'aurions plus le plaisir d'interpréter vos chefs-d'œuvre, Monsieur. Plus de Monime, plus de Junie, plus de Bérénice pour faire verser des larmes. . . .

RACINE. — Ah ! Madame, je n'en ai fait verser que trop de ces larmes amollissantes. Daigne, Dieu seulement ne pas m'en demander un compte rigoureux.

L'ACTRICE. — Mais c'est un adieu éternel que vous nous dites. Vous aussi, vous vous éloignez de ces pauvres bannis, de ces excommuniés, qu'on appelle des comédiens ! Vous nous fuyez comme des pestiférés. Vous vous repentez d'avoir été, pendant quelque temps, notre gagne-pain ; d'avoir attiré quelques honnêtes gens à nos spectacles, et quelques sous dans notre escarcelle ! — Vous aussi vous auriez refusé un peu de terre aux osse-

ments de Molière ! — Il faut donc dire malheur à vous qui pleurez aussi bien que malheur à vous qui riez ! Et vous aimez mieux condamner votre œuvre plutôt que de continuer à entretenir le moindre commerce avec nous ?

RACINE. — Inutile de tâcher d'éveiller mes regrets. Vous savez si j'aime le théâtre ; mais au-dessus de l'art il y a le salut ; au-dessus de l'émotion passagère que provoque une tragédie il y a le devoir austère. . . . Non, madame, nous ne sommes point sur la terre pour nous divertir et divertir nos semblables, en leur arrachant quelques larmes par une illusion dangereuse. Je ne l'ai compris que trop tard, hélas ! Du moins ne reviendrai-je pas sur ma résolution ; et si j'ai un conseil à vous donner, c'est d'abandonner ces planches où vous ne brillez qu'au détriment de votre âme.

L'ACTRICE. — Quoi ! La Champmeslé elle aussi serait enveloppée dans votre anathème !

RACINE. — (Très troublé.) Ah ! quel nom viens-tu de prononcer ?

L'ACTRICE. — Je le vois, tout dans le passé n'est pas oublié. Nous pouvons espérer vous revoir, tant que la Champmeslé ne nous aura pas quittés. . . .

RACINE. — Hélas !

L'ACTRICE. — Je vais vous l'envoyer. Elle sera un orateur autrement convainquant, et le théâtre aura vite recouvré son meilleur dramaturge.

RACINE. — Gardez-vous d'un pareil souci, madame, de grâce ne continuez pas votre rôle de tentatrice. Je vous le repète je quitte le théâtre.

L'ACTRICE. — Vous y reviendrez sinon pour l'amour du théâtre, du moins pour. . .

RACINE. — Retirez-vous, madame.

L'ACTRICE. — Au revoir avec quelque nouvelle Monime. . . (Elle sort).

SCENE III.

Racine seul.

Mon Dieu ! quelle émotion elle a réveillée en moi ! Je le vois, on n'efface pas, d'un acte de volonté, douze ans d'une coupable

ble vie. Quels tristes vestige laisse le péché en se retirant? Fatal poison de l'amour, à quelles intimes profondeurs de mon être tu es descendu ! En quels replis secrets tu te caches ! Je romps avec ma passion ; mais pourrai-je rompre avec le souvenir ? A cette idée de ne plus la revoir, ma Monime, mon cœur se glace. Elle a pris une telle place dans ma vie ! Loin d'elle que sera mon existence ? Dois-je être condamné à ne plus même rêver d'elle... Il le faut pourtant. Votre grâce, ô mon Dieu ! Ecartez de mon imagination la troublante vision. Vous connaissez le limon, dont vous m'avez formé ! Vous savez le besoin d'aimer qui me torture. Ah ! Venez vous-même le combler. Je ne veux pas rester plus longtemps la proie de l'implacable Vénus. Je ne veux pas qu'elle s'attache à mes flancs jusqu'au tombeau. Arrière, terrestre et coupable amour ! Tu n'es, après tout, que mensonge et illusion ! Jamais tu ne m'apportas paix et repos ! Et toi, mon pauvre cœur, ballotté par tant d'amertumes, veux-tu te relancer au milieu des orages d'une inexorable passion ? Tortures pour tortures, ne vaut-il pas mieux subir celles d'un pénible devoir ?... Oui, mais le moyen de ne pas retomber. Oh ! qu'elle ne vienne pas, que son regard ne rencontre pas le mien ! — J'ai résisté aux attaques d'Arnauld et Despréaux, mais à celles-ci... (On frappe. Entre une dame voilée. — Racine qui s'est détourné) : Mon Dieu ! c'est-elle ! (Il se jette à genoux) de la tentation délivrez-moi, Seigneur.

SCENE IV.

Racine. — *La Comtesse de Soisson (déguisée).* (1)

LA COMTESSE. — Je vous trouve à genoux. Aux pieds de quelle idole ? En auriez-vous une cachée ici ? Serait-ce La Champmeslé que vous adoreriez de loin ?...

RACINE. — (A part.) — Merci, mon Dieu, ce n'est pas elle. (Haut.) Excusez, madame ; mais j'espère désormais ne plus

(1) Olympe Mancini, Comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, avait un instant, espéré devenir reine de France. Elle fut une des grandes dames impliquées dans l'affaire des poisons. Accusée par La Voisin d'avoir manifesté l'intention de se venger de Louis XIV, elle dut s'exiler en Flandre.

égarer mes hommages sur aucune créature; je compte avoir la grâce de les réserver à mon créateur qui seul y a droit.

LA COMTESSE. — Je tombe donc bien mal, moi, qui venais vous demander les vôtres et vous offrir les miens; moi Roxane, qui venais demander son cœur à Bajazet.

RACINE. — Vous ignorez sans doute que j'ai renoncé à l'Amour comme au théâtre.

LA COMTESSE. — C'est beaucoup de renoncement à la fois; mais je sais des moyens de vous ramener à l'un et à l'autre.

RACINE. — Quels qu'ils soient, je compte que Dieu les rendra impuissants.

LA COMTESSE. — Ce serait pour la première fois. En tous les cas, ils ont agi étrangement sur moi. Ne me reprochez pas la brusquerie de mon langage. C'est une possédée qui vous parle, possédée d'un démon, que vous connaissez bien, monsieur, et dont vous avez fait, sous nos yeux, passer de souffrantes victimes... Un charme, un charme à la foi physique et moral, est entré en moi. Il faut que j'aime, et que j'aime l'auteur de Phèdre.

RACINE. — O pièce fatale! Serai-ce le dernier de tes méfaits?

LA COMTESSE. — Ne me parlez pas *du crime et de l'horreur de mes feux*. Je ne veux pas les voir s'éteindre. *Ma faible raison ne règne plus sur moi; j'ai de mes sens abandonné l'empire... Ma folle ardeur, malgré moi, se déclare...* Ne me plaignez pas. Mais sachez que cette Phèdre, que vous avez décrite, en termes enflammés, blessé d'une si étrange passion, elle n'a pas existé seulement dans les temps mythologiques; elle est là, sous vos yeux, décidée à tout plutôt que de supporter

D'un refus cruel l'insupportable injure.

RACINE. — Madame, me serait-il permis au moins de savoir de qui j'aurais l'honneur de posséder les faveurs.

LA COMTESSE. — Plus tard. Qu'il vous suffise aujourd'hui d'apprendre que vous aurez eu pour prédécesseur le roi lui-même.

RACINE. — Le roi! (à part.) La Comtesse de Soisson!

LA COMTESSE. — Sans doute. Mais le roi m'abandonne. Au

sortir de la représentation de Phèdre, dans l'espoir d'oublier mon chagrin, j'ai demandé l'auteur, et j'ai voulu l'aimer. Pour le cas où je rencontrerai de la résistance j'ai amené une nouvelle Médée qui, par ses incantations, nous rendra les époux les plus heureux du monde.

RACINE. — Mais, madame, n'y aurait-il point d'obstacle ? Point de mari ?

LA COMTESSE. — Mon mari, je ne puis le répudier, je l'empoisonne. Pour cette œuvre je me suis assuré le concours de La Voisin...

RACINE. — Quel démon, Madame, vous inspire de pareils forfaits ?

LA COMTESSE. — Je vous l'ai dit : le démon de l'Amour ; le même démon qui a dévoré Phèdre, Hermione, Eriphile et Roxane. Mais, monsieur, ce démon, ne le connaissez-vous pas ?

Sans le connaître auriez-vous pu si bien peindre ses ravages dans les cœurs des mortels ? La Voisin du reste ne m'a-t-elle pas dit que vous aviez empoisonné Melle du Parc ?

RACINE. — C'est une nouvelle que vous m'apprenez, madame.

LA COMTESSE. — Je n'ai pas voulu vous blesser. Laissons de côté ces commérages. Je viens réclamer votre cœur. La Champn'eslé est votre Atalide, je le sais ; mais si vous avez souci de son salut, peut-être serait-il bon de ne pas rebuter Roxane ; peut-être même, si Pyrrhus veut vivre, ne doit-il pas trop exaspérer Hermione. Hermione n'aurait point besoin d'Oreste pour se venger.

RACINE. — Madame, si ce sont mes pièces qui vous ont inspiré de tels sentiments de démence, je les maudis de bon cœur.

LA COMTESSE. — Pourquoi les maudire ? N'avez-vous pas, pour votre part apporté aux hommes le breuvage par excellence, l'ivresse qui grise et fait oublier nos incalculables misères.

Vous exaltez le délire des sens. Ah ! tant mieux !...

RACINE. — Et les catastrophes où mène ce délire, qu'en faites-vous ?

LA COMTESSE. — Ah ! bénies soient-elles ! Mourir en pleine orgie ; mourir avant que les lèvres aient touché à la lie, n'est-ce

pas le rêve de toute âme vraiment passionnée ? Mais il est temps de mettre un terme aux paroles...

(Un coup de baguette; entre La Voisin. La Magicienne sur l'ordre de la Comtesse fait quelques signes, prononce quelques incantations et se retire. La Comtesse de Soisson la suit en disant à Racine):

à bientôt, je viendrai voir les effets du charme.

RACINE seul se signe et prie un instant.—O mon Dieu ! quel éclair ! Quel coup de foudre ! Voilà donc où depuis dix ans je mène ceux et celles qui m'applaudissent ! ah ! dans le fond de l'âme, vous le voyez, Seigneur, je n'ai pas voulu fournir l'occasion à de semblables crimes ! Mais quoi ! Est-ce là ce que les hommes emportent de mes pièces ? Ces âmes damnées de mon théâtre, les Hermione et les Roxane, ont créé des imitatrices ! En vérité ce serait à parier que si Satan venait sur la scène il aurait des envieux ; ses tortures et ses chaînes seraient briguées. Pauvres humains, irrémédiablement blessés, faussés dans leurs goûts et leurs aspirations ! ils n'ont d'ardeur que pour absorber le poison, que pour porter la main au fruit défendu... Quelles écrasantes révélations ! En plein Paris des Roxanes tueraient des Atalides ; des Nérons empoisonneraient des Britannicus ! Locuste serait ressuscité. Je l'aurais eue en personne sous mes yeux ! Et dans ce débordement d'attentats quelle est ma part ? Mais que je puisse et doive me poser une pareille question, n'est-ce pas déjà horrible ? Et c'est dans le grand monde que se commettent ces atrocités. Mais à ce prix je risque d'être victime de quelque nouvelle Brinvilliers ? Je risque de comparaître dans quelque affaire d'empoisonnement. Pauvre pécheur courbe la tête sous les charbons ardents de la colère divine. Ose envisager une existence presque tout entière consacrée à instiller le venin dans les âmes ! Publicain, frappe ta poitrine ; crie miséricorde et pitié..... Oui, pitié, Seigneur, je n'ai pas vu toute la portée de mes actes. Pitié, selon l'étendue de vos miséricordes... Quelque soit l'expiation que me réserve votre justice, je l'accepte, Seigneur... *Miserere mei, Deus secundum magnam misericordiam tuam.*

SCENE V.

Racine. — L'actrice.

L'ACTRICE QUI RENTRE. — La Campmeslé n'a pas reparu. On l'a dit chez M. de Clermont Tonnerre. Il n'est bruit dans le monde que de cette liaison nouvelle.

RACINE. — L'infidèle !

L'ACTRICE. — Ce n'est qu'un bruit. Peut-être ce billet, que j'ai surpris, le démentira-t-il ?

RACINE prend le billet. — C'est une réponse à Clermont Tonnerre — (après l'avoir lu.) Mon Dieu, vous intervenez manifestement dans ma vie ; mais pour que j'aie moins de peine à vous obéir, vous permettez que les hommes interviennent à leur tour. Ils le font avec moins de délicatesse que vous. Leur intervention pourrait s'appeler, dans leur langage, lâcheté et trahison. Mais comme je serai mal venu de me plaindre ! Ne vous ai-je pas trahi tout le premier, mon Dieu ! Et comment vous êtes-vous vengé ? Par des invitations toujours plus tendres de revenir à vous !

Du reste je n'avais aucun droit à la fidélité de cette personne. N'y pense plus, ô mon âme. Les blessures se succèdent : mais par quel baume la grâce vient les adoucir.

SCENE VI.

Racine. — Sœur Agnès de Ste-Thècle.

RACINE A SR AGNES QUI ENTRE. — Vous pouvez déposer vos armes et rentrer vos arguments, ma sœur. Aujourd'hui c'est un vaincu, plutôt un converti, que vous avez devant vous. Aidez-moi seulement à remercier Dieu.

SR AGNES. — O mon enfant ! l'heureuse nouvelle que tu m'apprends ! J'ai tant prié, j'ai tant pleuré. Oh ! j'en étais sûre, le ciel ne pouvait plus longtemps rester sourd : Mon Augustin devait revenir à son créateur. J'ai appris l'épreuve qui t'a frappé, mon enfant. Crois-moi, c'est la visite du médecin surnaturel qui ne broie nos fibres les plus intimes que pour en

faire jaillir le virus corrupteur. Humilie-toi et bénis la main guérissante. Ne crains rien, mon fils, si Dieu vide ton cœur des terrestres amours il le remplira du sien. Tu es fait pour aimer, mais pour aimer en réalité, non en apparence ; pour aimer le vrai bien, non des biens illusoires ; pour aimer toujours, non d'une manière éphémère.

RACINE.—Oh ! Merci, cœur compatissant ! Je reconnais dans votre visite une autre délicatesse du sauveur qui agit si puissamment en mon âme. Il vous envoie comme l'ange consolateur et fortifiant. Il est vrai, je gravis ma voie douloureuse ; je bois le fiel et le vinaigre ; mais à mesure que je monte l'âpre colline, comme mes yeux se dessillent ; comme elle est éclatante la lumière qui tombe du firmament.

SR AGNES. — C'en est donc fait, mon fils ! ton cœur est à Dieu pour l'éternité.

RACINE. — Je l'espère. En tous les cas mon dessein est bien ferme. Je ne veux plus le livrer aux hommes qui n'ont su que le torturer, blesser et decevoir...

SR AGNES. — Ne crains rien : ce n'est pas la déception qui t'attend au bout de la nouvelle voie où la miséricorde divine t'engage en ce jour.

SCENE VII.

Les mêmes. — Boileau.

BOILEAU QUI RENTRE. — Eh bien ! je vous trouve en bonne compagnie. Méditeriez-vous par hasard de bure et de cilice ? Votre tante, va-t-elle vous enlever au théâtre pour le couvent ?

RACINE. — Vous raillez, ami. Que diriez-vous si votre raillerie exprimait la simple réalité ?

BOILEAU. — C'est une hypothèse invraisemblable.

RACINE. — Mais vous l'avez dit :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

BOILEAU. — Y pensez-vous ? De la scène à un cloître avez-vous jamais bien mesuré la distance.

RACINE. — Ami, j'ai mesuré la distance d'une vie mondainé à une vie pénitente. Quelqu'elle soit, il me faut la franchir ; car il faut me sauver.

SR AGNES. — Le dessein, monsieur, n'est-il pas éminemment raisonnable.

RACINE. — Si je n'en suis pas trouvé indigne, je compte, dans quelque temps, prendre ma place parmi les chartreux.

BOILEAU. — Enthousiasme de néophyte ! J'aime à croire qu'il tombera. J'espère tout au moins qu'un confesseur prudent vous détournera, ami, d'un projet aussi téméraire. Je renonce à vous ramener sur la scène, puisque vous ne pourriez y rentrer sans être bourrelé de remords. Mais je ne vous verrais qu'avec le plus grand déplaisir franchir les portes d'un cloître. Je ne crois pas qu'à votre âge et avec vos antécédents vous puissiez être appelé à ce genre de vie. Abritez votre pénitence sous l'égide d'un ménage chrétien ; et, si nous ne pouvons plus jouir du poète, que nous puissions au moins jouir encore de l'homme aimable que vous êtes.

RACINE. — Laissons Dieu m'éclairer sur l'avenir, comme il m'a éclairé sur le présent.

On frappe. Un domestique annonce l'arrivée de la femme voilée, la Comtesse de Soissons. Racine au domestique :

Ne l'introduis pas ici. Dis lui que le charme a opéré ; mais qu'elle attende. (Se jetant à genoux.) Oui, ô mon Dieu, un charme a opéré en ce jour, c'est celui de votre grâce toute-puissante. O bonne souffrance ! messagère de salut sois bénie ! Par toi les écailles sont tombées de mes yeux ! Par toi je suis éclairé ; par toi je suis rentré sur le chemin du salut.

(RIDEAU).

Raymond Sablan



La Population Française du Canada



CE rameau détaché du vieux tronc français a toujours intéressé ceux qui, s'occupant de sociologie ou d'histoire, ont eu l'avantage de l'étudier de près. On a beaucoup écrit à son sujet dans les deux hémisphères, et la plupart du temps avec une ignorance excusable lorsqu'il s'agit de détails, impardonnable quant on passe sans s'en apercevoir sur des questions d'une importance générale. Il est permis d'ignorer l'histoire intime des Magyars hongrois ; il serait honteux de ne pas savoir qu'ils furent le boulevard de la chrétienté en Europe, les champions victorieux du principe autonome dans l'empire german.

C'est pourtant une ignorance semblable que les Canadiens-Français ont pu constater chez un grand nombre de ceux de leurs cousins de France qui ont écrit sur le Canada. On a trouvé matière à critique dans leur parler un peu achainé, dans leur mœurs, leurs coutumes et leurs idées qui ne sont plus celles de la France contemporaine, mais qui les valent. De leur quasi miraculeuse survivance et de leur phénoménal développement, on a dit peu de chose. Qu'ils se soient fait les défenseurs de l'idée française et catholique en Amérique, et cela au prix de sacrifices immenses ; qu'ils aient usé dès le début et supérieurement de la seule arme défensive que le sort leur avait laissé : la constitution anglaise ; qu'ils aient lutté avec une opiniâtreté héroïque pour le principe du gouvernement responsable, dont le triomphe exerce une influence si décisive sur les destinées de l'empire britannique tout entier et partant sur le monde, tels sont les faits que l'on passe sous silence. N'est-il pas singulier qu'on s'abstienne de signaler en France ces grands actes qui témoignent de la vigueur de la mentalité française ?

Le gouvernement britannique sent plus juste; tous ses actes officiels le prouvent. Cependant il existe encore en Angleterre une école apparemment incorrigible dans son arrogance à l'endroit des "colonials" de toute race et de toute couleur. Sir Henry Steadman Cotton, un officier important du service civil indien, exprime dans un récent ouvrage la crainte que cette attitude persistante ne fasse perdre à la Grande-Bretagne l'empire des Indes. Comme les extrêmes se touchent, il n'est pas surprenant de trouver ce groupe peu nombreux, mais bruyant, dans son ultra-loyalisme, tendant la main, dans la république américaine, à ceux-là précisément qui n'ont jamais pardonné aux Canadiens d'être restés fidèles à la Grande-Bretagne, en 1775. Pour ces derniers, le Canada français n'est qu'un vestige de l'ancien régime. On n'y retrouve plus sans doute les charmants grands seigneurs et les dames exquises du temps de Frontenac; mais Jean-Baptiste est toujours la momie de Jacques-Bonhomme, la province de Québec un décor d'opéra comique.

Les Canadiens-Français se consolent facilement d'être ainsi déprisés. Ils savent que le temps fera justice des faux jugements, et conscients de leur propre valeur, ils ont en outre le sentiment d'une appréciation fraternelle de la part de leurs compatriotes de langue anglaise. C'est même un des faits notables de notre vie nationale que les fauteurs de discorde n'aient jamais réussi à entamer sérieusement le fonds de confiance réciproque qui existe entre les deux populations du Canada et que les appels à la justice et à la tolérance sont presque toujours écoutés. Aussi ces deux populations semblent-elles de plus en plus disposés à partager amicalement leurs gloires passées, leurs occupations présentes et leurs soucis de l'avenir. C'est là une tendance sociale qu'il est utile de noter, avant de parler du développement numérique et de la condition économique de ces deux groupes. (1)

(1) Il est toujours utile de savoir ce que les autres pensent de nous, même lorsque leur jugement est manifestement injuste; il est bon d'être averti des préventions que l'on cherche à répandre sur notre compte afin d'être en état de les combattre par la sagesse et la dignité de notre conduite. C'est à ce titre que nous détachons quelques phrases du premier chapitre du livre de M. Goldwin Smith: *Canada and the Canadian Question*.

Pour ce qui est du développement numérique des Canadiens-Français, nous ne saurions mieux faire que de consulter l'étude publiée par M. Thomas Côté, un des commissaires du recensement de 1901; (1) travail qui met vivement en lumière l'augmentation rapide de la population française du Canada. "Seconde province de la confédération, dit-il, par l'importance de sa population, Québec a vu sans cesse croître l'élément français, qui y a toujours été prépondérant. Il y a actuellement dans la province 1,648,898 habitants, dont 1,322,115 de langue française, 289,929 de langue anglaise et 36,854 appartenant à des races diverses. L'augmentation de la population dans la province de Québec est de 160,363. Comme les Canadiens-Français de cette province ont augmenté de 125,769, la population non-française n'a donc progressé que de 34,594. Cette dernière est en minorité dans tous les collèges électoraux, excepté Argenteuil, Pontiac, les divisions Sainte-Anne et Saint-Antoine de Montréal. Brome, Huntingdon et Stanstead. Il y a vingt ans, les Canadiens-Français

"Québec est une théocratie... Les habitants sont les moutons du prêtre. Celui-ci est leur chef politique comme leur directeur spirituel, il désigne les hommes politiques qui doivent servir les intérêts de l'Eglise à Québec ou à Ottawa. La foi des paysans est médiévale... Il (le paysan) est simple, ignorant, soumis, crédule, encrouté... il cultive de la manière la plus primitive le lopin paternel... il mange ce qu'il cultive et son ordinaire comprend beaucoup de soupe aux pois, ce qui donne lieu à des moqueries.

...L'habitant n'est ni cultivé ni ambitieux, mais il est supérieur au troglodyte de *La Terre*. Les Canadiens-Français pullulent. L'Eglise encourage chez eux, comme chez les Irlandais, les mariages hâtifs dans l'intérêt de la morale, pour augmenter le nombre des fidèles, et sans doute aussi le chiffre des contributions... Le peuple est pauvre, mais l'Eglise, pour un tel pays, est immensément riche. Ni Versailles, ni les pyramides n'ont indiqué plus clairement la puissance du roi, que la grande église et le monastère dominant les cabanes, ne révèlent le pouvoir du prêtre."

Prétendre expliquer par un tel tissu de prévarications la condition sociale d'un peuple est plus d'un pamphlétaire que d'un philosophe. A un point de vue cependant l'ouvrage mérite attention. C'est que M. Goldwin Smith n'a pas le mérite d'être original. Une foule d'autres auteurs plus ou moins connus ont trempé leur plume dans le même fiel. Si leur but n'est pas de soulever les populations canadiennes les unes contre les autres et de détruire la confédération, il est difficile de comprendre ce vers quoi ils tendent. Qu'on songe à l'effet que de tels écrits sans cesse renouvelés doivent produire sur la population d'Ontario! Il n'est pas surprenant qu'elle connaisse mal les Canadiens-Français. La merveille c'est qu'elle ne les déteste pas de tout son cœur.

(1) *Revue Française*, Paris, 1902.

étaient en minorité dans tous les cantons de l'Est, ainsi que dans Pontiac, Argenteuil, Québec-Ouest, Huntingdon et Montréal-Ouest. Chaque recensement décennal a indiqué en leur faveur des gains considérables. Si bien qu'aujourd'hui, dans tous les collèges électoraux qui, à l'époque de la confédération, devaient être, dans l'esprit de ses auteurs, exclusivement réservés à l'élément Anglo-Saxon, ils sont en majorité. Petit à petit les Anglo-Saxons ont déserté ces collèges électoraux et ont été remplacés par des Canadiens-Français. Le tableau suivant indique la progression :

	CANADIENS FRANCAIS.			AUTRES ORIGINES.		
	1881	1891	1901	1881	1891	1901
Huntingdon	4,617	4,489	5,106	10,878	9,896	8,804
Missisquoi	8,009	9,330	9,913	8,300	9,192	8,569
Brome	4,910	4,839	4,766	10,917	9,870	8,631
Stanstead	4,749	6,938	8,749	10,832	11,129	10,249
Sherbrooke	5,828	8,771	10,690	6,393	8,155	7,736
Compton	7,706	10,335	14,468	11,850	12,444	11,992
Argenteuil	6,414	5,951	7,393	9,648	9,207	9,016
Pontiac	5,054	6,663	9,402	14,885	15,421	16,320

Le même phénomène se produit dans les comtés d'Ontario situés sur les confins de Québec, comme nous le verrons plus loin.

Dans les provinces maritimes aussi, la proportion des Acadiens augmente par rapport à la population générale. Le miracle, dans cette contrée, c'est que la population française y existe du tout, après la cruelle persécution qu'elle a subie autrefois et qui même aujourd'hui n'a pas encore pris fin, bien que ce ne soit plus l'autorité politique qui la continue. Là, comme aux Etats-Unis, les amis de la langue française ont à combattre un ennemi nouveau et puissant qu'ils voudraient pouvoir respecter et aimer. C'est uniquement à son courage et à son amour de la patrie acadienne que ce groupe doit sa survivance. Dès que les circonstances le permirent, les Acadiens revinrent des contrées lointaines où on les avait déportés, ils

sortirent des bois où on les avait traqués comme des bêtes fauves. Aujourd'hui ils occupent de nouveau l'antique patrie; ils ont leurs terres, leurs églises, leurs écoles, leurs collèges, toute leur organisation sociale. Il semble cependant que leur caractère reflète quelque chose des tristesses passées. Ils sont plus graves et moins communicatifs que les gens de Québec.

"Je me sens le cœur réjoui, écrit le regretté abbé Casgain, en songeant que cette belle contrée, arrosée par les rivières Memramcook et Petitcoudiac, est encore toute française. Les Acadiens qui avaient été expulsés en 1755, en ont de nouveau pris possession, ils y ont si bien prospéré, qu'ils forment aujourd'hui le groupe le plus important de leur race au Canada. . . . Les terrains que leurs ancêtres avaient conquis sur la mer, par les travaux d'endiguement qu'ils avaient fait le long des deux rivières, et qui avaient été submergés depuis leur dispersion, ont été mis en culture depuis leur retour. Ces terrains ont été tellement agrandis d'année en année, qu'aujourd'hui leur longueur totale n'est pas moins de trente milles sur une largeur considérable."

Les Acadiens ont remporté là une belle victoire. Ils ont prouvé qu'on n'extermine pas un peuple qui garde dans son cœur l'amour de son pays. Cette population pleine de vigueur et de sève, et qui a produit depuis son retour un grand nombre d'hommes distingués, augmente constamment en nombre. M. Côté, dans l'étude dont nous avons cité plus haut quelques passages, fait remarquer que, tandis que la population de langue anglaise diminue dans deux sur trois des provinces maritimes, la population de langue française y augmente notablement, ainsi que l'atteste le tableau que nous transcrivons :

	POPULATION FRANÇAISE		
	1881	1891	1901
Prince-Edouard	10,751	11,847	13,866
Nouvelle-Ecosse	41,219	29,836	45,161
Nouveau-Brunswick	56,635	61,767	79,979

LA POPULATION FRANCAISE DU CANADA 367

Quant à l'Ontario, sa population totale n'a augmenté que de 68,622 durant la dernière décade, et sur cette augmentation celle de la population de langue française compte pour 57,548. Il résulte de ces chiffres qu'à une population totale de 1,404,974 en 1891, les Canadiens-français ont ajouté pendant la décade 244,897. L'augmentation totale de la population durant la même période ayant été de 538,076, il s'ensuit que près de la moitié de cette augmentation est due aux citoyens d'origine française. Si nous voulons suivre les Canadiens-Français jusqu'aux Etats-Unis nous retrouverons la même fécondité. M. R. R. Kuczynski a publié d'après le recensement de 1895, une statistique intéressante sur la fécondité des races dans la Nouvelle-Angleterre. Il a dressé pour le Massachusetts un tableau que nous condensons ici, en faisant remarquer que la proportion est à peu de chose près, la même dans toute la Nouvelle-Angleterre.

FÉCONDITÉ DES RACES AU MASSACHUSETTS.

Lieu de naissance des meres.	Nombre d'Enfants	Nombre d'enfants par femme mariée.	Nombre d'enfants vivants par femme mariée.
Massachusetts	518,614	2.70	1.95
Nouv.-Angleterre.....	202,673	2.64	1.86
Autres Etats de l'union	63,212	2.76	1.94
Irlande ..	472,467	4.97	3.20
Canada Anglais	15,328	3.21	2.24
Canada-Français.....	94,476	5.47	3.78
Angleterre	94,030	4.07	2.65
Allemagne	32,415	4.21	2.97

M. Kuczynski constate que de toutes les Canadiennes-Françaises mariées, âgées de soixante ans ou plus, dans le Massachusetts, l'année du recensement, trente-deux seulement n'avaient pas eu d'enfants. La théorie de la disparition prochaine de la race française en Amérique ne semble donc pas très clairement établie. (1).

(1) Il y a cependant des réserves à faire à ce sujet. Nous aurons à en parler lorsque nous traiterons de l'avenir industriel du Canada.

Si la progression numérique est un facteur important dans l'économie d'un peuple, le degré d'instruction ne l'est pas moins. Plus un peuple est instruit — nous entendons par là la véritable instruction qui comporte aussi l'éducation — plus il lit et plus il pense; en pensant il se civilise, et il arrive rapidement à désirer et à obtenir par le travail et par l'effort, les éléments sociaux et économiques qui sont nécessaires à son progrès. A ce point de vue le tableau que présente la population française du Canada n'est pas aussi encourageant. Cela paraîtra vrai surtout si l'on veut bien ne pas perdre de vue l'urgence du développement économique au Canada, la nécessité absolue ou nous sommes de trouver certaines solutions sociales si nous voulons rester les maîtres de notre pays. Dans un moment où les circonstances nous imposent le devoir de nous rendre supérieurs aux autres peuples au point de vue économique, nous constatons chez une partie de la population canadienne, sous certains rapports, une infériorité marquée. C'est la leçon que nous pouvons tirer des chiffres des deux derniers recensements décennaux résumés dans le tableau suivant que nous trouvons dans l'annuaire statistique officiel pour l'année 1903 :

STATISTIQUE DES ILLETTRÉS EN CANADA.

	Année.	Illettrés.	Pour cent sur Population totale.
Colombie-Britannique.....	1891	34,198	31.29
“	1901	55,902	28.38
Manitoba	1891	43,282	26.58
“	1901	67,833	30.64
Nouveau-Brunswick.....	1891	98,438	26.41
“	1901	87,442	26.57
Nouvelle Ecosse.....	1891	119,675	24.03
“	1901	110,425	21.48
Ontario.....	1891	454,253	18.13
“	1901	395,690	19.13
Prince Edouard	1891	27,126	24.87
“	1901	21,296	20.62
Québec	1891	609,925	40.98
“	1901	487,591	29.02
Territoires N. O.....	1891	62,549	63.20
“	1901	96,638	45.66
Canada	1891	1,449,446	29.99
“	1901	1,322,816	24.63

Ce malheureux tableau indique que malgré de très notables progrès, la province française de Québec donne le pourcent le plus considérable d'illettrés. C'est aussi dans cette province qu'on trouve le nombre le plus considérable de personnes ne sachant ni lire ni écrire, soit 487,591, contre 395,690 pour Ontario dont la population est d'un demi-million plus nombreuse. C'est ce nombre alarmant d'illettrés qui a servi de base à toutes les accusations d'ignorance portées contre la province française, et il faut convenir en effet que c'est une constatation désolante. Hâtons-nous cependant de dire que cette statistique montre la province de Québec sous un jour quelque peu injuste. Dans Ontario on ne trouve qu'une proportion de 11.34 p. 100 d'enfants au-dessous de cinq ans. Dans Québec cette proportion est de 14.41. De sorte qu'il reste dans Ontario une proportion de 7.85 p. 100 illettrés au-dessus de cinq ans contre 15.16 p. 100 dans Québec. La proportion est donc encore presque deux fois aussi considérable dans la province française. Il est certain qu'elle doit en grande partie cette infériorité à la faiblesse de son organisation scolaire et surtout au défaut d'esprit de suite et de sévérité dans l'application de la loi. On n'enseigne pas assez aux parents qu'un des plus grands crimes qu'ils puissent commettre, c'est de permettre à leurs enfants de grandir dans l'ignorance.

M. Léon Gérin a consacré à cette grande question plusieurs belles et savantes études qui ont paru dans la *Science Sociale* de l'année 1897. Le recensement de 1891, sur lequel il travaillait, indiquait le chiffre vraiment effrayant de 609,925 illettrés sur une population de 160,363 moindre que celle de 1901. Il aurait donc pu se montrer plus pessimiste qu'il ne l'a fait sans avoir tort. Lui seul, à notre connaissance, a abordé la question franchement et méthodiquement. Nous analyserons ici brièvement son travail qui nous paraît d'autant plus instructif que les données du dernier recensement confirment sur plusieurs points importants ses raisonnements et ses prévisions.

M. Gérin fait remarquer que dans les récriminations qui ne pouvaient manquer de suivre un aussi désastreux exposé, on s'en prit un peu à tout le monde, aux évêques qui dominent au conseil de l'Instruction publique, au peu de rétribution ac-

cordée aux instituteurs, aux méthodes, aux livres en usage, à toute l'organisation scolaire. Tout cela ne forme qu'un coté de la question, et, croit-il, la moins importante. Il existe un lien étroit entre le degré d'instruction et l'état social de la population. La proportion des illettrés est déterminée 1o par le régime du travail dans les divers groupes de la population ; 2o par les traditions familiales, traces laissées par les régimes antérieurs du travail que ces groupes ont traversés. L'auteur constate d'abord que ce sont les contrées de pêche maritime où l'on trouve le plus grand nombre d'illettrés. Viennent ensuite les contrées d'exploitation forestière et minière. C'est la forêt qu'on dépouille par un simple travail de récolte. Peu d'efforts soutenus, peu de calcul ; Tout cela produit un effet déprimant sur ceux qui en font un moyen principal d'existence. Ce sont les *lumber Kings* qui tiennent à bail le domaine public. Ils n'y fondent pas d'établissement durables ; ce sont des nomades qui abandonnent successivement chaque région dépouillée. Leurs employés sont des ignorants. Des ignorants aussi ceux qui habitent les contrées de défrichement et de culture isolée. Dans le travail du défricheur tel qu'il se pratique parmi nous, rien ne pousse vers l'instruction. Mais, hélas ! on retrouve également l'ignorance chez les populations des pays de culture commerciale et dans les villes de commerce ! Comment cela se fait-il ? Admettons avec M. Gérin que cela n'est pas uniquement explicable par les seuls défauts du système scolaire, admettons même que le mal tienne, dans une certaine mesure, à l'ancienne formation communautaire du peuple. Mais ces admissions faites, convenons également que le système y est pour quelque chose, pour beaucoup même, et M. Gérin lui-même en convient lorsqu'il dit : " Le plus grand bienfait que conférerait l'école d'initiative, ce serait assurément de préparer des générations de jeunes Canadiens-Français aptes à se faire une position dominante dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. C'est là, dans le Canada français, le nœud de question scolaire, c'est aussi le nœud de la question sociale, car s'ils veulent conserver leur autonomie et leur rang dans l'Amérique anglaise, il faut que les Canadiens-Français adoptent les pratiques qui font la prospérité et la supériorité de leurs concurrents."

Il est, suivant nous, certain que le grand nombre d'illettrés dans la province de Québec provient surtout des défauts du système. On a négligé l'école primaire. Le législateur a plusieurs fois reculé devant des influences très puissantes qui s'opposaient à son plus grand développement. Nous connaissons les arguments que l'on peut faire valoir à l'encontre de la trop grande vulgarisation de l'enseignement primaire parmi le peuple. Mais que peuvent tous les raisonnements du monde bons ou mauvais contre l'évolution humaine ? On peut en sous-main poser des entraves, mais aucun corps responsable n'oserait s'opposer ouvertement à la diffusion de l'enseignement, parce que l'on sent très bien qu'il faut que cela soit. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas accepter franchement cette nécessité et en tirer le meilleur parti possible ? Qu'on instruisse les enfants, mais qu'on les dirige en les instruisant. Qu'on s'efforce de leur enseigner dès le bas âge les moyens pratiques et probés de se tirer d'affaire. L'on s'apercevra bien vite, si l'on veut faire cela, qu'une instruction primaire ainsi comprise, bien loin de pousser les jeunes gens vers les villes, bien loin de leur inspirer le goût de la paresse et la passion de l'alcool, en fera des hommes sages, des agriculteurs experts et ambitieux, ayant l'amour de la terre et du progrès et un éloignement profond pour les vices sociaux qui minent la population française du Canada.

On semble avoir craint de trouver dans l'école primaire améliorée une concurrence qui ferait tort aux collèges et aux couvents. Erreur profonde et démontrée, ou l'on est tombé sans doute par crainte de voir se renouveler ici les troubles scolaires de France, où les conditions sociales et politiques sont toutes différentes; par suite aussi de la dénonciation des collèges classiques par certains amis de l'instruction plus ardents qu'éclairés. Cette seconde erreur est peut-être encore plus grave que la première. Que les collèges classiques manquent de certains éléments pratiques qu'il serait facile de leur donner, cela nul ne le conteste. Mais il est également incontestable qu'ils ont formé, qu'ils forment des hommes supérieurs et que leur rôle est de première importance nationale et sociale. De telles institutions sont essentielles aux peu-

ples qui aspirent à devenir grands. Ce sont des foyers, mais des foyers qui s'éteindront si l'on ne prend pas soin de les alimenter.

Où donc trouverons-nous cet aliment dont les collègues ont besoin parmi une population ignorante et illettrée ? Nous comprendrons mieux tout cela lorsque nous aurons étudié de plus près le groupe français qui nous occupe en ce moment. Affirmons cependant, avant de passer outre, ce principe qui nous paraît consacré par l'expérience, c'est qu'en fait d'institutions sociales toutes contiennent, à des degrés différents, des éléments utiles qu'il faut conserver avec soin. Détruire, c'est presque toujours rétrograder. Détruire les collèges classiques ce serait enlever au Canada-Français son principal élément de supériorité, ce serait le décapiter une seconde fois en tarissant la source de ses hommes publics ; négliger l'école primaire c'est préparer un autre genre de destruction, celle qui atteindra l'influence qu'exercent les directeurs de l'enseignement dans notre pays. Non, il ne faut pas détruire, mais édifier, améliorer sans cesse. C'est ainsi que les sociétés sages et progressives respectent le passé tout en préparant l'avenir.

En étudiant attentivement le caractère de nos compatriotes d'origine française, nous devons, croyons-nous, conclure, qu'au fond ils se sont moins écartés de la formation intellectuelle française qu'on pourrait le croire, en tenant compte du changement de milieu, et de la diversité des événements de leur histoire depuis leur séparation. La cause en est indubitablement qu'ils ont continué à recevoir une éducation toute française. Le Canadien-Français est resté essentiellement et avant tout logique. Cela fait tout à la fois sa force et sa faiblesse. On remarque le contraire chez l'Anglo-Saxon qui se pique d'être pratique avant d'être logique. Cette logique française, simple et lucide, devient de la profondeur chez les esprits d'élite. Elle est en effet essentielle à toutes les grandes conceptions originales. On peut dire qu'elle fut de tout temps la lumière de l'esprit français. Mais elle peut produire de regrettables résultats chez les sujets incultes et ignorants ; elle est plus dangereuse encore pour ceux qui ne sont qu'à demi instruits, ou mal instruits. Instruire sans diriger, c'est placer une arme meurtrière entre les mains de qui ne sait pas s'en servir. C'est

une logique mal entendue qu'on trouve au fond de tous les défauts les plus apparents du Canadien-Français moderne. Il se peut qu'il se ressente encore des conséquences d'une ancienne formation sociale vicieuse et que cela nuise à son développement. Mais cette cause ne nous paraît que très faiblement déterminante. Il est important en effet de ne pas oublier que le colon français émigré au seizième ou au dix-septième siècle, n'a pas eu à subir l'effet déprimant d'un régime social tellement mauvais qu'il a rendu la Révolution possible. Les circonstances lui ont épargné au moins deux siècles de famines périodiques et d'oppression, causes qui expliquent tout à la fois les faiblesses et les violences de ce peuple subitement déchainé à la fin du dix-huitième siècle. Les étrangers impartiaux qui assistèrent à cette époque aux séances des premières assemblées législatives françaises, avaient peine à en croire leurs yeux et leurs oreilles, tant ces députés leur paraissaient incapables de diriger les affaires de leur pays, non seulement par suite de leur ignorance pratique, mais surtout par leur défaut d'équilibre. Il faut lire à ce sujet les *Origines de la France contemporaine*, de Taine, et la *Révolution française* de Thiers.

Vers cette même époque les Canadiens-Français, tout en conservant au fond la formation française, commençaient à manier habilement l'arme constitutionnelle et parlementaire, et ils y avaient été préparés par une longue suite de combats contre la nature et contre les hommes, vie toute d'initiative où il fallait oser et agir sous peine de succomber. On admettra que les circonstances étaient très différentes. A tout événement, il nous semble incontestable que l'initiative individuelle et nationale leur a rarement fait défaut lorsqu'ils ont compris clairement leur intérêt ou leur devoir.

Voyons donc si nous ne trouverons pas des causes plus rapprochées pour expliquer quelques-unes de leurs imperfections sociales. Prenons au hasard, dans la classe la moins entamée, un chef de famille, cultivateur vivant sur sa terre. Sans être riche, il est à l'abri du besoin. (1) C'est un brave homme, sa

(1) Depuis des générations nos cultivateurs vivent dans l'abondance des choses de première nécessité. Il est rare qu'ils fassent comme les paysans français dont on nous fait la description, lesquels se privent presque du nécessaire pour épargner et acquérir des biens fonciers.

femme est excellente, tous deux sont intelligents. Ils sont peut-être illettrés; mais s'ils savent lire et écrire, ils ne trouvent à leur portée aucune littérature utile et pratique. C'est là un des inconvénients de leur éloignement du foyer intellectuel de leur race, et il faut avouer que le journal politique ne supplée que très imparfaitement à cette lacune. Leurs horizons sont donc très bornés, la somme de leur impression très faible, et l'on peut dire qu'ils ne connaissent que ce qui est traditionnel dans leur milieu paroissial. Comme le grand nombre des ignorants, ils ne savent guère faire valoir leur bien, ne se doutant même pas qu'il leur soit possible de faire autrement et mieux qu'ils ne font. Ils se laissent vivre, et si parfois il leur arrive de réfléchir, voici comment ils raisonnent: A quoi bon l'effort? La culture ne paye plus, on ne vend plus rien. En cultivant juste ce qu'il nous faut pour notre consommation, nous faisons le nécessaire; que faut-il de plus pour gagner le paradis? On répare à peine la maison et les bâtiments qui graduellement se dégradent, on n'améliore pas la terre qui s'épuise, on soigne peu les bestiaux dont la race dégénère et dont le nombre diminue. On se sent un peu plus pauvre, mais on a tout de même du pain sur la planche. Acheter des machines agricoles, des animaux de race améliorée ce serait s'appauvrir davantage pour un profit éloigné et fort problématique. Quant à se grever d'impôts, surtout de l'impôt scolaire qui ne rapporte rien du tout, il ne faut pas y songer. C'est ainsi que se travestit la logique chez l'ignorant. Cette famille a vécu ainsi depuis plusieurs générations, sans que le vice économique de l'indifférence routinière qui la mine l'ait encore atteinte dans sa vitalité, ni même sérieusement dans sa fierté. Nous le savons tous, la fierté est une des grandes vertus du Canadien-Français, puisqu'elle repose sur le sentiment d'une mission nationale. C'est peut-être là son point le plus profond, l'aiguillon qui le sauvera en définitive.

Avant d'aller plus loin, examinons les conséquences immédiates de cette ignorance et de cette apathie du cultivateur. Il nous suffira, pour nous en rendre compte, de comparer la statistique agricole de Québec avec celle d'Ontario, où l'état social de l'agriculteur est meilleur, à cause d'une instruction pra-

tique mieux dirigée et plus généralement répandue. En 1901, la valeur du capital agricole de la province d'Ontario s'élevait à \$932,595,051; dans la province de Québec, le capital agricole n'atteignait qu'à \$436,176,916, beaucoup moins que la moitié. Cependant il y a moins de deux fois autant de propriétaires ou cultivateurs dans la province supérieure; les chiffres sont de 224,127 et de 150,599 respectivement. Mais la propriété que détiennent ceux-ci vaut moins. Une terre en culture d'une étendue de cent acres ne vaut en moyenne que \$3,300 dans Québec; dans Ontario elle en vaudrait \$4,500. Ce n'est pas tout. La production agricole de la province d'Ontario, l'année du Recensement, et sans déduction des frais de culture s'élevait à \$197,333,824, soit plus de 20 p. 100, tandis que la production agricole de la province de Québec ne s'élevait qu'à \$86,390,781, (1) un peu moins de 20 p. 100. De sorte que si nous supposons que les frais de culture s'élèvent à cinquante pour cent dans chaque province, il reste acquis que tous les automnes, les cultivateurs d'Ontario réalisent des profits nets dépassant *cinquante millions de dollars* ceux des cultivateurs de Québec. Si cela devait continuer, ceux-ci ne pourraient pas soutenir la concurrence bien longtemps. Il est vrai que le climat de Québec est plus rigoureux que celui d'Ontario, mais cette circonstance est bien loin d'expliquer un aussi grave écart. (2) Nous donnerons, du reste, plus loin la preuve officielle que la culture convenablement dirigée peut rapporter presque autant dans une province que dans l'autre.

Ces points importants constatés, revenons à notre famille type. Elle est nombreuse, ce qui devrait être pour elle un avantage. Malheureusement, la routine meurtrière est là qui l'attend. Elle saisit les enfants dès le bas âge. Ils grandissent, comme leur parents, dans l'ignorance, presque sans instruc-

(1) Les produits laitiers ne sont pas compris dans ces chiffres. Elles rendraient la situation de Québec un peu plus favorable.

(2) Une contrée où l'on cultive avec succès le tabac ne saurait offrir de grands désavantages au point de vue de la culture générale. On sait qu'à l'est de Québec, où les hivers sont plus froids que dans la région de Montréal, on cultive avec succès les arbres fruitiers.

tion, sans éducation surtout, et sans saine ambition, ce qui est bien grave. Nous ne disons pas qu'ils deviennent du premier coup des dégénérés, mais ils restent dans la routine traditionnelle. Là où il n'y a pas progrès, il faut qu'il y ait décadence et la décadence conduit à la longue à la sauvagerie. Les exemples en sont rares, il est vrai, cependant il en existe. Qui pourrait croire, en étudiant la condition actuelle des Maures du Maroc, qu'ils furent autrefois un peuple de haute civilisation !

Les générations qui se succèdent sans progrès réel dans les campagnes du Canada-Français, tendent donc, dans ces conditions, à devenir progressivement inférieures. Ainsi que cela arrive presque toujours en de telles circonstances, ils conservent et développent les vices de la vie civilisée en laissant de côté la plupart de ses vertus. Filles et garçons sont probablement inférieurs à leurs parents, mais il croient naturellement en connaître bien plus long. On assiège les vieux parents, dont l'énergie commence à décroître; on leur demande des toilettes, des équipages, une foule de choses fort au-delà de leurs moyens. La terre ancestrale est hypothéquée pour leur procurer ces inutilités frivoles, les intérêts, souvent usuraires, mangent la récolte, le découragement survient, et bientôt il faut se disperser pour vivre. L'héritage vendu fournit les moyens de s'expatrier, la famille part, elle est perdue pour la patrie. Qu'est devenue pour elle la devise nationale: Emparons-nous du sol ? (1)

(1) C'était là, du reste, le caractère des paysans français d'avant la Révolution, alors que l'espérance d'améliorer leur sort n'était pas encore entrée dans leur esprit. Les lignes qui précèdent étaient déjà écrites lorsque nous trouvions dans *Mauprat*, une des meilleures œuvres de George Sand, une confirmation si frappante de notre théorie, que nous ne pouvons nous dispenser de transcrire ici une page de cette admirable peinture:

“Ces gens-là (les paysans) ont de la vanité, ils aiment la *braverie*, mangent le peu qu'ils gagnent pour paraître, et n'ont pas la prévoyance de se priver d'un petit plaisir pour mettre en réserve une ressource contre les grands besoins. Enfin, ils ne savent pas gouverner l'argent; ils nous disent qu'ils ont des dettes, et s'il est vrai qu'ils en aient, il n'est pas vrai qu'ils emploient à les payer l'argent que vous leur donnez. Ils ne songent pas au lendemain, ils payent l'intérêt aussi haut qu'on veut le leur faire payer, et ils achètent avec votre argent une chenevière ou un mobilier, afin que les voisins s'étonnent et soient jaloux. Cependant les dettes augmentent tous

N'est-ce pas là la triste histoire d'un grand nombre de familles canadiennes-françaises ? C'est, en raccourci, si l'on en excepte l'exil qui est heureusement l'exception, l'histoire de ce peuple depuis trente ans. Nous touchons là aux causes très simples du mal qui le mine et dont le symptôme le plus alarmant, parcequ'il est le plus apparent, est le dépeuplement des campagnes. Il faut un remède qui remette en œuvre toutes les énergies nationales assoupies. Ce remède, c'est l'éducation saine, et ces mots comportent beaucoup plus que la simple instruction. La mission de ceux qui ont à lui communiquer cette éducation est grave, car ils peuvent se tromper. Quelquefois le corps social, par un merveilleux instinct de conservation, résiste, sans cause apparente, aux conseils les mieux intentionnés. Il faut alors que l'éducateur s'arrête et qu'il réfléchisse, car il se peut qu'il se trouve en présence d'une tendance qu'il ne faut pas déraciner mais simplement diriger. Essayons de nous faire comprendre. Parmi les causes d'appauvrissement et de dépeuplement des campagnes, on a signalé la culture routinière et le luxe. La routine a été combattue avec assez de succès. Il suffisait, en effet, pour réussir, de donner l'éveil, de diriger l'opinion ainsi éveillée en mettant directement sous le regard du cultivateur les avantages d'une culture intelligente et soignée. C'était là un commencement d'éducation saine, aussi, la croisade sérieusement entreprise, le progrès devint-il presque immédiatement visible. Il n'en a pas été de même pour le luxe. On a tonné contre lui du haut de la chaire et dans les journaux, mais sans beaucoup de succès. Le peuple n'était pas convaincu, l'exemple était trop contagieux, le boutiquier trop accommodant. En rejetant ces conseils bien

les ans, et, au bout du compte, il faut vendre chenevière et mobilier, parce que le créancier veut son remboursement ou de tels intérêts qu'on ne peut y suffire. Tout s'en va; les intérêts ont emporté le revenu; on est vieux, on ne peut plus travailler. Les enfants vous abandonnent parce que vous les avez mal élevés et qu'ils ont les mêmes passions et les mêmes vanités que vous." Le paysan dans ces conditions devenait mendiant; mais de même qu'en France les choses sont aujourd'hui changées, de même aussi en Canada, le paysan ruiné n'est pas aussi mal qu'il l'eut été autrefois, puisqu'il devient ouvrier industriel à l'étranger. Le progrès est ici bien lent et nous coûte bien cher. Cependant il y a progrès parce que le progrès est la loi du monde.

intentionnés; le peuple était-il dans l'erreur ? Pas tout à fait. On a voulu extirper de son cœur l'amour des choses dispendieuses et voyantes. On n'a peut-être pas assez réfléchi que cette tendance, convenablement dirigée, pouvait devenir le premier pas vers l'amour réel de l'art et des industries d'art. Nous savons qu'il existe dans cette population des qualités artistiques latentes. Pour les faire éclater, il suffirait de cultiver son goût. Alors il rejetterait de lui-même toute cette "braverie" vulgaire qu'on lui reproche maintenant. N'oublions pas que le luxe, en lui-même, n'est pas un vice. Le prétendre ce serait condamner une foule d'excellentes gens et mettre sous interdit des choses belles et utiles. C'est l'abus qui est vicieux. Le luxe peut en effet devenir un puissant instrument du progrès. Il est reconnu de nos jours que l'*aura médiocritas* n'est pas de saine économie, et l'humanité ne progresserait guère s'il cessait de se forger des besoins nouveaux. Mais le luxe n'est bon que lorsqu'il conduit à l'effort et au développement énergétique des facultés. Nous savons par une triste expérience que si on le laisse sans direction, il peut conduire à la vente des terres et au dépeuplement des campagnes et devenir par l'abus un vice social dangereux. Et cependant, comme la loi de l'évolution opère toujours, même lorsque certains faits semblent prouver le contraire, nous verrons bientôt cette qualité latente ou ce vice, suivant le cas, qui a contribué à l'exil d'un grand nombre de Canadiens, affecter puissamment et favorablement leurs destinées, lorsqu'ils seront transportés dans un autre milieu où nous aurons plus tard à les suivre.

On a cru aussi trouver la cause du mal social dans les entraves apportées à la colonisation. M. Gaston de Montigny nous parle avec la juste indignation d'un cœur patriotique et d'un esprit éclairé d'une succession de gouvernements, tous, en fait sinon en principe, hostiles au colon; qui pour un misérable revenu qu'il serait facile de se procurer autrement, vendent l'héritage national à des spéculateurs. Hélas ! il nous semble que nous sommes ici en présence d'un effet plutôt que d'une cause. N'est-il pas tout naturel que les assemblées électives soient faites à l'image de leurs commettants ? Il faut revenir à la famille de notre respectable cultivateur pour trouver l'ori-

gine du député. Parmi les enfants de cet agriculteur, le curé ou le notaire en a remarqué un qui lui paraît bien doué. Il s'emploie auprès des parents pour que cet enfant soit envoyé au petit séminaire ou au collège pour y acquérir la somme de connaissances jugée nécessaire pour devenir prêtre, avocat ou médecin. Cette pratique est excellente et l'on ne saurait trop la louer. Si ce jeune homme entre dans la sacerdoce, il fera presque certainement ce qu'on appelle un bon prêtre, c'est-à-dire qu'il vivra d'une vie chaste, il administrera les sacrements et veillera aux mœurs de ses paroissiens, comme l'ont fait ses devanciers; avec moins de succès qu'eux cependant, car lorsqu'une population n'est pas en progrès, la criminalité et le vice se propagent rapidement. Mais il attribuera cela à l'esprit corrompateur du siècle. Avocat, médecin ou notaire, l'enfant deviendra également un personnage respectable, suivant la routine décadente traditionnelle. On dira de lui: C'est un bon citoyen. Cela est-il bien sûr? Où voit-on que ce bon prêtre, que ce respectable praticien soit meilleur citoyen dans la classe où il est entré que son père le cultivateur dans la sienne? Nous craignons bien qu'il ait à rendre un compte encore plus sévère de l'usage qu'il aura fait de ses talents et de ses avantages. Le premier, claquemuré dans son ignorance, pouvait assez difficilement voir et comprendre. Le second est resté volontairement dans les ténèbres, car il lui était possible de faire la lumière. Il n'a pas cru mal faire, il n'a pas pensé, il n'a pas su comprendre l'important problème social qui se présentait à lui, voilà tout. Ceux qui l'avaient formé y avaient-ils pensé davantage? Il est probable que non. Pourtant tous ont agi de la meilleure foi du monde. Nous ne peignons pas de malhonnêtes gens, nous ne faisons que signaler certaines ignorances, au sens social de ce mot.

La multiplicité des crimes violents que, depuis quelques années, nous avons à déplorer dans la province de Québec, est la manifestation d'une véritable décadence sociale. Les préceptes moraux, même appuyés de la sanction religieuse, sont impuissants à combattre ces tendances, à moins que l'éducation sociale du peuple ne soit constamment soignée. Négliger ce point essentiel c'est affaiblir le corps social et l'individu, ou

de moins permettre qu'ils s'affaiblissent. Or, une société où il existe une forte proportion de cerveaux déprimés, est en grand danger. Ces êtres faibles et impuissants, ne se respectant plus eux-mêmes, cessent de respecter les autres, bien qu'ils les puissent craindre. Leur habitude ordinaire d'esprit est l'apathie, avec des accès de violence aveugle, ordinairement déterminés par l'abus de l'alcool. Ceux qui en sont à chercher les seules joies de la vie dans les drogues que les médecins appellent les poisons du système nerveux, ne sont pas des hommes civilisés, ni même des hommes sauvages, ce sont des dégénérés. C'est donc en vain que la religion enseignera la morale la plus pure, si elle s'adresse à des sujets incapables de la comprendre. Il faut combattre ces tendances mauvaises en enseignant à l'homme dès son enfance l'horreur de ces stimulants et des catastrophes que leur usage entraîne; en lui démontrant que c'est en développant les sources naturelles et légitimes de la vie qu'on renaît à la joie et à l'espérance. C'est dans ce terrain préparé que la morale germera. Et puisque, dans les conditions actuelles, il est difficile de supposer que cette éducation pourra s'acquérir au sein de la famille, pourquoi ne pas commencer par l'école cette réunion d'esprits jeunes et propres à recevoir les saines impressions ?

Ceux qui connaissent les campagnes de la province de Québec devront convenir que nous ne représentons pas ici des types imaginaires. L'esprit public, le sentiment des responsabilités n'existent que chez un bien petit nombre, alors que tous devraient en être animés. Or c'est parmi ces hommes qu'on suppose instruits, mais qui souvent ne le sont guère dans les matières essentielles, que le peuple choisit ses mandataires. En acceptant ce mandat, le député s'engage, en théorie, à renoncer à toute pensée égoïste pour devenir un vigilant de toutes les heures, le gardien des libertés publiques, l'artisan de la grandeur nationale. Les députés sont-ils à la hauteur de cette mission ? Est-il facile qu'ils le soient, tout imprégnés qu'ils sont d'une atmosphère sociale viciée et qu'ils apportent avec eux au sein de l'assemblée délibérante ? Non, cela est à peine possible. Soyons justes cependant. Parmi ces élus du suffrage, il en est plus qu'on pense qui voudraient entreprendre

des réformes. Quelques-uns, c'est le petit nombre il est vrai, s'inspirant des exemples du passé, seraient prêts à faire de véritables sacrifices pour le relèvement social de leurs compatriotes. Ils savent, ils sentent que leur salut est dans l'action, et que pendant qu'ils s'attardent et s'endorment, d'autres prennent leur place au banquet des peuples. Mais ceux-ci craignent de rester incompris, ceux-là ne se sentent pas soutenus par l'opinion. Tous deux se trouvent désarmés en face de la mortelle apathie publique. Et c'est ainsi qu'il arrive que le représentant du peuple dans sa sphère ne montre pas plus d'initiative éclairée que l'homme de profession dans la sienne et que ni l'un ni l'autre n'est meilleur citoyen que le cultivateur qui épuise sa terre, la vend et émigre.

Tels sont les résultats d'une vie sociale trop peu intense et d'une vie familiale trop étroite, suivant l'expression de M. Gérin. Il n'en fut pas toujours ainsi. Aux heures les plus sombres de l'histoire canadienne la race canadienne-française sut s'affirmer. Elle donna des preuves éclatantes de patriotisme et d'esprit public, d'audace dans ses conceptions politiques, de sagesse, de mesure et de persévérance dans l'exécution des réformes nécessaires à la nation. Depuis lors, elle a un peu trop dormi sur ses lauriers. Mais elle se réveille, elle ressaisit son flambeau. Déjà, nous l'avons vu, l'ennemi le plus redoutable, l'ignorance recule devant sa lumière et dans la plupart des paroisses la stagnation agricole est chose du passé. Partout dans nos campagnes le peuple se relève et il signale la reprise du combat en s'emparant d'une grande et importante industrie, l'industrie laitière. Le petit tableau qui suit donnera une idée de la situation de cette industrie dans les deux grandes provinces l'année du recensement (1901).

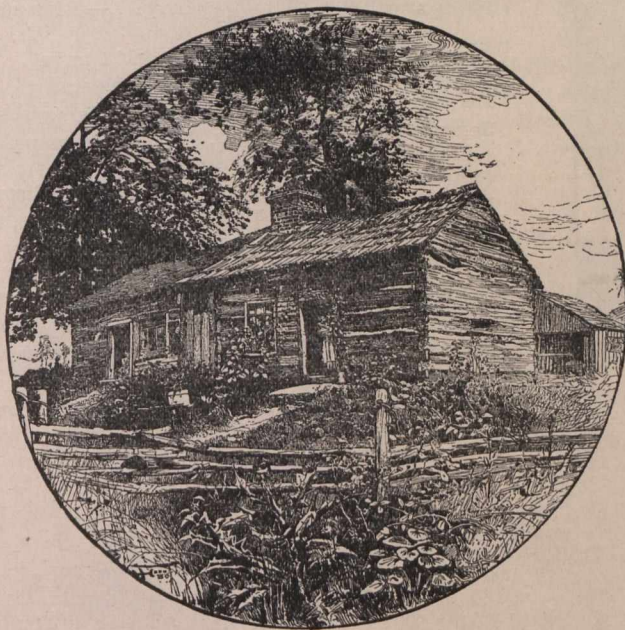
	Nombre de fabriques	Beurre		Fromage		Nombre de patrons	Payé aux patrons \$	Rende- ment par tête
		lbs.	\$	lbs.	\$			
Ontario	1,336	7,559,542	1,527,935	131,967,612	13,440,987	83,087	12,956,240	5.9
Québec.....	1,992	21,625,000	4,916,756	80,630,119	7,957,621	100,830	11,039,279	6.7

Pour comprendre les progrès que fait la province de Québec dans cette industrie, il faut savoir qu'en 1891, elle ne fabriquait des produits laitiers qu'au montant d'un peu moins de trois millions de dollars. Nous avons de plus l'assurance que le progrès se maintient et même qu'il s'accroît, puisqu'en 1903, elle comptait 2,638 fabriques, 646 de plus que l'année du recensement. Cette industrie, surtout celle du beurre, demande, outre les connaissances spéciales, beaucoup de soin et de propreté. Elle exige l'emploi de machines perfectionnées et une surveillance constante des fabriques par les cultivateurs qui en sont les patrons. Ces patrons étant au nombre de plus de cent mille sur un total de cent cinquante mille cultivateurs dans la province, on peut dire que presque tous y sont directement intéressés. Les directeurs de fabriques d'autre part, sont intéressés à ce que les cultivateurs améliorent leurs races de bestiaux, à ce qu'ils leur donnent des soins intelligents et suffisants. Cela entraîne nécessairement l'amélioration des terres et de toutes les méthodes de culture, le relèvement de toute la classe agricole. Si, Québec augmente encore ses produits laitiers au taux de 341 p. 100 pendant la prochaine décennie, cela lui donnerait en 1911 une production totale, sans tenir compte de la valeur du lait et de la crème, de plus de 80 millions. Il n'y a pas lieu d'en désespérer puisque l'on constate dès maintenant que le nombre de fabriques, qui, pendant la décennie précédente, n'augmentait qu'à raison de 117 par année, s'accroît maintenant de 323 par année. Si, pendant la même période, l'industrie laitière dans l'Ontario ne progresse, comme pendant les dix années passées que de 100 p. 100, ce qui est déjà beau, on aura beaucoup fait pour combler l'écart qui existe entre le revenu agricole des deux provinces et la race française aura échappé à un grand danger économique et social.

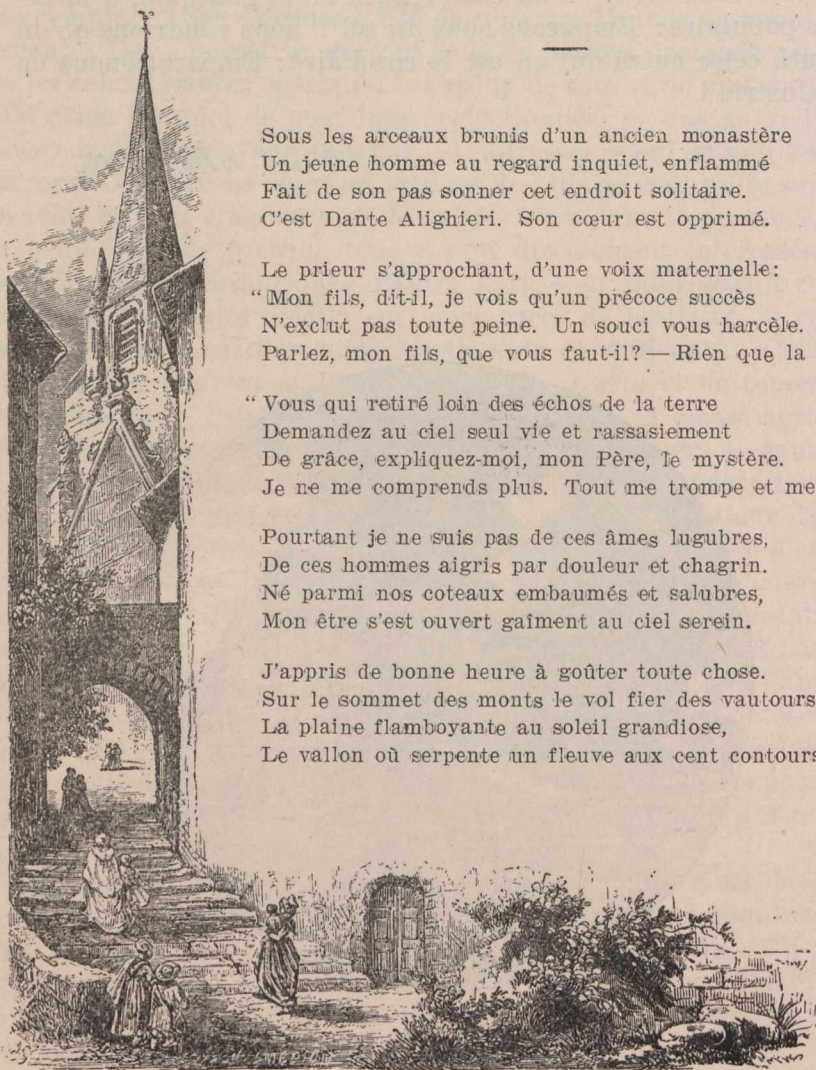
Le groupe français du Canada peut avancer sans crainte dans cette voie largement ouverte. L'accession de richesse conduira inévitablement à l'amélioration de la culture générale. On a représenté comme un danger l'exportation très considérable qu'on fait en Canada des produits laitiers. Nous ne voyons pas la chose ainsi. Si toutefois il existait là un inconvénient, il se corrigerait graduellement avec l'augmentation de la popula-

tion du pays. Et cette croissance sera rapide si nous réussissons à implanter ici la grande industrie. Ceci nous amène à étudier le groupe de langue française à un autre point de vue. Voyons quel rôle il peut espérer de jouer au Canada sous le rapport industriel. L'on comprendra alors pourquoi, à la devise populaire: Emparons-nous du sol ! nous voudrions qu'on ajoutât cette autre qui en est le corollaire: Emparons-nous de l'industrie !

Erol Bouchette.



Dante et le Moine



Sous les arceaux brunis d'un ancien monastère
Un jeune homme au regard inquiet, enflammé
Fait de son pas sonner cet endroit solitaire.
C'est Dante Alighieri. Son cœur est opprimé.

Le prieur s'approchant, d'une voix maternelle:
" Mon fils, dit-il, je vois qu'un précoce succès
N'exclut pas toute peine. Un souci vous harcèle.
Parlez, mon fils, que vous faut-il? — Rien que la Paix! "

" Vous qui retiré loin des échos de la terre
Demandez au ciel seul vie et rassasiement
De grâce, expliquez-moi, mon Père, le mystère.
Je ne me comprends plus. Tout me trompe et me ment.

Pourtant je ne suis pas de ces âmes lugubres,
De ces hommes aigris par douleur et chagrin.
Né parmi nos coteaux embaumés et salubres,
Mon être s'est ouvert gaîment au ciel serein.

J'appris de bonne heure à goûter toute chose.
Sur le sommet des monts le vol fier des vautours,
La plaine flamboyante au soleil grandiose,
Le vallon où serpente un fleuve aux cent contours;

La mer toujours sublime en son calme ou sa rage,
A chaque éveil du jour votre clocher lointain
Qui semble lentement sortir d'un blond nuage,
Tout fut à mon esprit un incessant festin.

Que d'instants j'ai passés en face des étoiles,
Enfant de quatorze ans, au front déjà rêveur,
En appelant quelqu'une à se mirer sans voile
Dans mes grands yeux noyés d'amour et de ferveur!

Sous l'orgue tour à tour gai, triomphant et sombre,
Dans nos immenses nefs, en un coin recueilli,
Que de fois j'ai pleuré d'émoi, caché par l'ombre!
Que de fois j'ai d'angoisse ou d'aise tressailli!

Air de viole ou son majestueux d'église,
Murmure de forêt, bruit cadencé du flot,
Est-il vent orageux, est-il suave brise,
Qui ne m'ait arraché gai refrain ou sanglot?

Un jour même je crus — Que le ciel me pardonne! —
Je crus voir le reflet d'un univers meilleur
Sur un front radieux comme un front de Madone,
Tel que l'avait forgé mon rêve intérieur.

Étais-je le jouet d'une ironique fée?
Mais sa voix m'instillait l'extase avec l'amour.
Je lui jetai mon cœur — un facile trophée —
Plus de doute, j'avais le bonheur sans retour.

Tout mon être frémit sous un accent sonore
Qu'on eût dit échappé d'un luth tombé des cieux,
Pour chanter mon bonheur à sa brillante aurore
Sur mes lèvres monta le langage des dieux.

Des contrastes amers de l'humaine folie
Vous, ô mon Père, vous qui devez tout savoir,
Répondez-moi. D'où vient que la mélancolie
Peut si vite assombrir l'aube d'un tel espoir?

Quand on se croit au ciel pourquoi cette tristesse?
Pourquoi pareil revers dans l'amour et le beau?
Pourquoi s'envole ainsi l'image enchanteresse
Et sur elle descend ce linceul de tombeau?

D'où vient qu'un cœur se sent encore solitaire,
 Implacablement vide, alors qu'il obtient tout
 La paix! n'est-ce donc rien qu'un rêve en cette terre?
 En plein enchantement se glisse le dégoût?"

Le vieux prêtre sourit: "Écoutez nos saints livres,
 Mon fils, ils vous diront qu'ici-bas tout est vil:
 D'apparences les sens y peuvent paraître ivres;
 Mais l'homme est voyageur, la terre un lieu d'exil.

Ni par ce qu'elle entend l'oreille n'est remplie
 Ni l'œil n'est satisfait par ce qu'il entrevoit
 Toute coupe offre moins d'arome que de lie;
 Toute lèvre se plisse aux liqueurs qu'elle boit.

Pourtant goûter à tout; effleurer tout calice,
 Aspirer tout parfum, jouir de tout éclat,
 En des sons ravissants se perdre avec délice
 De la jeunesse c'est l'élan que rien n'abat;

Rien, rien, sinon la main pesante de l'épreuve
 Pour pénétrer le sens de cette vie, ami,
 L'âme doit revenir sur soi meurtrie et veuve,
 Le cœur doit se broyer, le front être blémi.

Alors l'enfant commence à devenir un homme,
 Voyant combien pâlis sont les terrestres biens;
 La lumière en lui monte et la paix s'y consomme,
 Du monde refoulant les hochets et les riens.

Une ombre avait passé tout charme et toute grâce
 Sur le fond de la grotte où nous vivons captifs;
 D'un idéal portrait dont vous cherchiez la trace
 Vous avez cru saisir les rayons fugitifs.

Mais sous vos doigts néant. Seule la roche nue
 S'est dressée à vos yeux narguant votre tourment.
 Puis avec le dépit la douleur est venue.
 Ne la maudissez pas: ce serait follement.

Vous voyez qu'ici-bas il n'est rien qu'apparence
 Qu'aux sens demander de combler notre amour
 C'est au roc demander fleurs, vie, exubérance!
 Béni le coup qui fit dans votre âme un tel jour!

Affligé, mais déçu d'une image grossière,
 Vous vous tournez, mon fils, doucement du côté
 D'où vient sur nos parois la lointaine lumière;
 Vous éprouvez la faim de la réalité.

Enfin, vous le savez. Les choses les plus belles
 Nul mortel ne saurait les saisir par les yeux.
 De notre glue il faut qu'il déprenne ses ailes,
 S'il désire voler jusqu'aux portes des cieux.

Un malaise vous rend toute chose insipide.
 Ah! bénissez, mon fils, ce précoce dégoût.
 Dieu veut vous engager d'un essor plus rapide
 Dans la voie où sagesse et force sont au bout.

Il veut que vous puissiez sans ombre et sans écaille
 Contempler l'univers d'un regard surhumain.
 Je l'entrevois, mon fils, et mon être en tressaille,
 Bien que doive sur vous s'abattre un grand chagrin:

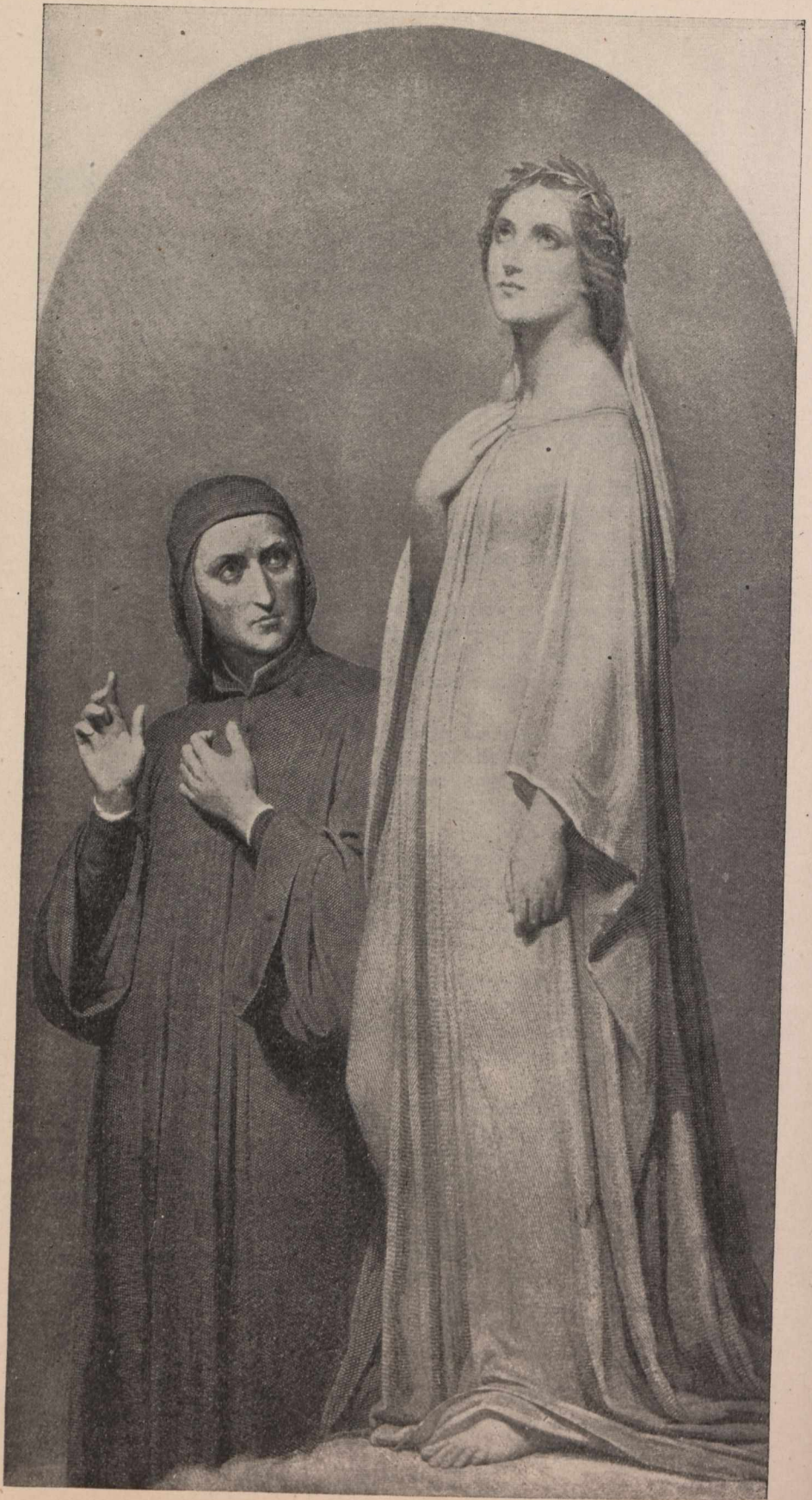
Le Seigneur veut par vous, faire de grandes choses;
 Oui, de l'éternité déchirant l'horizon,
 Vous nous déroulerez les tableaux grandioses,
 Vous briserez les murs de notre humble prison.

Mais la douleur encor vous doit une auréole.
 Pour ce grand œuvre il faut vous sacrer et mûrir.
 Ni plainte, ni courroux, ni mauvaise parole!
 Attendez-vous, mon fils, à grandement souffrir

La crise passera tordante et convulsive,
 Après l'oppression, après le brisement
 Que la lumière alors vous sera belle et vive!
 Eblouissant viendra du ciel l'apaisement&

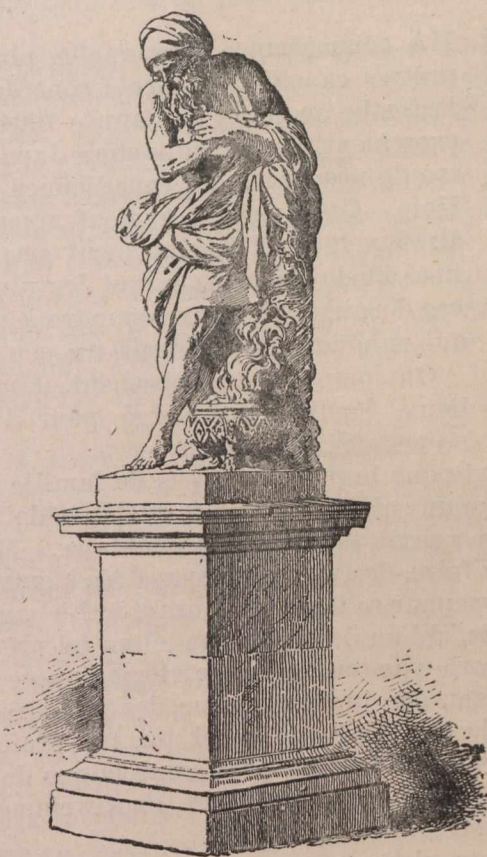
La disparition des ombres sensuelles
 Vous laissera charmé dans l'éclat du réveil:
 Ne trouvant que pâleur aux images charnelles,
 Vous ne pourrez aimer que l'unique soleil.

Oui, la douleur en vous fera cette merveille:
 Les yeux illuminés, le cœur transfiguré!
 Ne tremblez pas, mon fils. Pour vous je prie et veille.
 Allez! avant ce soir vous serez éclairé."



Dante rentre à Florence. — Hélas! sur cette porte,
Qui fait battre son cœur luit un signe odieux.
Ah! le moine est compris. Béatrix était morte!
Dante, pour la revoir, ne vivra plus qu'aux cieux! (1)

Raymond Sablan.



(1) Dante, né à Florence en 1265, mort à Ravenne en 1321, le plus grand poète de l'Italie, auteur de la "Divine Comédie." Ayant rencontré Béatrix, fille de Folco Portinari, il lui voua un amour à la fois idéal et passionné qui, après la mort de la jeune fille en 1290, se transforma en une vénération religieuse. Le poète fit de la défunte l'inspiratrice de toutes ses pensées et de toutes ses actions. Beau tableau de Ary Sheffer: *Dante et Béatrix*, que nous reproduisons ici.

Nos Prêtres Educateurs



MA connaissance personnelle, plus de soixante prêtres canadiens-français sont descendus dans la tombe au cours de l'année 1904. La plupart exerçaient le saint ministère dans l'une ou l'autre de nos provinces canadiennes ou aux Etats-Unis. Quelques-uns avaient appartenu surtout au monde de l'enseignement secondaire. J'ai noté quelques noms parmi les plus célèbres de ces derniers, et, pour répondre à une invitation, qui m'honore, je voudrais un peu parler d'eux.

On comprend curieusement, dans certains milieux, l'œuvre du clergé pour l'enseignement secondaire en ce pays.

Sous prétexte que le prêtre n'a pas de famille à faire vivre, on juge vite qu'un salaire de cent et quelques dollars lui suffit amplement, en sus de sa pension alimentaire. Mais ce prêtre a des études à faire, des voyages nécessaires à entreprendre, des livres à acheter pour se tenir au courant? Eh! qu'il s'arrange!

Par exemple, si l'on découvre que tel ou tel prêtre de l'enseignement ne parle pas toujours correctement — ce que font parfois des avocats, des juges et même des ministres! — il faut entendre les beaux cris! Que si tel ou tel professeur prêtre n'est pas aussi *outillé* qu'un professeur laïque de telle université protestante, richement rémunéré, on s'exclame, et, en avant *la ligue de l'enseignement!*

Le plus triste, c'est que ce sont souvent les anciens protégés du clergé enseignant qui crient le plus fort. Ou bien, après avoir crié, on va bravement frapper à la porte de son Alma-Mater et on demande une *réduction* pour son fils! "Vous savez, les années sont dures, et, c'est cher 120 ou 130 piastres. Je suis un ancien élève, un ami: *donc*, j'ai droit à une *bourse!*"

Certain ministre canadien octroyait une petite somme à un professeur de sciences, en charge d'une station météorologique. Il envoie un jour un protégé au collège en question, en lui disant : "Demandez à M. le Supérieur qu'il vous donne quelque chose sur les 150 piastres que nous lui octroyons pour *tenir le temps*." Ce trait se passe de commentaires. Il en dit long sur l'esprit public de quelques grands hommes. J'admets qu'il ne faut pas trop prendre cela au pied de la lettre, mais c'est joliment drôle.

Donc, à mon avis, on n'apprécie pas assez nos prêtres éducateurs. Je plaide un peu ma propre cause en réclamant. Je ne m'en défends pas. Que ceux qui sont sans péché sous ce rapport me jettent la première pierre et je ne serai jamais lapidé.

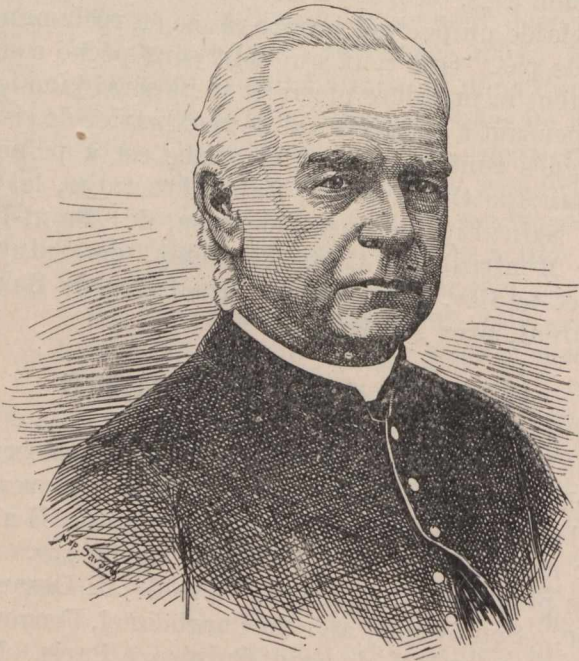
C'est en pensant à tout cela que je veux parler de cinq de mes plus distingués confrères, dont la tombe est à peine fermée : MM. le Chanoine Ouellette, de Saint-Hyacinthe, le Chanoine Proulx, de Saint-Lin, le Curé Bourassa, de Saint-Louis de France, à Montréal, le Curé Tremblay, de Saint-Philippe (Québec) et le Rév. Père Carrier des Pères de Sainte-Croix (Saint-Laurent, près Montréal).

M. LE CHANOINE OUELLETTE

Monsieur le Chanoine Ouellette était né le 26 décembre 1830, à Sandwich, Ontario. Ses parents étaient pauvres. Il fréquenta d'abord une école anglaise et protestante. Il n'arriva au Collège de Saint-Hyacinthe qu'à l'âge de 17 ans, en 1847. Quatre ans plus tard, il était déjà élève de M. Desaulniers, en philosophie. Son évêque, Mgr de Charbonnel, l'envoya étudier la théologie chez les MM. de Saint-Sulpice, à Paris. MM. Colin et Roussel étaient de son temps. Ordonné prêtre le 20 décembre 1856, il revint à Toronto, exerça le ministère à l'église de Sainte-Marie, puis à la cathédrale. Mais bientôt, ses aptitudes et ses goûts le poussaient à entrer dans la carrière de l'enseignement. En 1859, il revenait à Saint-Hyacinthe. Il y devait vivre quarante-cinq ans, presque un demi-siècle ! Il enseigna tour à tour les Lettres, la Philosophie, la Théologie et l'Écriture Sainte. Il fut Préfêt des études, Directeur puis Supérieur. En 1877, il

recevait des lettres de Chanoine de feu Mgr Moreau. En 1883, il fonda la communauté des soeurs de Sainte-Marthe, pour le soin intérieur et matériel du Séminaire. Il est mort soudainement, sur la brèche et les armes à la main, dans la nuit du 3 au 4 octobre 1904.

Dans une notice nécrologique, datée du Séminaire de Saint-Hyacinthe et écrite le jour même de ses funérailles, je trouve cette appréciation de l'oeuvre littéraire du bon "Père" Ouellette :



M. le Chanoine J. R. OUELLETTE

" M. Ouellette ne laisse aucun écrit considérable, si ce n'est un cours d'enseignement religieux à l'usage des élèves; les travaux multiples de chaque jour ne lui ont pas accordé le loisir de faire des livres. A l'occasion, il était prêt à tourner fort habilement une adresse ou à composer un dialogue. Ses entretiens de fin de l'année à propos de l'Encyclique "Immortale Dei opus", ses correspondances aux journaux le *Courrier* et la

Minerve, pendant ses voyages en Europe, ont été lues et écoutées avec intérêt. C'était le genre de ces compositions qu'il réussissait le mieux. Les nombreuses réminiscences classiques, le tour mordant, les reparties justes, surtout l'ironie fine et moqueuse, tous ces agréments de la conversation qui amusent et *font rire l'esprit* donnaient beaucoup de saveur à son style. Les dernières pages que nous avons de lui ont été publiées dans le dernier annuaire de la maison. Elles sont nées moins de sa tête que de son cœur: la note attendrie, dont il n'était pas coutumier, s'y trouve. C'est un hommage affectueux rendu à la mémoire d'un de ses meilleurs amis, M. le Grand Vicaire McAuley."

Et tout de suite, ma pensée se reporte vers Rome, l'année du Jubilé épiscopal du regretté Léon XIII. M. le Chanoine Ouellette était alors dans la ville éternelle précisément avec son ami le Grand Vicaire McAuley. Comme nous étions intéressés, nous autres, les étudiants du temps, en écoutant les conversations si nourries du savant Supérieur que les saillies du spirituel Grand Vicaire soulignaient au bon endroit. Ah! ces hommes de l'autre génération, pourquoi faut-il qu'ils partent si tôt? Ils vieillissaient tous les deux. Un jour que le Père Ouellette proposait à son ami *Michel* d'aller visiter les ruines du forum, M. McAuley lui disait devant nous: "Tu sais, nous pourrions bien rester ici, tu me regarderais, je te regarderais et tous les deux nous verrions des *ruines*..."

Cet excellent M. Ouellette avait pu vieillir, mais il n'était pas en ruines, oh! non, pas plus que M. le Grand Vicaire du reste. Il a même mieux que son ami conservé jusqu'à la fin sa *verdeur* et sa souplesse.

Sa condescendance pour les jeunes confrères était fort encourageante. Lui qui, dès sa jeunesse sacerdotale à Toronto, avait été l'ami de Sir Georges Etienne Cartier, il savait que la confiance qu'il témoignait à ses frères plus jeunes les stimulerait à mieux faire. Ayant longtemps vécu et le plus souvent en relations constantes avec des évêques et des hommes d'état, il connaissait magnifiquement les hommes et son cœur d'apôtre le guidait partout où il y avait du bien à faire. Qui dira ce que la conversation d'un prêtre de cette valeur pouvait accomplir de prodigieux dans l'âme hésitante de certains catholiques mal éclairés?

Ce serait téméraire de ma part de vouloir analyser l'oeuvre de ce grand et généreux éducateur. Je n'ai pas d'abord subi le charme de son commerce direct suffisamment pour pouvoir en parler avec abondance. Et d'ailleurs, je n'ignore pas que d'autres plumes, plus autorisées que la mienne de toutes manières, nous donneront sans doute avant longtemps une étude complète sur la vie et l'oeuvre du regretté chanoine.

Mais vraiment, je suis bien aise d'apporter mon modeste hommage sur la tombe de ce vénérable frère qui l'un des premiers, et fort généreusement, a voulu encourager ma plume à travailler, comme il disait, "pour l'apostolat de la presse."

M. le Chanoine Ouellette était un homme d'étude et un homme d'esprit; il était aussi un homme de coeur et d'affection. Il eut toujours des prévenances pour ces jeunes gens de langue anglaise qui — comme lui jadis — arrivaient déjà assez vieux au collège. Ces jeunes messieurs devenus des hommes, lui en conservent, raconte-t-on, un touchant souvenir. Je ne sais plus quel industriel de Kingston écrivait au lendemain de la mort du vénéré Supérieur, que le Père Ouellette lui avait été si bon que, bien qu'il n'eut passé qu'un an, vers 1873, au Séminaire, il gardait la souvenance de ses bontés pour toujours. Ce sont là des attachements qui prouvent mieux que tous les discours la noblesse d'âme et de coeur de ceux qui les méritent.

M. le Chanoine Ouellette fut un collaborateur de la première heure à notre REVUE CANADIENNE. Dès 1864 nous trouvons de lui une étude sur Mgr Hughes, qui est fort attachante (p. 233). En 1865, il donnait un travail absolument supérieur sur le rôle et l'oeuvre du Cardinal Wiseman, "l'homme de la Providence pour l'Angleterre". Enfin, en 1867 et 1868, sa plume, très sûre d'elle-même, entretenait nos lecteurs du temps du *Ritualisme* en Angleterre.

Les sujets mêmes de ces différents écrits trahissent la préoccupation qui fut constante chez le regretté Supérieur de Saint Hyacinthe et dont son oeuvre personnelle au Séminaire portera le cachet pour toujours: "Rapprocher par la foi les fils de la race anglaise de ceux de la race française." Pour un prêtre canadien, cette disposition d'âme est la marque d'un patriotisme intelligent.

M. LE CHANOINE PROULX

Celui-là aussi fut un patriote intelligent. Il a été mêlé à trop d'événements importants et les circonstances l'ont amené à se prononcer sur des questions trop vives pour que son action n'ait pas été différemment appréciée; mais je tiens à dire tout d'abord, ce que je crois très vrai, que M. Jean-Baptiste Proulx fut un patriote dans le vrai sens du mot. On peut discuter certains actes de sa vie étonnamment active; on ne saurait, il me semble, sans injustice, ne pas rendre hommage à la vigueur de son intelligence, à la sincérité de sa foi et à l'ardeur de son patriotisme.

L'abbé Proulx était né à Ste-Anne de Bellevue, le 7 janvier 1846. Il fit ses études à Ste-Thérèse. Après une année passée à St-Dunstan, dans l'île du Prince Edouard, il revenait à son Alma-Mater, où il étudia la théologie tout en enseignant. Prêtre, le 25 juillet 1869, il devint successivement professeur de Rhétorique à Ste-Thérèse, missionnaire au Manitoba, chapelain des Soeurs de Ste-Croix à St-Laurent, professeur de Lettres à Ste-Thérèse, (8 ans), chapelain de la prison des femmes, curé de l'île Bizard, curé de Saint-Lin, Vice-Recteur de Laval à Montréal (6 ans), chanoine honoraire de Montréal et un homme au demeurant, fort mêlé aux plus graves questions religieuses et politiques intéressant notre race. Il est mort à Ottawa, le 1er mars 1904.

On peut dire à coup sûr que le chanoine Proulx ne s'est jamais désintéressé de l'enseignement et de l'éducation. Professeur au Séminaire de son enfance, chapelain, curé ou Vice-Recteur, toujours les choses de la formation de la jeunesse ont eu une large part de ses soucis.

Ses anciens élèves de la maison Térésienne n'ont pas oublié la solidité et la variété de ses connaissances, l'ordre et l'éclat de ses leçons. Il fut de la pléiade des Nantel, des Rouleau, des Lonergan et des DeRepentigny, dont on parle encore dans la génération des hommes de quarante à cinquante ans.

Comme curé il a organisé, construit et bâti. L'on sait assez que nos curés d'Amérique doivent être des bâtisseurs d'églises et d'écoles!. Si je l'osais, j'insinuerais même que ça va bien loin parfois, mais on serait en droit de récuser ma compétence.

C'est à l'Université sans doute que M. Proulx fut surtout en vue. C'est là qu'il a surtout usé sa vie. *L'affaire de Laval* a été une grosse affaire pour nous Canadiens français. Je me souviens qu'ayant l'honneur d'être admis un jour, par la bienveillance de Mgr Racine, de Shebrooke, en audience auprès du Souverain Pontife Léon XIII, de pieuse mémoire, j'entendis le Pape dire à M. Proulx : "Ah! Montréal et Québec, on en parle à Rome depuis longtemps; mais nous vous donnerons la paix!" Et la paix en effet est venue. Le Vice-Recteur Proulx n'y a pas été étranger.



M. le Chanoine J. B. PROULX

Il faut toutefois rappeler qu'il fut l'homme des époques troublées, celui qui fit la besogne difficile, la transition. *L'Union* de Victoria avec Laval à Montréal fut un jeu de patience, où plusieurs se seraient usés! Elle a abouti avec la mise en acte du décret *Jam Dudum*. L'établissement de la corporation des Administrateurs et des Gouverneurs de l'Université Laval à Montréal, la passation des *Bills* pour les lois particulières des facul-

tés de Droit, de Médecine vétérinaire, du Polytechnique, et enfin la construction des magnifiques locaux qu'occupe aujourd'hui le Laval montréalais sur la rue Saint-Denis, voilà plus qu'il n'en faut pour rendre une administration inoubliable.

Pour juger certaines œuvres — les grandes — il est nécessaire de s'éloigner un peu d'elles afin d'en avoir la perspective au juste point; de même pour juger certains hommes — et ce ne sont point les petits! — il faut le recul de l'histoire. Et l'histoire venge parfois de façon fort cruelle certains oubliés. D'ailleurs M. le Chanoine Proulx n'est pas de ceux qu'on pourrait longtemps oublier. Jour par jour, il a tenu le registre des actes de sa vie. Dans cent ans comme aujourd'hui, on saura ce qu'il a voulu, et, si peut-être on n'approuve pas tous ses actes, on dira sûrement qu'il fut actif et tenace, expéditif et habile, sincère et dévoué! S'il a faibli parfois, c'est que la pression des intérêts divers l'enserrait de toutes parts et ne lui laissait pas d'issue. On peut l'ignorer dans un rapport officiel, où il est difficile de tout dire, mais il est de ceux dont les œuvres parlent quand même.

L'œuvre littéraire de M. le Chanoine Proulx est considérable. Il a une façon d'écrire fort originale qui malheureusement n'est pas sans défaut. On a beau chasser le naturel il revient au galop, a-t-on écrit! Or le naturel dans le style de M. Proulx ne va pas sans quelques mélanges d'ordre trop intime et même parfois un peu trivial. Des fantaisies rimées, par exemple, sont tombées de sa plume qui vraiment eussent mieux fait de tomber dans la mer, près de Gibraltar! Mais ceci admis, il faut convenir aussi que l'abondance des pensées et l'aisance de l'expression donnent au style du regretté Chanoine une vie et un charme que plus d'un écrivain en vue serait en droit d'envier.

A part les dix volumes de documents et de lettres qu'il a publiés sur Laval, on a de lui: *un voyage au lac Abitibi*, *un voyage à la Baie d'Hudson*, *Cinq mois en Europe*, *Quinze cent milles en canot d'écorce*, des *Mélanges littéraires*, des *dramas*, dont le mieux réussi est *Edouard le Confesseur*, et plusieurs autres volumes.

C'était un causeur intarissable et merveilleusement intéressant. La *Revue Canadienne* a eu l'avantage de publier plus

d'une page signée par Jean-Baptiste Proulx. Dès 1869 — l'année de son ordination — il donnait une courte étude sur "Les fleurs de la Poésie Canadienne" qui est à lire (page 527). Plus tard, en 1884 (p. 321, etc.) il écrivait pour la *Revue* d'abord son *Voyage à la Baie d'Hudson* en compagnie du vénérable Mgr Lorrain, de Pembroke. Enfin, j'ai trouvé aussi de lui, en 1887 (pages 132 et 232), des explications et renseignements au sujet du Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay, qui sont fort bien donnés, avec cette note plaisante qu'il affectionnait.

M. le Chanoine Proulx est mort assez tristement. Comme me l'écrivait l'un de ses meilleurs amis: "il a connu toutes les amertumes de l'épreuve, il a bu à la coupe de l'humiliation dans sa dernière maladie et dans la vue de ce qui devait arriver après sa mort."

C'est un fait acquis que ses affaires financières ont été après sa mort difficiles à régler. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des pénibles explications. Mes notes n'ont pas la prétention de donner une biographie complète.

Il me suffira, pour conclure, de dire que ce prêtre distingué, qui se dépensa au service des oeuvres d'enseignement et d'éducation, est mort plus pauvre que Job, avec des dettes.

C'est regrettable assurément, mais cela prouve aussi qu'on ne fait pas fortune à travailler pour la grande œuvre de l'éducation nationale au Canada.

M. L'ABBE GUSTAVE BOURASSA

CURE DE SAINT-LOUIS DE-FRANCE

Monsieur le Chanoine Proulx est mort à 58 ans; Monsieur l'abbé Bourassa, qui lui aussi travailla à l'oeuvre universitaire et semblait, arrivé plus jeune, devoir fournir une carrière plus longue, est mort à 44 ans. Comme dit Saint-Paul: *alii sic, alii sic*.

Disparu de la scène du monde à un âge où beaucoup commencent seulement à donner leur mesure, M. l'abbé Bourassa occupait déjà un rang élevé dans l'attention de ses contemporains. C'est que la nature avait été prodigue à son endroit et que la Providence l'avait traité un peu comme un enfant gâté.

Au lendemain de sa mort, l'un de ses vicaires, l'abbé Melan-

çon, écrivait la notice nécrologique de son curé pour la *Semaine Religieuse* de Montréal. J'y renverrais volontiers nos lecteurs — ils y gagneraient sûrement! — si le titre d'ancien collaborateur à la *Revue* de M. l'abbé Bourassa ne lui donnait comme un droit de recevoir de nous un hommage particulier.

Au reste je puiserai sans scrupule dans le trésor de jolies choses que nous a racontées l'abbé Melançon, et cela d'autant plus à l'aise que j'ai vu, moi aussi, M. Bourassa à l'œuvre.

L'abbé Bourassa était né au manoir de Montebello, le 15 juin 1860. Son enfance se passa à Montréal, où il fit ses études préparatoires à l'école du Plateau, ses humanités et sa théologie chez les Messieurs de Saint-Sulpice. Entre temps, il avait fait une année de philosophie à l'Université Laval (de Québec), et, avant d'entrer au Grand Séminaire, il pensa se faire Jésuite. Le 10 août 1884, le regretté Mgr Fabre lui conférait la prêtrise dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, rue Ste-Catherine à Montréal.

Ai-je dit qu'il était né sous une belle étoile? Ses études avaient été brillantes. Le fils de l'artiste Napoléon Bourassa et d'Azélie Papineau — la fille du grand Papineau — avait noblement établi que "bon sang ne peut mentir". D'ailleurs l'argent ne lui manquait pas plus que les beaux talents. Ordonné prêtre dans l'église que son père avait décorée, ce lévite, fils d'artiste et de patriote, partait bientôt pour Rome. Il y vécut trois ans et y prit des grades.

A son retour, il fut d'abord Secrétaire de Laval à Montréal, vicaire à Saint-Joseph de la rue Richmond, assistant de feu M. Verreau à l'Ecole Normale, puis de nouveau et pour huit ans, Secrétaire de Laval et enfin, le printemps dernier, il devenait curé de Saint-Louis-de-France. J'oubliais de dire qu'au sortir de l'Ecole Normale et avant de devenir Secrétaire de Laval, il passait un an à Paris, à l'étude des lettres françaises.

Curé de Saint-Louis-de-France, doyen de la Faculté des lettres de Laval, membre de la Société Royale, Docteur en Droit Canonique de Rome, Docteur ès-Lettres de Laval, membre de plusieurs sociétés savantes, en lieu par conséquent d'exercer un grand prestige et de faire beaucoup de bien, à 44 ans seulement. . . . il a dû partir.

Un accident ridicule semble avoir déterminé la cause de sa

mort. Ce brillant érudit, qui connaissait tant de choses, ignorait apparemment l'art plutôt prosaïque de monter dans une échelle. Il voulut en escalader une pour aller visiter le buffet de son orgue, il trébucha, fit une chute de douze pieds, se blessa, se soigna avec peut-être trop d'indépendance vis-à-vis de ces Messieurs de la Faculté et se vit tout à coup frappé d'une angine de poitrine et mourant. Pauvres humains que nous sommes!



M. l'Abbé G. BOURASSA

Il eut l'heur de mourir dans tout l'éclat de sa jeunesse virile et de sa gloire de jeune curé de la paroisse aristocratique de Saint-Louis-de-France. Ses funérailles furent imposantes. Les journaux les plus lus et les revues les mieux faites chantèrent ses louanges. C'était justice.

Monsieur l'abbé Melançon surtout a heureusement fait ressortir les qualités d'esprit et de coeur de ce prêtre à l'apparence un peu hautaine, parce que réservée, mais à l'âme si sympathique à tout ce qui vibre pour l'autel et la patrie.

Sa tournure d'esprit le portait à l'indépendance et je crois qu'il eut besoin d'une grande vigueur de foi pour résister à certains entraînements vers la largeur de vue et la conciliation quand même.

Ses relations sociales le mettaient en rapport avec le meilleur monde et sa charité, lors de son vicariat à la rue Richmond où dans sa position de Secrétaire d'Université, lui fit connaître bien des misères et panser bien des blessures morales.

On a dit que les étudiants le craignaient un peu et que sa froideur apparente en éloignait quelques-uns? C'est fort possible. Mais je demeure convaincu que ceux qui l'ont vu de près et connu dans l'intimité n'ont plus jamais oublié la grande bonté d'âme de cet abbé élégant, qui rappelait, par certains côtés, les prêtres gentils hommes d'autrefois.

Sa plume était sans conteste l'une des mieux taillées que nous ayons eues. Son beau livre "Conférences et Discours" restera en bonne place parmi nos meilleures œuvres littéraires. Il avait l'adresse de dire avec un tact exquis des vérités dures à entendre mais nécessaires au bien de ses auditeurs. Si c'est le premier des mérites d'être franc, c'est le premier des arts de parler franc sans brusquer.

La REVUE CANADIENNE a bénéficié parfois de la collaboration de ce lettré délicat. Il ne faisait du reste que suivre l'exemple de son père, M. Napoléon Bourassa, l'un des collaborateurs de la première heure à la Revue, comme jadis il avait fait dans les cahier d'honneur des classes de Lettres au collège de Montréal.

Entre autres travaux, nous avons de lui une étude sur les "Lettres d'un curé de campagne d'Yves de Querdec" (Vol. XXXI, page 206) et sa belle conférence sur "l'Hôtel de Rambouillet" (Vol. XXXIII, pages 451 et 517).

"Sans négliger les devoirs de son ministère, écrit Ab der Halden en parlant de l'auteur de *Conférences et Discours*, l'abbé Bourassa connaît ses obligations à l'égard du public lettré. Si les universités françaises d'outre-mer forment de tels

maîtres, nourris de la moelle des lions, vivant dans le mouvement des idées modernes et capables d'inspirer à la jeunesse un ardent amour de notre langue, nous pourrions, sans être accusé d'utopie, compter sur une merveilleuse moisson que n'aurait pu espérer, dans leurs rêves les plus hardis, les précurseurs de l'âge héroïque."

M. L'ABBE L. O. TREMBLAY

(Président des Missionnaires agricoles)

Bien que le défunt président des Missionnaires Agricoles, en son vivant curé de Saint-Philippe de Néri (Québec), M. l'abbé L. O. Tremblay, n'ait jamais, que je sache, collaboré à notre REVUE CANADIENNE, j'ai accepté volontiers de notre Directeur l'honorable tâche de saluer respectueusement sa mémoire.

Lui aussi fut un éducateur. Pendant quinze ans il occupa, avec autant d'honneur que de zèle, la haute et importante position de Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne La Pocatière. En 1901 les missionnaires agricoles l'avaient élu leur président. C'est que, devenu curé, il continuait dans la mesure du possible l'œuvre de sa vie : contribuer à éclairer l'agriculteur et à lui faire mieux voir la noblesse de sa tâche.

J'ai le regret de n'avoir pas connu personnellement M. Tremblay. Il m'est donc difficile de parler de lui avec l'aisance et l'abandon que des relations suivies peuvent seules autoriser et rendre naturels.

Mais j'ai eu l'avantage de causer avec des gens qui l'ont bien connu, j'ai lu les notes sobres et pourtant si suggestives qu'on a publiées sur sa vie utile, et surtout, j'estime à un très haut point l'œuvre à laquelle ce prêtre modeste mais si pratique avait consacré sa carrière.

L'abbé L. O. Tremblay était né à Saint-Roch des Aulnets, le 6 février 1855. Son père était médecin. Une fois ses études faites au Collège de Sainte-Anne, il voulut lui aussi être médecin, mais médecin des âmes. Ordonné prêtre en 1880 il fut nommé Assistant Directeur et l'année suivante Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne. En 1896 il passait quel-

ques mois comme vicaire à Saint-Jean-Port-Joli, puis devenait, en 1897, curé de Saint-Philippe de Néri. C'est en 1901, je l'ai déjà rappelé, qu'il fut élu président des missionnaires agricoles. Il est mort chez son frère, à Saint-Thomas de Montmagny, où il était en repos, le 31 octobre 1904, à 49 ans.

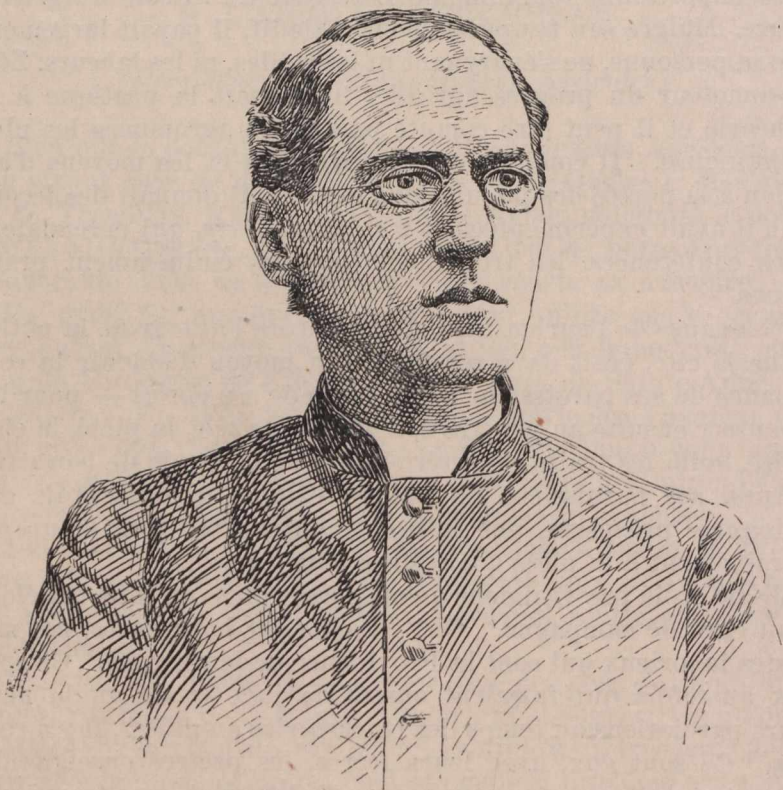
“Il a rempli — a-t-on écrit au lendemain de sa mort — avec tact et dévouement, dans des circonstances parfois difficiles, ses importantes fonctions de Directeur de l'Ecole d'Agriculture. Malgré son tempérament maladif, il payait largement de sa personne, ne s'épargnant ni les veilles, ni les labeurs. Zélé promoteur du progrès agricole, il joignait la pratique à la théorie et il peut être compté parmi nos agronomes les plus distingués. Il connaissait les ressources et les moyens d'action à la portée des populations rurales. Il donnait des leçons qu'il avait expérimentées et les cultivateurs, qui entendaient ses conférences, les trouvaient toujours éminemment pratiques.”

“La cause de l'agriculture, disait encore l'auteur de la notice que je cite, était dans ses mains un moyen d'obtenir la confiance de ses paroissiens — ou jadis de ses élèves — pour les pousser ensuite au progrès spirituel. Le zèle, la piété, la charité, voilà les traits caractéristiques de cette vie de bon curé. Aussi ses paroissiens de Saint-Philippe lui doivent-ils des finances prospères, une église restaurée avec goût et un entraînement à la piété qui restera leur force.”

Je ne crois pas vraiment qu'on puisse faire un plus bel éloge d'un curé de campagne. Oh! ces chers et bons curés, ces modestes laborieux qui sont la Providence de leurs gens! Ce sont eux autrefois qui faisaient œuvre de juge et de guide pour leurs paroissiens au temps des tracasseries anglaises, il y a cent ans. Ce sont eux, avec leurs frères, les prêtres enseignants, qui ont maintenu notre peuple dans le devoir et l'ont formé, par leur dévouement, pour les nobles destinées de liberté et de progrès qui sont maintenant, grâce à Dieu, notre partage sur les bords de notre Saint-Laurent. Qu'ils en soient à jamais bénis!

Sachons comprendre surtout et reconnaître les services que rendent à notre race les plus éminents parmi eux, des hommes comme feu Mgr Labelle, le roi du Nord, feu le curé Cousineau, des régions du Lac Mégantic et feu l'abbé L. O. Tremblay.

Nos prêtres qui se vouent aux choses de l'agriculture, ces missionnaires agricoles qui travaillent constamment à éclairer nos chers *habitants*, si simples et si bons en général mais si routiniers parfois et si défiants des choses nouvelles, méritent le respect et l'admiration de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la race française au Canada. En faisant mieux comprendre aux hommes des champs, eux les hommes de Dieu, qui n'oublent



M. l'Abbé LOUIS TREMBLAY

pas de montrer toujours le chemin du ciel, la noblesse de la vie paisible et fortifiante de l'agriculteur, ils contribuent pour une large part à l'extension de notre vie nationale.

Je serais tenté de développer cette pensée vraiment riche, mais je sortirais du cadre que je me suis tracé. J'invite nos

lecteurs à relire, sur ce sujet de l'importance de l'enseignement agricole en ce pays, le substantiel travail de M. J. C. Chapais, le conférencier si connu, que notre REVUE publiait en février et en mars 1904: "Un Problème d'Economie Sociale."

Un jour, au congrès national de 1884, chez les Jésuites de la rue Bleury à Montréal, le Juge Routhier parlait de colonisation et d'agriculture. Soudain le populaire *curé Labelle* arrive... et M. Routhier de terminer une période en disant: "Et, Messieurs, quand vous verrez passer l'un de ces hommes qu'on appelle des apôtres de la colonisation, saluez, c'est un héros qui passe."

Toute proportion gardée, on peut en dire autant de tous ceux qui se dépensent au service d'une cause vraiment nationale, comme l'a fait l'abbé L. O. Tremblay pour l'agriculture.

LE REVEREND PERE J. C. CARRIER, C.S.C.

La France, notre ancienne mère-patrie, a souvent donné au Canada quelques-uns de ses meilleurs fils. Les Sulpiciens, les Jésuites, les Oblats, les Viateurs et les Clercs de Sainte-Croix notamment, ont constamment fourni à nos maisons religieuses et à nos collèges des sujets venus de France.

Certes, il est bon d'être partisan d'un *nationalisme éclairé*. Tous ceux qui nous viennent de là-bas n'offrent pas d'ailleurs les garanties que nous trouvons dans les religieux, les religieuses et les prêtres de France. Et même, quand il s'agit de ces derniers, je conviens qu'il n'est pas désirable qu'on leur donne la place que nos nationaux peuvent utilement et honorablement occuper.

Mais, cette réserve faite, nous devons nous féliciter d'avoir si souvent bénéficié de l'appoint, aussi précieux qu'intelligent, que nous apportaient et que nous apportent pour les œuvres d'éducation les recrues françaises.

Tous ces cousins de France sont deux fois nos parents: par le sang et par la foi! Qu'avons-nous à désirer de plus, si, comme le regretté Père Carrier, ils se font aussi nos frères par la plus sincère affection?

Le Père Carrier se disait lui-même "français par son père, italien par sa mère, américain par adoption et canadien enfin par affection." C'est dire que par le cœur il fut des nôtres. Il le fut aussi par l'œuvre à laquelle il a usé sa vie, au Collège St-Laurent.

"Le Père Carrier, écrivait-on à la *Semaine Religieuse* de Montréal, au lendemain de sa mort, était né en Savoie, au mois de juillet 1833. A vingt-un ans il venait en Amérique comme missionnaire et entra dans la Congrégation de Sainte-Croix, à Notre-Dame, Indiana. En 1863, à la demande du général Sherman, il visita l'armée des Fédérés et on lui offrit la charge de chapelain. Il revint à Notre-Dame, et, en 1866, il visitait la France, dans l'intérêt de sa communauté. Il obtint une audience de Napoléon III....."

"C'est en 1878 que le Père Carrier arriva au Collège Saint-Laurent, où il organisa le département scientifique, prépara l'affiliation à l'Université Laval, enseigna la physique et les sciences naturelles, et fonda le musée et la bibliothèque. L'œuvre principale, presque unique de sa vie, depuis dix-huit ans, fut la création de ce musée."

Voilà en quelques lignes le résumé d'une vie de prêtre éducateur. Ce savant religieux a fait le bien modestement, sans bruit. Ses connaissances étendues auraient pu légitimer chez lui de bien nobles ambitions. Il a voulu surtout former des élèves instruits et préparer un temple à la science, dans ce musée superbe—qu'on a proposé justement de dénommer le musée Carrier — où les générations de l'avenir viendront orner leur intelligence et enrichir leur bagage de connaissances pour les luttes de la vie.

En 1895 et en 1896, le Révérend Père Carrier avait écrit pour



M. l'Abbé JOS. CARRIER, C. S. C.

les lecteurs de la REVUE CANADIENNE de bien intéressantes causeries. Je les ai relues tout à l'heure avec un très vif entrain. Sa façon de parler des *sciences naturelles* n'est pas banale. Il a, il me semble bien, ce que les Italiens appellent la *communicativa*, je veux dire qu'il sait communiquer ce qu'il s'était d'abord puissamment assimilé.

Voyez, à propos de *l'air qu'on respire*, comme il parle des microbes: "On croit très généralement aujourd'hui que ces miasmes de l'air offrent un milieu des plus favorables pour la conservation et la production d'une foule de microbes... Il suffit alors que l'on se trouve à respirer un atmosphère chargé de ces vapeurs miasmatiques... pour être atteints de maladies contagieuses... Mais trêve aux microbes, aux bacilles ou autres êtres microscopiques, de peur que pour les éviter, nous ne trouvions d'autres moyens que de nous réfugier sous une pompe pneumatique et alors même le remède serait pire que la maladie..." C'est clair et net, et le mot de la fin marque très bien le trait (G. Année 1895, page 243).

Dans un autre article, en 1896 (page 603), il donnait à la REVUE une étude sur son cher musée. Je n'entreprendrai pas de l'analyser; mais j'y renvoie volontiers mes lecteurs. Ils constateront avec admiration, si déjà ils ne l'ont pas fait *de visu*, quelle œuvre de science, de labeur et de patience le regretté Père Carrier a laissée au Collège Saint-Laurent, comme un monument impérissable de son savoir et de son zèle.

Le cher Père Carrier est mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, d'une manière toute chrétienne et sacerdotale, le 12 novembre 1904.

A ce français de Savoie, si canadien de cœur, offrons l'hommage de notre respect jusque par delà la tombe.

CONCLUSION

Des cinq prêtres dont je viens de parler, j'ai dit ce que je crois vrai. Tous les cinq, à des degrés et sur des théâtres divers, appartinrent au monde de l'enseignement secondaire ou même

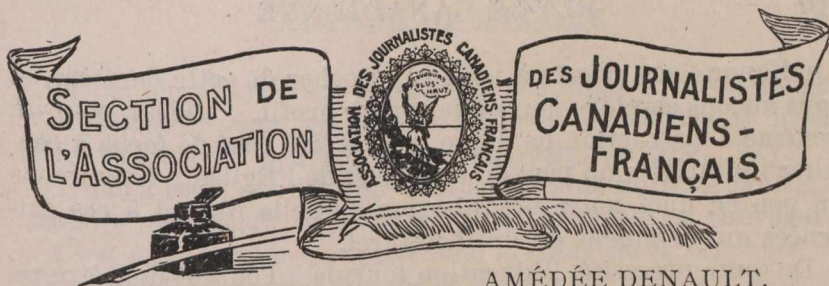
universitaire, en notre pays. Tous les cinq ont mérité de la religion et de la patrie. La REVUE CANADIENNE s'honore de saluer dans quatre d'entre eux ses anciens collaborateurs. Elle exprime l'espoir que d'autres ouvriers de la plume, venus des m'lieux sacerdotaux, lui fourniront l'occasion de faire encore et toujours quelque bien.



M. l'Abbé ELIE-J. AUCLAIR

Pour la religion, pour la patrie et pour les arts! C'était jadis et c'est encore sa devise et son motto.

L'Abbé Elie J. Auclair.



AMÉDÉE DENAULT,
Directeur-délégué.

Autour de l'Ecole

S'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui sait exciter la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la ruine des générations à venir, c'est, Messieurs, l'éducation des enfants: voilà une des causes principales de la prospérité ou du dépérissement des Etats.

(Frayssinous. Conf. sur l'Education).



OUT le monde a les yeux tournés vers la question scolaire provinciale. Les uns suggèrent un changement radical dans notre système d'instruction publique; les autres préfèrent le statu quo; ceux-là enfin—et c'est la catégorie la plus nombreuse — désirent aussi quelque chose, mais ils ne savent pas précisément ce qu'ils veulent.

Essayons d'éclairer ces bons vouloirs.

Né cherchons point la perfection, elle n'est pas de ce monde.

Appliquons nos efforts à nous rapprocher de cette dernière, et nous aurons employé notre temps avec profit. L'idéal, pour un système d'instruction publique, c'est d'être basé de façon à concilier les intérêts du père de famille et de l'Eglise. Examinons un peu en quoi notre organisation actuelle répond à ces exigences qui originent du droit naturel.

De toute nécessité, l'éducation fournie à l'enfant doit être religieuse. "Tel on fait son lit, on se couche", nous assure l'adage. En d'autres termes, ce sont les principes inculqués à l'enfant qui guideront plus tard l'adolescent et l'homme fait. La vertu, c'est dans l'enfance qu'il faut en presser l'éclosion, la cultiver et la raffermir. Quand l'heure des passions a sonné, il est trop tard.

Que de naufrages enregistrés par ce demi-savoir, par cette instruction d'où le nom de Dieu a été exclu!!!...

Ces vérités ne faisant point de doute chez la plupart, qui refusera d'admettre que l'essentiel est de maintenir l'idée religieuse en tête du programme, et surtout de confier la direction de l'enseignement à la religion qui administrera par l'intermédiaire de sujets soigneusement choisis, laïques ou religieux. Cela s'enchaîne logiquement. Pas n'est besoin de syllogisme eu barbara pour établir que l'impie ou l'indifférent doivent être tenus à distance de l'enseignement catholique. S'il est vrai, comme le dit Boileau, que :

"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
"Et les mots pour le dire arrivent aisément,"

Le professeur qui ignore ou combat la doctrine de l'Eglise ne pourrait conserver longtemps le masque sur sa figure; et l'élève ne manquerait pas de s'approprier rapidement les vues de son maître. Quelque effort que l'on fasse dans sa famille pour corriger ses travers, l'esprit de l'enfant demeurera faussé.

Cette parole d'un conférencier distingué résume toute la doctrine orthodoxe sur ce point: "Ainsi, que le peuple soit instruit tant qu'on voudra, mais qu'il le soit avant tout de sa religion. "Travailler à le rendre plus éclairé sans travailler à le rendre plus religieux, c'est tomber dans une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre pour le malheur de la société; alors,

“ au lieu de placer avec précaution des flambeaux, de distance en distance, pour éclairer les ténèbres, on allume au hasard des torches qui peuvent causer un vaste incendie.” (1).

Il nous reste donc à voir comment, dans notre organisation scolaire provinciale, le droit du père de famille est sauvegardé.

C'est à ce dernier qu'appartient le choix de la croyance d'après laquelle il entend que ses enfants soient élevés. Personne ne doit ignorer que, dans le Conseil de l'instruction publique, siègent un égal nombre de prélats et de laïques. Dans la création de ce plan on a voulu mettre d'accord les privilèges des deux ordres suivants : l'autorité ecclésiastique et l'autorité paternelle, qui ont leur mot à dire dans l'éducation de l'enfant. Notons encore, mesure très libérale, que l'élément laïque possède le droit de présider le conseil, et le gouvernement, le privilège de nommer lui-même les représentants civils. Le peuple a visiblement l'accès le plus facile à ce tribunal ; il n'a qu'un signe à faire pour être entendu.

A mon sens, donc, les grandes lignes de l'organisation actuelle ne sauraient être modifiées sans risque, car là n'est point la cause du malaise.

C'est plutôt l'éducation du peuple en affaires publiques qui fait surtout défaut.

Qu'il me soit permis de signaler quelques-uns des obstacles les plus de nature à détourner l'enseignement primaire de la voie du succès. Comment s'y prend-on, par exemple, pour élire des commissaires d'école ? Voici un spectacle attristant auquel j'ai assisté fréquemment. Lorsqu'arrive l'heure de la mise en nomination des nouveaux officiers, combien de fois le président n'est-il pas obligé de courir à droite et à gauche pour racoler les *proposers* et les *secondes* nécessaires à la présentation des candidats ? Que signifie cette absence du peuple au moment d'accomplir un devoir aussi important, sinon qu'il en est venu à se désintéresser des questions publiques ?

Et lorsque l'agitation se produit, le spectacle est-il plus consolant ? Trop souvent l'opposition est soulevée par l'esprit de

(1) Frayssinous. Conférence sur l'Education.

parti. Si les *bleus* sont en majorité dans la municipalité, ils veilleront à maintenir une majorité dans le bureau; si l'avantage est au *rouges*, ceux-ci s'efforceront de détenir le contrôle. Agir dans un esprit différent serait, pour ces bonnes âmes, une source de remords. A coup sûr, il s'en trouverait plusieurs, le député en tête parfois, pour les taxer de trahison.

Un simple regard jeté sur l'administration des œuvres paroissiales, scolaires et municipales nous montre cet esprit étroit et mesquin présidant, en certain quartier, à tout mouvement d'intérêt public. N'y a-t-il pas raison de se décourager? Et quand on s'arrête à penser que d'aucuns trouvent que l'on ne met pas assez de politique dans les questions scolaires!...

On parle de ramener le département de l'Instruction Publique dans le domaine de la politique active. Que va devenir notre population? En tenant compte du fait que l'on se chicane à perpétuité sur des vétilles, espère-t-on calmer les passions populaires en ajoutant à l'appât des honneurs celui de rétributions pécuniaires?

D'ailleurs, les résultats de tels procédés ne tardent pas à se faire sentir. Il faut voir à l'œuvre ces commissaires ignorants et incapables d'apprécier leur mission. Leur principal soin est d'engager des institutrices au salaire le plus modique; à un salaire de famine si possible. On marchande ces pauvres maîtresses d'école comme on le fait, au comptoir, d'une verge de calicot. Au gré de plusieurs, c'est acte de civisme et de louable administration que d'obtenir pour l'école du rang ou du village une institutrice au prix de \$90.00 à \$100.00, dont un matois lui escamote les neuf-dixièmes en pension et le reste en frais de voiturage pour la messe du dimanche.

On imagine quel goût, quelle initiative doit avoir une institutrice ainsi traitée; c'est à envier le sort d'une lavandière!... Rien d'étonnant à ce que ses élèves n'apprennent point. N'empêche qu'on a pour elle toutes les exigences. C'est vraiment le cas où s'applique cette vérité de Térence: "Il n'est rien de si aisé qui ne devienne difficile si vous le faites avec répugnance." L'institutrice improvisée se venge du sort qu'on lui fait en se livrant à d'autres occupations.

Ces misères ne sont-elles pas la clef de l'insuccès éducation-

nel dans plusieurs endroits du pays? Si l'on commence par mettre sur le pied d'une farce la création d'une commission scolaire, a-t-on le droit d'espérer que ceux qui sont l'objet de ces légèretés se transforment tout à coup en citoyens sérieux et conscients de leurs obligations?

La conclusion de tout ceci est assez simple: le désintéressement menace l'école primaire. En certains milieux déjà personne ne s'en occupe sérieusement: ni les commissaires qui, parfois, ne savent pas même par quel bout tenir un livre, ni l'institutrice qui se décourage du métier, encore moins les enfants auxquels on ne rend pas la classe aimable.

Autre abus. Pourquoi une foule de gens instruits, médecins, notaires, s'empressent-ils de se soustraire à une responsabilité sociale aussi grave que celle de siéger dans la commission scolaire et d'aviser leurs collègues moins renseignés? Pourquoi, alors qu'ils pourraient se rendre utiles, abandonnent-ils ces délicates fonctions à des incapables? Cette abstension n'est-elle pas scandaleuse pour le peuple? A tout événement, elle est loin d'être salutaire.

Quelle œuvre n'accomplirait pas un homme instruit et influent au milieu d'une commission scolaire!!! A mon sens, il ne suffit pas de deux ou trois sermons par année pour apprendre au peuple ses devoirs les plus pressants. Il faut joindre l'action à la parole. Et à l'action, tout le monde est tenu, surtout celui qui possède sur ses concitoyens l'inappréciable avantage d'un cours d'étude. Les lettrés doivent aux illettrés l'enseignement et l'exemple; c'est d'après ce principe que j'ose affirmer que leur désintéressement de la chose publique est une leçon funeste pour leur entourage. Y pensent-ils assez? Ne sont-ils pas une des causes de l'apathie générale?

Je suis surpris de rencontrer dans les écrits d'un auteur païen cette réprimande sévère à l'adresse de ceux qui méconnaissent la dignité du professorat. Cette morale pourrait être mise à profit par nous catholiques: "Quant au précepteur, y est-il dit, imposez-lui les plus rudes obligations! Qu'il soit imperturbable sur les principes de la langue, sur les événements de l'histoire; qu'il sache ses auteurs sur le bout de l'ongle, et que, interrogé au hasard, lorsqu'il se rend aux thermes ou aux bains

d'Apollon, il réponde sans hésiter quelle était la nourrice d'Anchise, le nom et la patrie de la belle-mère d'Anchémolus, à quel temps Aceste, roi de Sicile, mourut, et combien il donna de jarres de vin aux compagnons d'Enée. Exigez qu'il façonne le cœur de vos jeunes enfants comme un sculpteur habile pétrit une maquette de cire. Exigez qu'il soit pour eux un véritable père, sachant prévenir toute privauté déshonnête, intime ou réciproque." Ce n'est pas peu de chose, objectera le malheureux, que de ne jamais perdre de vue, au milieu de tant d'enfants, les mains coupables, les yeux qui se troublent." Cela vous regarde, lui répondrez-vous, parents ingrats. Puis l'année révolue, que recevra le pauvre hère? A peine ce que le peuple fait donner dans le cirque à l'athlète victorieux."

Je me trompe fort, ou ce Juvénal dut laisser la réputation d'un auteur caustique pour avoir ainsi flagellé l'indifférence de ses contemporains. Que son retour au milieu de notre société rendrait service! Oserait-il cependant croire que le revenu des boxeurs et autres fiers à bras qui fleurissent à notre époque est de beaucoup supérieur à celui de nos maîtres d'école?

Est-ce que nous aurions traversé dix-neuf siècles, éclairés par le flambeau lumineux du Christianisme, pour en arriver, à l'aurore du vingtième, à méconnaître cette obligation nationale autant que religieuse?...

Nos frères de race anglaise pourraient nous servir de modèles sous ce rapport. Voyez de quel soin ils entourent leurs établissements scolaires! Comme ils ont foi en l'éducation! Ils multiplient les fondations et les facilités d'enseignement (1) chez eux, le métier de professeur, au lieu de passer parmi les occupations secondaires, est honoré et rétribué. Tout Anglais riche met sa gloire à doter et embellir les institutions éducationnelles de son pays. Imitons-les du moins dans la mesure de nos capacités. Quoique la fortune ne soit pas le partage de la plupart

(1) Tout dernièrement encore les journaux annonçaient un don de \$10-000.00 fait par Lord Strathcona à l'Université d'Ottawa. Le zèle des étrangers, las de combler ses propres établissements, se porte vers les nôtres. Si nous voulions multiplier les exemples, nous n'aurions qu'à citer le cas de Sir William MacDonald qui consacre une partie de sa fortune à la fondation d'une école d'agriculture à Sainte-Anne de Bellevue.

des nôtres, il ne s'ensuit pas que l'on doive compromettre par négligence ou incurie une cause aussi sacrée que celle de l'instruction publique. Ne serait-ce point assez de notre étrange mentalité à cet égard pour nous représenter aux yeux des autres peuples comme une race inférieure?

Hâtons-nous de fixer notre réputation là-dessus.

Que tous mettent généreusement l'épaule à la roue: le prêtre du haut de la chaire, l'homme instruit à la commission scolaire. Le journaliste canadien-français doit tailler sa meilleure plume et rappeler constamment au lecteur ce devoir. Tant que le sentiment public ne sera pas une bonne fois soulagé de ces éléments délétères qui le dépriment, inutile de jeter la pierre au département provincial. Une réforme à cet endroit ne produirait, pour le moment, rien qui vaille. Il faut commencer par le bas de l'échelle.

C'est même mon avis que les remèdes conseillés en certains endroits ne serviraient qu'à aggraver le mal.

J. B. Bousquet.

Membre Actif, A. J. C. F.



Économie Sociale et Politique

Dans mon premier article, je demandais à nos jeunes littérateurs de se mettre à l'œuvre pour l'amélioration de la condition sociale et politique de notre peuple.

Trouver les meilleurs moyens de vivre et de faire vivre son prochain, n'est pas une si vilaine chose ! Étudier les lois qui régissent le monde moral et celles qui régissent le monde physique, tel est le rôle de l'économiste.

L'heure est grave. Il n'y a pas que le littérateur qui se dise maltraité, le pauvre, le modeste, l'illettré, etc., font aussi entendre leurs plaintes. Nous subissons à cette heure l'influence de la vieille Europe, et quoique bien plus jeunes, nous la suivons de près.

Autrefois, parmi nos rares compatriotes qui revenaient des vieux pays, quelques-uns se faisaient orgueil de nous apporter un petit bagage d'idées de réformes et d'émancipation, qui n'étaient pas de mode dans notre prospère et paisible patrie.

Aujourd'hui, c'est la presse française qui, tous les jours, sème dans l'esprit de quelques compatriotes des idées avancées, subversives, inquiétantes.

Ces compatriotes font, à leur tour, de grands efforts pour endoctriner notre population.

Il n'y a pas à se le cacher, les idées révolutionnaires font du chemin dans notre pays, dans notre province, et ce me semble, tout particulièrement dans notre grande métropole.

On exerce sur notre peuple une pression pour lui faire abandonner ses plus saines traditions. Nos apôtres du radicalisme, de la révolution, ne perdent pas une seule occasion de tendre leurs amorces. Au pauvre, ils proposent de le faire l'égal du riche ; au malheureux, ils promettent le bonheur. On

jette à la crédulité populaire des cris sonores, les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité, d'humanité. On demande le renversement de ce qui existe.

En faut-il plus pour préparer une révolution? On me répondra peut-être: "le mouvement n'est pas sérieux".

Pas sérieux! Ah! ce fut aussi le langage de tous ceux qui ont été les causes et les principales victimes des révolutions. Que l'on consulte l'histoire.

Il y a des réformes qui s'imposent à l'attention de nos pouvoirs publics.

Il y a des classes qui souffrent de leurs conditions sociales.

Le journaliste, le pauvre journaliste qui peine en sait quelque chose. Sa famille pourrait en dire un mot.

La très difficile question des relations du capital et du travail s'aggrave. Souvenons-nous qu'elle a été, dans tous les pays, l'une des principales causes des révolutions.

Ici, au Canada, elle renferme de graves problèmes.

Nous habitons un vaste et riche pays, mais il est malheureusement à peine développé.

Nous avons adopté les mœurs de nos riches voisins. La vie, ici comme aux Etats-Unis, coûte aujourd'hui très cher. Et nous n'avons relativement pas d'argent. Notre petit capitaliste ne peut payer de gros salaires et l'ouvrier prétend ne pouvoir vivre sans gagner un salaire relativement élevé. On me dira peut-être: "L'ouvrier en économisant, en vivant plus modestement, ou encore plus sobrement, ne pourrait-il pas vivre à meilleur marché? L'ouvrier canadien est un roi, si on le compare à l'ouvrier européen."

Ce n'est pas tout de prêcher cela. Il est trop tard pour parler ainsi. Il faut faire autre chose pour enrayer le mal, si possible. Car l'ouvrier va répondre: "Nous sommes autant que les rois, les pachas, les seigneurs, tous les riches de la terre. Nous ne voulons plus souffrir pour satisfaire leurs indécentes caprices."

Vous voyez bien que le socialisme a fait son chemin!

Ah! Prenons garde à l'homme qui souffre ou qui croit souffrir de sa condition sociale. Prenons garde à l'homme qui n'écoute plus la voix de l'autorité, religieuse et civile; qui n'a plus

le respect des lois et de ceux qui les font ou qui ont charge de les faire observer! Cet homme-là médite un massacre! Il est devenu un révolutionnaire. Des familles entières périront peut-être par sa main.

Que faire alors? Répondre aux besoins du présent! Prendre le devant! refaire l'éducation des masses; étudier les besoins du peuple; réclamer pour lui de saines réformes; demander à tous ceux qui sont revêtus de quelque autorité sur le peuple, d'être plus justes, plus honnêtes, plus délicats, plus amis de la société, de donner l'exemple de la bonté, de la générosité, de la loyauté, de la charité, de la sobriété. Que tous ces "supérieurs" soient animés de l'amour de Dieu et de la Patrie. Que leur justice s'inspire de la justice divine.

Occupons-nous de réforme, d'économie sociale et politique.

Nous devons veiller sans cesse aux moyens de consolider, à l'avantage de tous, les principes d'autorité et de morale qui défient les contradictions, les passions humaines et l'instabilité des lois.

Oui, allons au peuple! Etudions bien avec calme et sagesse ses griefs, ses instincts, ses impressions, ses répugnances, ses enthousiasmes. Prêchons l'évolution basée sur l'équité. N'enrayons aucun mouvement qui ne conduit pas au mal.

Mais, dans toutes nos réformes, considérons toujours, non pas tant les résultats immédiats que les résultats lointains et permanents. Nous devons avoir en vue, dans toutes ces évolutions, la répercussion éloignée sur la reconstitution morale et intellectuelle du pays.

Apprenons donc à bien connaître aussi les ressources de notre pays; ce que nous aurions à gagner en les développant complètement. L'étude sérieuse de nos forêts, de nos pouvoirs hydrauliques, de nos minerais, de notre sol, ne s'impose-t-elle pas à nos jeunes gens qui se disent instruits? Cherchons dans ces richesses ce qui pourrait créer de nouvelles industries et réclamer les bras, les énergies, les talents de ceux qui végètent au sein de notre société. Parlons aussi aux gouvernants. Rappelons-les à leurs devoirs, non pas au point de vue des partis, mais pour le plus grand bien du pays.

Et surtout, n'oublions donc jamais de rappeler aux foules

notre passé, notre histoire, la valeur, l'héroïsme de nos ancêtres. Montrons, nous aussi, que nous chérissons ce sol canadien qui a bu le sang des martyrs de notre foi et de nos libertés populaires.

Un orateur rappelait un jour qu'à l'époque où vivait Périclès, les femmes de la Grèce, à certains jours où le soleil était plus éblouissant et le ciel plus bleu, conduisaient leurs fils au sommet du mont Pentélique afin de les bien pénétrer de la grandeur de leur incomparable patrie et de la haute vaillance de leurs ancêtres.

La mère et l'enfant gravissaient, silencieux, et recueillis, la montagne. Arrivés aux sommets, la mère montrant d'un geste la vaste plaine, disait à son fils: "Regardez ici, mon enfant, voici la plaine de Marathon, c'est là que Miltiade repoussa l'invasion persane; vois maintenant le mont Oeta, et tout près le fameux défilé des Thermopyles où la valeur glorieuse de Léonidas et des trois cents Spartiates arrêta la marée montante d'un million de barbares; là, c'est Salamine où Thémistocle et ses marins détruisaient la flotte de Xerxès. Mon fils, vous appartenez à une grande et noble race et la Grèce est un grand et noble pays, ne l'oubliez jamais!

Nos jeunes littérateurs, qui ont de si jolies plumes et de si beaux talents, devraient imiter les mères athéniennes et montrer à leurs compatriotes les champs où leurs ancêtres combattirent avec tant d'héroïsme pour la conservation de notre race, et leur faire admirer la grandeur, les ressources, les richesses de leur beau pays.

Arthur Sauvé

Membre Actif, A. J. C. F.



Nos Annales Professionnelles

L'EXISTENCE CORPORATIVE

Une satisfaction que nous avons depuis assez longtemps recherchée et que nous attendions avec impatience nous est enfin accordée. Après un délai de près de six mois, retard dont la responsabilité se rattache surtout à un enchaînement de circonstances contrariantes, notre Association des Journalistes Canadiens-Français a obtenu du gouvernement de la province de Québec sa charte d'incorporation.

C'est à la date du 2 mars courant qu'il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil de faire émettre, sous le grand sceau de la province, les lettres patentes nous accordant cette constitution civile que nous avons sollicitée dès septembre 1904, afin de confirmer notre organisation syndicale pour les fins de secours mutuels, etc.

Voici en quels termes le sous-secrétaire de la province fait part de cet heureux événement à nos procureurs *ad hoc*:

Québec, 3 mars 1905.

MM. Lacombe & Rocher, avocats,
B. P. Boîte 2182,
Montréal.

Messieurs,

Je suis chargé de porter à votre connaissance qu'il a plu à Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté-en-conseil, en date du 2 courant, d'accorder les conclusions de la requête que vous avez présentée pour la formation de "L'Association de Secours Mutuels des Journalistes Canadiens-Français," en vertu du chapitre premier du titre huitième des S. R. P. Q., tel que remplacé par 62 Vict., Ch. 32.

L'avis exigé par la loi paraîtra dans la Gazette Officielle de la semaine prochaine.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) JOS. DUMONT,

Sous-secrétaire de la province, en office.

* * *

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs, ou du moins utile pour nos camarades, de mettre à présent sous leurs yeux le texte même de la requête dont les conclusions viennent d'être ainsi librement ratifiées par l'Etat.

Cette requête se lisait comme suit :

ASSOCIATION DES JOURNALISTES CANADIENS-
FRANCAIS

(Syndicat professionnel et d'assistance mutuelle)

Siège Social : 1600 rue Notre-Dame,

Adresse postale : B. de P. 2182,
Montréal.

A Son Honneur Sir Louis Amable Jetté,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec,
en Conseil.

L'humble requête de J. M. Amédée Denault et Paul Emile Ranger, journalistes, et autres personnes désignées dans la déclaration ci-annexée, demande respectueusement d'autoriser leur formation, tant pour eux-mêmes que pour toutes personnes

qu'ils s'adjoindront ou qui leur succéderont, en société de secours mutuel, sous le nom de: "L'Association des Journalistes Canadiens-Français," dans le but de donner à ses membres des secours selon les besoins de leur profession, et en général tous les bénéfices ordinaires du secours mutuel, y compris l'établissement pour eux d'une bourse du travail; le siège social de la Société devant être en la cité de Montréal; le dit J. M. A. Denault devant être le premier président, le dit P. E. Ranger, le premier secrétaire, et quelques-uns de vos requérants les premiers directeurs; le tout conformément aux dispositions du chapitre premier du titre VIII des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par la loi 62 Victoria, chapitre 32.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

Pour les Requérants,

LACOMBE & ROCHER,
Procureurs.

Montréal, septembre 1904.

La déclaration ci-jointe accompagnait et supplémentait la précédente requête:

Province de Québec,
District de Montréal.

Nous, soussignés, J. M. Amédée Denault, P. Emile Ranger, Anne Marie Gleason, Oswald Mayrand, Omer Héroux, Ernest Tremblay, Uldéric Tremblay, Louis d'Ornano, Chs Lecomte, Arthur Lemont, Hugo Gilbert, Hector Authier, Aegidius Fautoux, C. E. St-Père, Gérin Normand, J. A. Boisseau, Armand Loïselle, Edouard Barolet, J. D. A. Macdonald, Arthur Moreau, R. Ouimet, Alphonse L. Martin, Montarville B. de la Bruère, J. A. Gauthier, Léon Famelart, Arthur Sauvé, C. L. de Roode, Gustave Comte, Alice Lanctôt, Edouardina Lesage, Marie Beaupré, J. E. Martin, O. Trempe, Lorenzo Prince, Arthur Côté, Chs Guérin, Henri Roullaud, Alonzo Cinq-Mars, L. J. Dastous, Henri Bourdon, Albert Lesage, J. A. de Cottret, Léon Trépanier, H. Bernier, Omer Chaput,

Déclarons que c'est notre intention de nous constituer en société de secours mutuel en cette Province, conformément aux dispositions du chapitre Ier du titre VIII des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par le Statut 62 Victoria, chapitre 32.

Le nom proposé de la société est :—“L'Association des Journalistes Canadiens-Français.”

Son objet est de donner à ses membres les secours qu'il convient dans l'exercice de leur profession, et en général, tous les bénéfices ordinaires du secours mutuel, y compris l'établissement pour eux d'une bourse du travail.

Les personnes suivantes seront les premiers directeurs de la société, savoir : Messieurs J. M. Amédée Denault, Emile Bélanger, Paul Emile Ranger, Melle Anne Marie Gleason, MM. Uldéric Tremblay, Oswald Mayrand et Ernest Tremblay ;

Et les dits J. M. Amédée Denault et Paul-Emile Ranger en seront respectivement le premier président et le premier secrétaire.

Le siège principal de la société sera en la cité de Montréal.

En foi de quoi nous avons signé les présentes à Montréal, en ce mois de septembre mil neuf cent quatre.

— Extrait de la *Gazette Officielle de Québec*, numéro du 11 mars 1905 :—

AVIS DU GOUVERNEMENT

Département du Secrétaire de la Province.

“La formation d'une société sous le nom de “L'Association de Secours Mutuels des Journalistes Canadiens-Français”, dans le but de donner à ses membres des secours selon les besoins de leur profession, et, en général, tous les bénéfices ordinaires du secours mutuel, y compris l'établissement pour eux d'une bourse de travail, a été autorisée par arrêté en conseil, en date du 2 mars 1905.

“Le siège principal de la société est en la cité de Montréal, dans le district de Montréal.

AMD. ROBITAILLE,
Secrétaire de la Province.

Québec, 3 mars 1905.

1037

HORIZONS NOUVEAUX.

Cette existence corporative assurée par l'Etat à notre Association va mettre celle-ci en bien meilleure position d'agir comme corps distinct et reconnu, de s'adonner à la réalisation de réformes importantes que sa situation précaire d'organisation tout simplement volontaire lui rendait difficiles à entreprendre au-paravant.

C'est la vie active et féconde dont cette conquête marque l'aurore. Nous comptons bien que notre syndicat nouveau-né saura ne point rester au-dessous des possibilités qui s'offrent à ses énergies.

Une des formes les plus probables que devra revêtir notre propagande future sera vraisemblablement celle du syndicat nettement professionnel, dans la pleine acception du mot, comme instrument d'organisation efficace, d'affirmation calme et digne, mais non moins ferme et sincère pour cela.

La période d'essai et de tâtonnements doit prendre fin; celle de l'action syndicale vigoureuse, en même temps que raisonnée, va maintenant s'ouvrir.

Nous aurons prochainement l'occasion d'exposer plus au long, sans doute, quels rêves de progrès, quelles légitimes ambitions de développement de notre personnalité professionnelle caresse l'Association des Journalistes Canadiens-Français.

UN RETOUR AU BERCAIL.

Saluons au passage le retour dans les rangs actifs de la profession de notre confrère P. E. Ranger, ci-devant secrétaire de l'Association. Nous annonçons, dans le temps, son départ vers les sphères commerciales. Il s'y est trouvé bien vite dépaycé. Comme l'eau va fatalement à la rivière, le journaliste

de conviction est venu, à la première occasion favorable, reprendre le joug cher à ses aspirations. M. Ranger est, depuis quelques semaines, à la tête du service d'informations de la *Presse*.

Bienvenue à l'enfant prodigue, sitôt désabusé des enchantements extérieurs!

DISTINCTIONS A DES CAMARADES.

Nous avons à nous réjouir des honneurs échus à la profession, récemment, dans la personne de trois ou quatre confrères distingués. Ce sont notre confrère Chs Marcil, un de nos membres adhérents, député fédéral de Bonaventure, appelé à la vice-présidence des Communes du Canada; l'honorable sénateur L. O. David, un autre de nos membres adhérents, choisi pour proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, au Sénat, et prononçant un magistral discours, qui a eu de l'écho dans tout le pays; les confrères Rodolphe Laferrière et Jean Dumont, du service actif, choisis respectivement par les camarades, comme présidents des galeries de la Presse, au Com-munes d'Ottawa et à l'Assemblée Législative, de Québec.

Il convient aussi d'adresser nos fraternels hommages au camarade Antonio Perrault, l'un de nos membres actifs de la première heure, et que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a récemment placé à sa tête, en qualité de président. Les excellents articles que publie M. Perrault dans le *Semur*, organe de cette association, suffiraient à prouver, outre la réputation enviable dont il jouissait déjà, que l'élection de notre jeune ami fut une bonne fortune pour l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, comme son adhésion à la nôtre nous est un stimulant et un honneur.

Amédée Denault.

Membre Actif, A. J. C. F.

A Travers les Faits et les Oeuvres

La guerre russo-japonaise. — La bataille de Moukden. — Désastres russes. — Prise de Moukden. — Kouropatkine en disgrâce. — La crise intérieure en Russie. — L'ukase et le rescrit du tsar. — La session anglaise. — La décadence ministérielle. — Retraite de M. Wyndham. — Faiblesse du gouvernement. — En France. — La nouvelle loi de séparation. — Instrument de persécution. — Divergences de vues parmi les catholiques. — L'abbé Gayraud et M. de Mun. — L'incident "Le Nordet." — A l'Académie. — La réception de M. Gebhart. — Les témérités grammaticales de M. Hervieu — Au Canada. — Les bills du Nord-Ouest. — La question scolaire. — A Québec.

Toujours des défaites, toujours des hécatombes, toujours des retraites, toujours des désastres! Tel est le triste et tragique résumé des opérations de l'armée russe en Mandchourie. Quelles qu'en soient les causes et les raisons, les troupes et les généraux du Tsar ne peuvent évidemment tenir tête aux généraux et aux troupes du Mikado.

Commencé dans les derniers jours de février, l'engagement général entre les deux grandes armées, sous Moukden, s'est continué par une série de batailles durant plus de dix jours. Neuf cent mille hommes environ se sont heurtés dans un choc meurtrier, sur un front d'attaque et de défense de près de cent milles d'étendue. Un millier de bouches à feu ont fait trembler la terre et ébranlé de leur volées formidables les ondes atmosphériques. Et, comme dans les batailles précédentes, après des prodiges de valeur, les soldats russes ont dû reculer devant leurs intrépides adversaires. Le 10 mars, les Japonais entraient dans Moukden. Le désastre de l'armée russe est complet. Kouropatkine essaie de gagner Harbin. Mais les nippons ont occupé la passe importante de Tie, et l'on se demande s'ils ne vont pas couper la retraite au généralissime russe. S'il en est ainsi, ce sera probablement la fin de la guerre.

Le carnage a été phénoménal. Les dépêches annoncent que les Russes ont perdu 100,000 hommes et les Japonais 50,000. Il faut probablement en rabattre. Mais il est certain que les annales de l'humanité offrent peu d'exemple d'une bataille aussi sanglante.

Le général Kouropatkine, trop souvent malheureux, a été remplacé par le général Linevitch.

Pendant que ses armées sont écrasées en Mandchourie, le tsar est aux prises avec les difficultés politiques et sociales qui troublent si profondément son vaste empire.

La situation intérieure est alarmante et périlleuse. La Russie traverse une crise vraiment redoutable. Il règne dans toutes les classes une profonde agitation. La *Vérité française* publie depuis quelque temps des correspondances de St-Pétersbourg, qui jettent un grand jour sur les événements des dernières semaines. C'est un prêtre français, résidant dans la capitale russe qui en est l'auteur. Il écrivait à la date du 20 février :

“Il est malaisé de se figurer à quel point le désordre envahit la Russie. C'est comme une machine qui se déränge en mille endroits à la fois, comme une maison dont les murs se lézardent, et comme un corps qui se désagrège. La guerre va mal; l'intérieur pis. Tandis que Grippenberg fait aux journaux la confiance de ses griefs contre Kouropatkine, des grèves éclatent, plus bizarres et plus dangereuses les unes que les autres. Après les ouvriers, les avocats; après les avocats, les étudiants, soutenus de leurs professeurs et de leurs familles elle-mêmes; après les étudiants, les pharmaciens; après les pharmaciens, les agriculteurs. Le mécontentement est universel et se développera sans trêve ni merci. Sauf une partie de la haute aristocratie et de la haute administration, il n'y a plus en Russie que des révolutionnaires, prêts à user de toutes les armes, y compris l'assassinat politique. Les attentats dont frémit l'étranger n'éveillent ici qu'une horreur feinte chez la plupart des gens. Une lutte à mort est engagée. Le pouvoir se défend avec opiniâtreté contre des ennemis invisibles, mais innombrables, qui ont juré sa perte. A chaque mesure répressive du pouvoir, ses ennemis répondent par un attentat savamment préparé qui déjoue les précautions de la police. A peine le prince Sviatopolsk-Mirski

a-t-il quitté le ministère de l'intérieur que son renvoi est vengé par l'assassinat du grand-duc Serge, qui avait eu le plus de part à sa chute. Il s'est ouvert en Russie une des plus horribles tragédies de l'histoire."

Et plus loin, le correspondant ajoute :

"Des hommes graves estiment que l'ordre établi n'en a plus que pour quelques mois."

La Russie est-elle donc sur la pente d'une révolution?

L'empereur Nicolas fait preuve de fermeté et de grandeur d'âme au milieu de ces douloureuses circonstances. Il travaille avec ses ministres à préparer les réformes qui lui paraissent nécessaires. Le 3 mars, il a publié un manifeste à son peuple. Il y parle des défaites subies par la nation en Extrême-Orient, ainsi que des émeutes et des attentats auxquels ont eu recours ses ennemis de l'ordre public. Puis il s'écrie :

"Nous supportons d'un cœur soumis ces épreuves, qui nous sont envoyées d'en haut. Nous trouvons une consolation dans la ferme confiance que nous avons en la clémence dont Dieu a toujours fait preuve à l'égard de la puissance russe et dans le dévouement que notre fidèle peuple a toujours eu pour le trône et qui nous est connu de longue date."

Le tsar termine son manifeste par un appel à tous les bons citoyens, leur demandant de s'unir et de donner au gouvernement leur appui moral pour l'aider à accomplir la lourde tâche qui lui incombe. "Nous rappelons à ce sujet, s'écrie-t-il, que l'apaisement des esprits dans toute la population peut seul nous permettre de réaliser nos intentions en vue de l'augmentation du bien-être du peuple et de l'amélioration des institutions gouvernementales.

"Que tous les Russes qui, fidèles au passé de la Russie, ont, comme nous, loyalement et consciencieusement souci de toutes les affaires de l'Etat, se serrent étroitement autour du trône!

"Que Dieu donne au clergé la sainteté, au gouvernement la vérité, au peuple la paix, aux lois la force et à la foi la prospérité pour la consolidation du pouvoir autocratique et pour le bien de nos chers sujets!"

On doit admettre qu'il y a de l'élévation et de la noblesse dans

cette proclamation impériale. Quand un chef de nation invoque Dieu solennellement et fait appel à sa clémence, cet acte de foi et de soumission est plus efficace pour le soutien de son trône que les baionnettes de cent régiments.

Au point de vue politique, le rescrit que l'empereur Nicolas a signé le même jour est encore d'une plus grande importance. Il y annonce qu'il a décidé d'appeler des représentants élus par le peuple et investis de sa confiance à participer à l'élaboration préparatoire des projets législatifs. C'est là un mouvement d'une grande portée. Suffira-t-il à calmer les esprits et à satisfaire les réformistes raisonnables?

* * *

Le cabinet Balfour, s'il traverse cette session sans succomber, en sortira certainement blessé à mort. Au cours du débat sur l'adresse, ses majorités sont descendues parfois à un chiffre très faible. Le 23 février, une motion du capitaine Norton blâmant sa conduite dans les affaires militaires, n'a été repoussée que par 254 voix contre 207, soit 47 voix de majorité. Le 1er mars, l'amendement de M. Buchanan demandant plus d'économie dans les dépenses a été rejeté par une majorité de 49 voix seulement, 250 contre 201. M. Balfour ayant ensuite fait voter la clôture par 235 voix contre 180, l'adresse a été finalement adoptée par 235 voix contre 175.

Mais c'est la séance du 2 mars qui a été la plus difficile. Sur un amendement proposé lors de la prise en considération des crédits pour l'armée, la majorité ministérielle est tombée à 26 voix. Sur un vote subséquent elle a baissé jusqu'à 23 voix, et dans une série de divisions elle a varié de 23 à 28 voix. M. Balfour a déclaré que si la Chambre était fatiguée de lui, elle n'avait qu'à manifester son sentiment.

Le 6 mars, les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours, ont été confirmées officiellement par l'annonce de la démission de M. Wyndham, secrétaire d'Etat pour l'Irlande. Assailli en

même temps par les unionistes de l'Ulster et par les nationalistes, le ministre a jugé que son utilité avait cessée, et qu'il était plus sage pour lui de se retirer. C'est un des meilleurs hommes du gouvernement qui disparaît. Il a fait de sincères efforts pour améliorer la condition des tenanciers en Irlande, et sa loi agraire, sans être parfaite, a été certainement un acte législatif conçu dans un esprit de conciliation et d'équité! M. Wyndham a été remplacé par M. Walter Hume Long.

Tous ces incidents affaiblissent le cabinet. M. Chamberlain se tient à l'écart et paraît moins satisfait de M. Balfour dans ces derniers temps. Il semble estimer que le premier ministre a trop accentué récemment la différence de leur programme sur la question fiscale, et se cantonne trop obstinément dans une attitude d'expectative. En un mot, le gouvernement est bien malade. Il vient encore de perdre une élection partielle à Buteshire, où M. Norman Lamont a été élu par 34 voix contre M. Edward Salvesen, solliciteur-général pour l'Ecosse. Si les élections générales ont lieu l'automne prochain, il semble plus que probable que le ministère sera battu. Et il avait 130 voix de majorité au début de ce parlement!

* * *

Nous avons parlé dans notre dernière chronique du nouveau projet de loi relatif à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le texte nous en est parvenu, et nous sommes maintenant en mesure d'affirmer qu'il diffère très peu du projet Combes. Nous avons déjà analysé ce dernier. Nous nous bornerons donc à signaler les quelques différences que l'on remarque entre les deux textes. Le projet Combes maintenait la direction des cultes; le projet Bienvenu Martin la supprime. Le projet Combes interdisait les processions sur tout le territoire; le projet Bienvenu Martin laisse au maire le droit de les autoriser. Le projet Combes interdisait aux associations diocésaines de se fédérer; le projet Bienvenu Martin autorise la fédération des

associations dans la limite de dix départements. Mais dans les grandes lignes les deux projets sont identiques, et s'inspirent du même esprit; esprit de spoliation, de tyrannie et d'arbitraire. Et M. Rouvier parlait de liberté dans sa déclaration! Oui, liberté des catacombes, pour employer une expression qui sert de titre au premier-Paris d'un journal catholique. En présence d'une telle législation, on se demande comment des catholiques peuvent écrire des phrases du genre de la suivante: "Il est difficile de comprendre pourquoi tous les catholiques ne se félicitent pas de voir approcher le jour de leur délivrance." C'est M. Henri des Houx qui parle ainsi dans le *Matin*. Et M. Arthur Loth lui répond dans la *Vérité française*: "Leur délivrance! quelle ironie, quand on regarde la loi d'oppression que la commission est en train de préparer. Il faudrait ne pas apercevoir tout ce qu'elle contient d'entraves, de prohibitions, de pièges, de fraudes, d'injustices pour considérer comme une charte d'affranchissement une loi destinée à réduire l'Eglise catholique en servitude et à la frapper d'impuissance."

M. Henri des Houx n'est pourtant pas aussi isolé qu'on pourrait le croire. Des catholiques en vue, prenant la séparation comme un fait inévitable, croient qu'il vaut mieux l'accepter, tout en luttant énergiquement pour qu'elle assure à l'Eglise la liberté la plus large possible. Telle est la manière de voir de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère. Lors d'un récent débat, il a prononcé à la tribune les paroles suivantes:

"Je ne suis pas disposé à accepter une séparation qui n'en serait pas une, car la séparation ce n'est pas seulement la dénonciation du Concordat, le refus de tenir les engagements pris envers l'Eglise en 1801, c'est aussi et surtout la liberté de la conscience catholique, de toutes les consciences religieuses quelles qu'elles soient. (Très bien! très bien! sur divers bancs).

"Accordez-nous ce que demande le conseil central des Eglises réformées de France et je m'incline. (Très bien! très bien!)

"Accordez-nous la liberté complète du culte, les immeubles nécessaires au culte, des pensions ecclésiastiques, complète liberté d'association rituelle, accordez-nous tout cela dans les

termes indiqués par le conseil central des Eglises réformées de France et je serai le premier à voter avec vous la séparation.

“Une grande partie du clergé français souffre dans sa dignité de la situation qui lui est faite depuis trente ans; il ne tient pas au Concordat comme à un idéal des rapports entre l’Eglise et l’Etat. Il y a eu d’autres régimes, il peut y en avoir encore; mais pour qu’ils constituent un progrès, il faut qu’ils s’inspirent des principes qui vous sont chers: neutralité confessionnelle de l’Etat, liberté de conscience et liberté du culte.”

Ces déclarations de M. l’abbé Gayraud ont naturellement provoqué des expressions d’opinion en sens contraire. L’une des plus notables a été celle de M. le comte de Mun. Le grand orateur, que la maladie retient depuis longtemps éloigné de la tribune, a écrit à la *Croix* une lettre dans laquelle il déclare que l’attitude de M. l’abbé Gayraud, inspirée, suivant lui, par des illusions manifestes, lui paraît périlleuse. La séparation, dit-il, est demandée et préparée par la Franc-Maçonnerie, qui veut en faire un instrument de déchristianisation. Peut-on croire qu’elle s’effectuera dans un esprit de liberté?

Il termine sa protestation par ces graves paroles:

“Dans un pays comme le nôtre, pénétré, jusqu’aux moelles, de l’éducation catholique, l’Etat ne peut pas ignorer l’Eglise. Là même où ses lois sont méconnues, l’Eglise demeure une puissance morale qu’aucun gouvernement ne saurait méconnaître.

“Il faut la persécuter ou traiter avec elle.

“La séparation sera, inévitablement, l’ouverture de la persécution et elle aboutira, nécessairement, à un nouveau traité entre l’Eglise et l’Etat.

“Voilà ma conviction. J’estime que notre devoir est de pénétrer de cette pensée, en vue de la grande consultation électorale de 1906, l’esprit des catholiques et de tous ceux qui veulent assurer la paix religieuse.

“C’est sur ce terrain, le seul, à mes yeux, vraiment solide au double point de vue des principes et de la pratique, qu’il faut le convier à résister énergiquement aux tentatives de séparation.

“En tournant leurs espérances vers l'illusion d'un régime de liberté, on risquerait de diviser et d'amoindrir leurs forces, sans profit vis-à-vis d'adversaires dont le parti-pris n'est que trop évident.”

La commission de la séparation, dont le rapporteur est M. Briand, a fait subir au projet quelques modifications. Elle a rétabli l'interdiction absolue des processions. Elle a rendu plus arbitraires les articles concernant la police des cultes. Sur un point seulement, elle a semblé plus libérale que le gouvernement, en autorisant la fédération sans restriction des associations culturelles. Mais ceci a été fait surtout pour plaire aux protestants.

Maintenant, il est fort possible, il est même probable que la Chambre rendra le projet encore plus mauvais qu'il ne lui sera présenté. Ce n'est pas une séparation franche et loyale, c'est une œuvre d'iniquité et de rapine que l'on prépare et que l'on veut faire aboutir. On supprime le budget des cultes, sans rendre à l'Eglise les biens qu'on lui a enlevés. On l'enlace dans une série de dispositions tracassières et tyranniques. En un mot on vise à tuer le catholicisme en France.

* * *

L'incident de Dijon, dont nous parlions le mois dernier, s'est terminé comme suit, d'après une note officielle de l'*Osservatore romano*. Le Saint-Père ayant uniquement en vue le bien des âmes, désireux comme toujours d'éviter les conflits et de maintenir la situation légale conformément aux dispositions concordataires, autorisa Mgr Le Nordez à répondre à l'invitation du nouveau ministre des cultes en présentant comme vicaire général un ecclésiastique qui fût en même temps “canoniquement apte” et *persona grata* auprès du gouvernement. C'est M. l'abbé Poinselin qui a été ainsi désigné et le gouvernement l'a accepté. On ignore la nature des communications qui ont dû être échangées entre Mgr Le Nordez et le Saint-Père.

Le 23 février dernier, l'Académie française recevait M. Emile Gebhart, élu membre de l'illustre compagnie, depuis plusieurs mois, en remplacement de M. Gréard, vice-recteur de l'Université. Le nouvel académicien a soixante-quatre ans. Né à Nancy, il se destina de bonne heure à l'enseignement. Entré dans l'Université, il professa la littérature étrangère à Nancy, à Nice et à Paris. A la Sorbonne il inaugura la chaire de littérature de l'Europe méridionale, créée en 1879.

On cite parmi ses ouvrages : *Praxitèle, essais sur l'histoire de l'art et du génie grecs*; *Essais sur la peinture de genre dans l'antiquité* (1869); *De l'Italie, essais de critique et d'histoire* (1876) *Rabelais, la Renaissance et la Réforme* (1877), qui a obtenu le prix d'éloquence à l'Académie; les *Origines de la Renaissance en Italie* (1879) la *Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire*.

M. Gebhart est un professeur, un universitaire, un critique. Depuis plusieurs années il faisait partie de l'Académie des sciences morales et politiques.

Son discours de réception est un morceau dextrement travaillé, un peu long en certaines parties, mais en somme intéressant, substantiel, écrit dans une langue sobre, ferme, correcte, où brillent ces qualités rares aujourd'hui, la simplicité et la clarté! M. Gréard, dont le récipiendaire faisait l'éloge, a été un éducateur éminent, l'un des maîtres de l'Université contemporaine. M. Gebhart a tracé de lui le portrait suivant, qui est l'une des meilleures pages de sa harangue :

“C'était un lettré de race, essentiellement classique, nourri de Platon, de Sénèque, de Montaigne et des maîtres de Port-Royal. Cicéron l'eût accueilli aux entretiens philosophiques de Tusculum. Horace l'eût convié aux modestes soupers de sa villa Tiburtine; le bon Rollin l'eût choisi comme coadjuteur avec succession. Ses prédilections littéraires n'allaient ni à la rêverie lyrique, ni aux ravissements du mysticisme, ni aux fantaisies de l'ironie, ni aux jeux aimables de la métaphysique, mais à la connaissance précise de l'âme humaine, à la vie intime de l'esprit, à l'œuvre de la raison, à l'ennoblissement de la conscience. Epris de réalités, peu curieux des chimères ou des

caprices du cœur, il semblait se rattacher à la grande école rationnelle des humanistes, l'école du XVI^e siècle, dont Erasme fut l'initiateur. A l'antiquité, il demandait des doctrines et des exemples de sagesse, plutôt que des émotions ou des enchantements. Par vocation profonde, M. Gréard fut un moraliste. Mais, dans le vaste champ des études morales, il se choisit de bonne heure un domaine personnel : ce ne furent ni la rigide théorie dogmatique, ni les aspects mobiles de l'histoire, ni l'analyse des passions éternelles, ni la critique des mœurs transitoires : l'éducation, l'art de rendre l'homme plus raisonnable et meilleur, de pressentir l'homme en écolier, d'orienter l'enfant vers le citoyen, tel fut l'objet de ses méditations, et l'honneur de sa vie."

M. Gréard a écrit un livre sur *la Morale de Plutarque*. M. Gebhart, helléniste distingué, y a trouvé matière à une savante mais un peu longue digression sur l'auteur des *Vies des hommes illustres*. Suivant le mot spirituel d'un journal parisien, on aurait cru, aux proportions de l'éloge, qu'il remplaçait Plutarque à l'Académie française.

Les études de M. Gréard sur Madame de Maintenon, sur Francisque Sarcey, sur Prevost-Paradol, sur Edmond Schérer ont inspiré à M. Gebhart des analyses et des commentaires qui prêteraient sans doute à la discussion, mais où l'on rencontre aussi des aperçus élevés et des considérations justes. En parlant de la célèbre fondatrice et protectrice de St-Cyr, il a dit : "Certes, Mme de Maintenon que beaucoup de personnes accusent volontiers de fanatisme religieux, ne saurait être soupçonnée d'hostilité envers l'Eglise. Or, St-Cyr fut une sécularisation hardie de l'éducation des femmes". Le mot est de Saint-Marc Girardin. "Mme de Maintenon fut la première institutrice laïque." Le mot est de M. Gréard. Voilà, Messieurs, deux paroles sonores qui étaient encore il y a quarante ans, il y a vingt ans, de bonne et claire langue française et, aujourd'hui, défigurées, faussées et leur sens original, éclatent sans cesse à nos oreilles comme des clairons de troubles civils."

Cette allusion à la politique scolaire des maîtres du jour, faite d'ostracisme et d'exclusivisme, a provoqué nous dirions

une explosion d'applaudissements, s'il pouvait se produire une explosion dans la calme atmosphère de l'Académie. Parmi les Immortels on a vu M. de Freycinet lui-même battre des mains.

C'est M. Paul Hervieu qui a répondu à M. Gebhart. Il a remporté un véritable succès de lecture. Sa diction nette, harmonieuse, admirablement nuancée, a reposé l'assemblée du débit un peu sourd et monotone du récipiendaire. Cette pièce académique, parsemée d'épigrammes légères, de traits amusants, très vives d'allure et d'une verve très soutenue, a plu beaucoup aux auditeurs. On a pu dire que M. Hervieu avait lu un discours gai. A une exception près, cependant, lorsqu'il a parlé de l'éducation des femmes. Là il a été grave, et, à notre avis, assez fâcheusement inspiré. Il a prétendu que les deux sexes devraient recevoir absolument la même éducation. On admettra que c'est une chimère quelque peu excessive.

Nous avons dit que son discours a beaucoup plu aux auditeurs. Hâtons-nous d'ajouter qu'il nous paraît devoir plaire beaucoup moins aux lecteurs attentifs. En effet, la forme, le style, la langue, y sont d'un modernisme par trop exagéré. M. Hervieu prend avec la syntaxe des libertés téméraires qui ne sauraient être admises nulle part, et qui sont encore plus déplacées qu'ailleurs sous la docte coupole, abri séculaire des traditions du bon langage français. Relevons quelques-unes de ses infractions. Il écrit : "Nous envisageons que deux pères différent" Il faudrait : nous estimons, nous croyons *que* . . . Il dit : "Votre appréciation *que* Rabelais ne fut pas . . ." Ce *que* ne saurait être régi par un substantif. Ailleurs : "Un grand ravin, dont vous n'inscrivez pas *s'il* est rougeâtre, jaune . . ." On n'inscrit pas *si* . . . Plus loin : "Nous séjournons dans un port, et les plus fortes houles du large n'y *entraient jamais* troubler un calme . . ." La correction voulait : n'y entrent jamais *pour* troubler, ou n'y *viennent* jamais troubler. Mais voici quelque chose de plus répréhensible encore : "Le rire sur les lèvres *rétracte* déjà, par avance, les paroles d'amertume, que sont encore à *mâcher* les dents." Un rire qui *rétracte* des paroles *mâchées* par les dents ! C'est vraiment dépasser les limites raisonnables de la fantaisie verbale. Nous ne sommes pas étonné qu'un professeur ait pris la plume pour relever dans un journal de Paris ces hardiesses hétérodoxes.

Il nous a semblé opportun de les signaler ici, parce que ces mauvais exemples partis de haut sont de nature à exercer parmi nous une pernicieuse influence. Un trop grand nombre de nos jeunes écrivains, de nos chroniqueuses tout particulièrement, ont une tendresse trop peu contrôlée pour le néologisme, un éloignement non justifié pour la syntaxe, et des complaisances malheureuse pour le style nébuleux. Ambitieux d'atteindre l'originalité, ils trébuchent dans le bizarre. Ils confondent le beau d'avec l'étrange, et semblent oublier que la singularité n'est pas nécessairement une qualité littéraire. La recherche, le maniérisme, le raffinement de l'expression, ennemis de la simplicité et de la clarté que nous admirions tout à l'heure dans le discours de M. Gebhart, exercent sur eux une séduction funeste. Ils ignorent, dirait-on, que la pure et belle langue française, dans la forme nette, souple et précise que lui ont donnée les vrais maîtres, a des ressources pour tous les besoins de la pensée, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux procédés empiriques de la littérature décadente. Aimons donc le beau français limpide, dont la correction saine n'exclut ni la libre allure, ni l'élégance, ni l'harmonie. Et défions-nous des écrivains qui cultivent le style fantaisiste, même lorsqu'ils sont académiciens.

* * *

Au parlement fédéral, à Ottawa, le gouvernement Laurier est aux prises avec de très graves difficultés à l'occasion de ses bills relatifs à la création de deux nouvelles provinces dans le Nord-Ouest.

Voici dans leurs grandes lignes les dispositions de ces projets de loi. La province de la Saskatchewan sera comprise entre la ligne frontière qui sépare le Canada des Etats-Unis, au sud; la limite occidentale du Manitoba et une ligne se prolongeant jusqu'au soixantième degré de latitude nord, à l'est; ce soixantième degré de latitude, jusqu'au quatrième méridien, au nord;

le quatrième méridien jusqu'à la frontière des Etats-Unis à l'ouest. La province d'Alberta sera comprise entre la frontière des Etats-Unis, au sud; la limite orientale de la Colombie anglaise, à l'ouest; le soixantième degré de latitude, au nord; enfin le quatrième méridien à l'est.

Chacune des deux provinces sera représentée au Sénat canadien par quatre membres, nombre qui pourra être porté ultérieurement jusqu'à six; et dans la Chambre des Communes par cinq députés, nombre qui pourra être modifié après le prochain recensement, conformément à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique britannique septentrionale.

Chaque province aura un conseil exécutif dont les membres seront nommés par le lieutenant-gouverneur, et une assemblée législative, composée de vingt-cinq membres, jusqu'à ce que la législature en dispose autrement. La capitale de Saskatchewan sera Régina, et celle d'Alberta, Edmonton, sous le bon plaisir du pouvoir exécutif provincial.

Les terres publiques demeurent la propriété du gouvernement fédéral. Celui-ci paiera à chaque province annuellement, pour le maintien du gouvernement et de la législature, \$50,000; et de plus une subvention de 80 centins par tête d'une population évaluée actuellement à 250,000 âmes, soit \$200,000, ce chiffre devant être augmenté proportionnellement à l'augmentation de la population jusqu'à ce que cette dernière soit de 800,000 âmes. Ce qui signifie que le chiffre maximum de la subvention *per capita* pourra être de \$640,000. Les deux nouvelles provinces n'ayant pas de dette, le gouvernement fédéral leur paiera en compensation un intérêt de cinq pour cent par année sur une somme de \$8,107,500, soit \$405,375. En outre, comme compensation pour la propriété des terres publiques, le gouvernement fédéral paiera aux nouvelles provinces une somme basée à la fois sur la valeur estimée de ces terres (soit \$37,500,000) et sur le chiffre de la population. La somme à être ainsi versée, tant que la population ne dépassera pas 400,000 âmes sera de un pour cent de cette valeur estimée, soit \$375,000; elle sera ensuite de un et demi pour cent, soit \$562,500, tant que la population restera au-dessous de 800,000 âmes, et de deux pour cent, ou \$1,112,000 quand la population

aura atteint le chiffre de 1,200,000. Enfin, comme compensation additionnelle pour la construction des édifices publics, les provinces recevront chacune \$94,500 annuellement pendant cinq ans. En récapitulant tous ces chiffres, on constate que le chiffre des sommes payées aux nouvelles provinces par le gouvernement de la Puissance pourra atteindre un maximum de \$2,207,875.

Il nous reste à examiner la clause scolaire, qui fait tant de bruit depuis un mois. C'est l'article 16 des deux projets. En vertu de cet article les provinces auront juridiction exclusive sur l'éducation, mais elles ne pourront toucher aux droits et privilèges conférés actuellement par la loi, dans les Territoires, aux minorités, relativement aux écoles séparées. Actuellement, par la loi, c'est-à-dire par les ordonnances d'éducation en vigueur dans les territoires, les catholiques ont des écoles séparées, soumises aux règlements de l'exécutif et ne différant des écoles publiques que par la permission de donner une demi-heure d'enseignement religieux à la fin de la journée scolaire.

Sir Wilfrid Laurier et M. Fitzpatrick ont déclaré tous deux que les bills n'avaient d'autre objet que de conserver aux catholiques le *statu quo*. Cependant, aveuglés par les préjugés, les sectaires font un tapage d'enfer. Le mot "écoles séparées" leur inspire un accès de rage. Et ils jettent feu et flamme dans les journaux et dans leurs assemblées. Ils invoquent le principe de l'autonomie provinciale pour repousser la clause 16, qui est pourtant bien inoffensive. M. Sifton, le ministre de l'Intérieur, a donné sa démission pour ne pas être responsable des bills. On a aussi parlé de la retraite de M. Fielding, qui aurait été encore plus grave pour Sir Wilfrid. Mais il est toujours ministre, quoiqu'il ait eu des velléités de quitter le navire ministériel.

Maintenant on parle de compromis. Sir Wilfrid va consentir à des amendements qui auront, dit-on, pour résultat de limiter clairement la portée de la clause 16 au *statu quo* pur et simple. La nature de cette revue nous interdit d'émettre ici notre appréciation.

A Québec, la crise n'est pas encore terminée, mais elle achève. La législature, ajournée du 9 février au 2 mars, s'est réuni à

cette dernière date. M. Parent avait réorganisé son cabinet en nommant M. Nemèse Garneau ministre de l'agriculture, et l'honorable M. Monet ministre intérimaire de la colonisation et des travaux publics. Une entente semblait s'être faite entre le premier-ministre et ses ex-collègues. En vertu de ce "pacte", suivant le terme dont on s'est servi, M. Parent ferait élire un Orateur agréé par les dissidents, ferait adopter le discours du Trône, puis s'effacerait tranquillement. M. Auguste Tessier, député de Rimouski, a été élu Orateur unanimement. Il était entendu qu'il ne resterait au fauteuil que quelques jours et serait ensuite appelé à entrer dans le nouveau cabinet formé par les démissionnaires. Mais l'exécution du programme a été retardée par M. Leblanc qui a demandé une enquête sur les accusations portées par les sénateurs Legris et Choquette contre M. Parent. On a repoussé sa demande, mais on a adopté celle de M. le député de Rouville, qui proposait de faire venir devant le comité les accusateurs. Ils ont été assignés et ont refusé de livrer leurs moyens, qu'ils réservent, disent-ils, pour leur défense devant les tribunaux, où M. Parent les a poursuivis. Le premier-ministre a alors offert de retirer ses poursuites, s'ils voulaient venir exposer leurs accusations devant le comité. Ils ont persisté dans leur attitude. Le comité n'en a pas moins procédé, a reçu des pièces et des témoignages produits par M. Parent, et a adopté un rapport déclarant fausses les accusations. La Chambre a sanctionné ce rapport à une énorme majorité. Et maintenant, muni de ce certificat, M. Parent abdique et abandonne le pouvoir.

M. Gouin, si rien d'imprévu ne survient à la dernière minute, sera premier-ministre d'ici à deux jours (1).

Québec, 20 mars 1905.

Thomas Chapais.

(1) C'est arrivé tel que nous le prévoyions. M. Parent a démissionné mardi, le 21 mars, et M. Gouin a été appelé à former un cabinet. Voici quelle est la composition du nouveau ministère : MM. Gouin, procureur-général; Turgeon, ministre des terres, mines et pêcheries; McCorkill, trésorier; Tessier (de Rimouski) ministre de l'Agriculture; Rodolphe Roy, secrétaire de la province; Allard, ministre des travaux publics. Ce dernier est en même temps nommé conseiller législatif. L'honorable M. Archambault a refusé d'entrer dans le cabinet, et il demeure orateur du Conseil Législatif.

Curiosités Scientifiques et Artistiques

UNE POMME QU'ÈVE N'A PAS CONNUE. — Rien n'arrête l'Américain, il s'attaque même à la nature et il faut reconnaître que Dieu permet quelquefois que l'ordre établi cède à ses efforts persistants. Déjà il nous a donné l'orange sans pépin, voici maintenant la pomme n'ayant ni pépin ni cœur et par suite pas de ces vers rongeurs si désagréables à trouver sous la dent. Malheureusement, son pommier, qu'Ève ne reconnaîtrait pas, a perdu beaucoup de son charme; il ne fleurit pas. Pour compenser, il est moins exposé à souffrir des gelées tardives, car chacun sait que c'est la fleur que le froid fait périr. La seule chose qui puisse rappeler la jolie fleur du pommier est un pistil et un peu de pollen que protègent un petit groupe de feuilles vertes. C'est dans la fleur que le même papillon, connu sous le nom de Pyrale des pommiers, déposait son œuf dont la larve, s'introduisait dans le cœur de la pomme pour s'y nourrir des pépins: pas de fleur, pas de pépins, donc pas de vers pour gâter tant de beaux fruits, que l'on estime à un bon quart de la récolte. Autre économie; le cœur, inutile pour l'alimentation occupait un bon cinquième du fruit, la nouvelle pomme devient entièrement utilisable.

C'est à Mr. John F. Spencer, de Grand Junction, Colorado, que l'on doit cette nouveauté. Il s'était dit que si on avait pu produire l'orange sans pépins on devait pouvoir arriver au même résultat avec la pomme. Après plusieurs années d'essais, il obtint cinq arbres répondant à son désir. Au moyen de la greffe, il a maintenant 2000 jeunes arbres, et il calcule en avoir à la fin de cette année près de 400,000 qu'il commencera à livrer au commerce.

Come l'orange sans pépin, la nouvelle pomme est plus ferme que ses sœurs aînées; comme elle aussi, elle présente au nom-

bril une partie dure. La culture successive a beaucoup diminué, presque fait disparaître cet inconvénient dans l'orange, on pense qu'il en sera de même pour la pomme.

Ajoutons que la nouvelle venue est d'un beau rouge foncé, tachetée de jaune.

* * *

NAVIGATION AERIENNE. — Deux aéronautes français, Faure et Laibon, viennent de faire, en ballon, le voyage du Palais de Crystal, situé au sud de Londres, à Saint-Denis, faubourg de Paris, une distance de 250 milles, en 6 heures et demie. Le problème de la navigation aérienne semble bien près d'être résolu.

* * *

NOUVELLE EXPEDITION DANS LES MERS ARCTIQUES. — Le commandeur Peary prépare une nouvelle expédition au pôle Nord; elle partirait l'année prochaine dans l'été et, d'après les projets du promoteur, elle durerait deux ans. Tenant à s'outiller le mieux possible, il estime que le coût sera de près de \$200,000. La dernière n'en a dépensé que \$125,000.

Les fonds sont fournis par des capitalistes américains. Le navire qui lui est destiné se construit en ce moment. Il sera muni, entre autres engins, d'un éperon brise-glacé qui lui permettra de faire route dans les packs peu compacts.

On se propose d'établir un poste pour servir de base à 500 milles environ du pôle, et de partir de là avec des traîneaux légers et des chiens très rapides, choisis parmi ceux que l'on obtiendra des Esquimaux de façon à atteindre en un seul voyage le pôle lui-même.

Pour arriver à ce but, les membres de l'expédition prendront, autant que possible, la manière de vivre des Esquimaux.

A. Beqlaneur.

Bibliographie Canadienne

ETUDES DE LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANCAISE, Charles ab der Halden, Paris, 1904.

Ce joli volume de 350 pages, qui nous vient de Paris, doit-il être lu par nos jeunes gens du Canada français?

Naguère, dans un journal de Montréal, le spirituel Louvigny de Montigny en parlait avec éloges, puis il émettait un doute. Certaines appréciations sur le théâtre le feront mal venir de nos rigoristes professeurs de collège, semblait-il dire?

De plus, les 350 pages de Charles ab der Halden sont précédées d'une introduction de 104 pages signées par M. Louis Herbette, celui que les gens retour de Paris appellent "notre oncle." Et, il faut l'avouer, le cher *oncle* n'a pas l'heur de plaire à tout le monde, chez nous!

Enfin le nom de l'auteur des *Etudes de Littérature* sonne curieusement à nos oreilles. On se demande si c'est un arabe ce cousin de France? Et l'on reste un peu intrigué.

Je vais dire mon sentiment sur ce livre sans détour. Je l'ai lu et relu consciencieusement et je n'hésite pas à dire que je le crois excellent pour aider à bien comprendre notre littérature nationale.

L'introduction de l'oncle Herbette, je dois le confesser en toute franchise, ne me va pas beaucoup. Il a beau multiplier les épithètes et les tours pour dire combien et jusqu'où il aime ses chers *neveux*, je ne prise guère son *ton général*. Pour reprendre l'un de ses mots (cf. page XLIX, dernier alinéa), sa longue harangue en faveur de l'influence française ressemble trop à une *croisade sans crois*. Je respecte ses intentions. Elles ne me paraissent pas cadrer cependant avec les aspirations de notre race. Certes, nous voulons au Canada le progrès de notre langue, comme ces MM. de l'Alliance française; mais nous voulons aussi le progrès de la foi catholique. Or, *notre oncle* n'a pas l'air de s'en soucier beaucoup.

Monsieur Charles ab der Halden parle plus volontiers de Dieu et de sa Providence. Il a bien, quelque part dans son étude sur Fréchette, une appréciation des rigueurs de notre clergé à propos des choses du théâtre (page 253), qui est plus que discutable, à mon avis; mais, en somme, son travail est conduit avec une vigueur, une souplesse et un bonheur d'expression qui méritent assurément qu'on lui pardonne quelque chose.

J'avais hâte de le lire à tête reposée. Ce que jadis le Dr Choquette, de St-Hilaire, m'avait dit de son ami, M. Charles ab der Halden, avait excité au plus haut point ma curiosité.

Je n'ai pas été déçu. Les *Etudes de Littérature Canadienne Française* m'ont vivement et profondément intéressé.

Une étude générale d'abord sur la naissance et le développement de notre littérature laurentienne ouvre la série. L'auteur entend nous parler "non comme à des écoliers auxquels il faut des prix d'encouragement, mais comme à des hommes." Nous l'en remercions. C'est une marque de confiance qu'il donne à nos lettrés. De plus, cela autorise la riposte du *tic au tac*?

L'auteur consacre ensuite, de fort belles pages, très sérieuses et très documentées, à Philippe Aubert de Gaspé, à Crémazie, à Gérin-Lajoie et à Fréchette. Puis viennent des chroniques canadiennes, d'allure plus légère et moins approfondie, sur Choquette (le Dr), Bourassa (l'abbé), Beaugrand, Edouard Paré, Marchand (l'honorable) et Nérée Beauchemin.

On aperçoit vite, l'auteur l'annonce d'ailleurs, que d'autres études sont en préparation. Car, la liste, telle que dressée, ignorerait trop de noms plus importants que les derniers cités.

Disons encore que Garneau et Casgrain, ainsi que d'autres, ont déjà dans ce livre des notes justes et dignes, qui nous font *espérer* vivement les volumes à suivre.

Comme note générale — je ne puis guère en donner d'autre ici: — Je remarque que M. Charles ab der Halden, et avec combien de bon sens! apprécie surtout, chez nos auteurs, ce qui est *canadien*, tout ce qui est *canadien*, dans le but et dans le thème, dans la forme et dans l'expression, par exemple, le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie et les *Originaux et Détraqués* de Fréchette.

C'est par ce qu'elle peut avoir d'*original*, en effet, que notre littérature frappe surtout l'esprit d'un français. Ajoutons que c'est aussi ce par quoi elle vivra.

Mon distingué confrère, l'abbé Camille Roy, de Québec, a raison de demander la *nationalisation* de notre littérature. Pour ma part, je rêve volontiers de voir bientôt sortir de quelques-uns de nos vieux séminaires — de Québec, par exemple, qui a déjà tant fait pour nos sciences et nos lettres — des précis d'histoire littéraire et des manuels de littérature, où l'on fera toujours large la place aux français de France, mais où l'on parlera aussi — et enfin! — de nos Garneau et de nos Crémazie, de nos Gérin-Lajoie et de nos De Gaspé, de nos Casgrain et de nos Buies, en attendant Fréchette, Routhier, Chapman et tant d'autres.

Or, à cette œuvre, assurément, le livre de M. ab der Halden pourra fort heureusement contribuer.

Ce français de France, dont le cher et regretté abbé Casgrain fut un peu le maître et beaucoup l'ami, porte à nos modestes lettres canadiennes un amour qu'on sent vrai et profond.

Il les aime tant qu'il n'a pu ne pas regretter ces querelles de famille et ces petites chicanes d'auteurs canadiens, qui eurent jadis tant de retentissement!

J'avoue que je n'ai jamais pu comprendre cette rage, chez quelques-uns de nos mieux doués, à s'entre-détruire. Je remercie M. ab der Halden d'avoir si finement fustigé ce travers chez ses cousins d'outre-atlantique.

Je m'arrête là, désolé. J'aurais tant à dire! Ai-je réussi à en dire assez pour inviter mes compatriotes à lire et à faire lire *Les Etudes* de M. ab der Halden? Je l'espère.

A ce laborieux et savant ami de là-bas, la vieille *Revue* — en Amérique, on est vieux à 40 ans! — à laquelle il a, je pense, déjà collaboré, adresse par ma plume un vibrant *merci* — L'abbé Elie J. Auclair.

* * *

CHOSSES D'AUTREFOIS, Ernest Gagnon, Québec, 1905.

C'est merci qu'il faut dire également à M. Ernest Gagnon, de Québec, qui vient de livrer à la publicité le charmant volume de *feuilles éparses*, qu'il dénomme: *Choses d'autrefois*.

Nos lecteurs connaissent les belles qualités de naturel et de vie qui sont la marque du style de l'auteur de *Joliette*.

Quelques-unes de ces feuilles éparses, si je ne m'abuse, ont justement paru d'abord dans notre *Revue Canadienne*. Aussi bien ce fut un honneur pour nous tous, ses plus modestes collaborateurs, de constater l'accueil vraiment sympathique que notre public et notre presse ont fait à "*Choses d'autrefois*."

Certaines de ces feuilles sont vraiment de forte et belle venue. Celles sur la musique notamment et aussi les appréciations des *Conférences* et *Discours* de M. Thomas Chapais ou du *Labrador* et *Anticosti* de M. l'abbé Huard.

D'autres sont faites de propos plus légers; ce ne sont pas les moins intéressantes.

Lisez par exemple: *L'Esprit d'autrefois* (page 59); *Rencontre inattendue* (page 151); *Premier venu* (page 231); *Les déceptions d'un Parisien* (page 253), et je vous promets des jouissances de dilettante.

Ce qui plaît dans la manière de M. Gagnon, c'est ce que j'appellerais volontiers son *canadianisme*. Il est canadien jusque dans le bout des ongles. Il ne fait pas de grandes déclamations patriotiques; mais il a le continuel souci de faire aimer nos usages, nos coutumes, nos traditions, notre parler (dans ce qu'il a de meilleur) et nos chants populaires.

C'est un livre qu'il nous donne là, à mettre dans les mains de tous nos jeunes canadiens. Ils le liront d'un trait et, comme à leur insu, ils auront bu à la source très pure d'un patriotisme éclairé et fortifiant.

Je veux citer une page parmi les plus belles. C'était en 1893. M. Gagnon assistait à la bénédiction d'un pont, sur la rivière Mistassini, là-bas, dans la région du Saguenay. La cérémonie se faisait, très solennelle, en présence du Premier Ministre de la Province et de plusieurs hommes marquants.

M. l'abbé Henri Cimon, curé de St-Alphonse, représentant l'évêque de Chicoutimi, avait dit les prières liturgiques. L'Honorable M. Taillon avait entonné le *Magnificat*. M. Gagnon écrit: "L'assistance répondit en chœur, et l'immortelle poésie du cantique de la Visitation se déroula vibrante, so-



ERNEST GAGNON

lennelle, accompagnée du mugissement de la cataracte, sous le ciel gris de l'automne, à cette heure où la nuit descend et où l'âme acquiert un surcroit de sensibilité. Tous les fronts étaient découverts. La psalmodie se poursuivait mélodieuse, dans son incomparable majesté. Parfois une voix s'arrêtait, brisée par l'émotion.

Moines et prêtres séculiers, citadins et colons, femmes, enfants, chevaux attelés, tout ce groupe, avec le paysage qui l'entourait, offrait un spectacle

digne du pinceau d'un grand artiste. Le tableau qui a illuminé nos yeux en ce moment ne sera jamais fait sans doute, mais il reste ineffacé dans notre mémoire, avec le souvenir du chant du *Magnificat* à la limite extrême de la civilisation, avec la vision des splendeurs de la cataracte de la Mistassini." — (Voir page 190).

Pas besoin d'autre tableau que cette jolie page. La bénédiction du pont de la Mistassini restera dans l'histoire.

D'ailleurs, M. Ernest Gagnon parle toujours avec un naturel exquis. Même quand il touche des sujets plutôt prosaïques, il sait les relever avec bonheur et distinction. Je cite encore. Il parle quelque part d'un traité d'Agriculture de M. Hubert LaRue, où il est question d'*engrais*: "M. LaRue, poète et chimiste — ce qui ne s'exclut pas — avait sans doute devant les yeux des moissons jaunissantes, de blonds épis et des fleurs aux fraîches corolles, quand il écrivait sur les fumiers pailleux, chauds, froids, etc. Tout le monde peut lire cela; il s'agit seulement de porter sa pensée de la cause aux effets, et... de prendre une prise!"

Je n'en finirais pas, si je voulais citer toutes les choses d'autrefois qui m'ont ravi.

Je ne chercherai pas querelle au distingué lettré québécois parce qu'il n'a pas du tout pensé à mettre un ordre quelconque entre ses feuilles éparses. Cet abandon au contraire est un charme de plus.

Au nom de la *Revue*, j'offre le plus sincère hommage de bienvenue à ce bon livre, si sain, si patriotique et si aimable, et, à son auteur, comme tout à l'heure à M. ab der Halden, je dis *merci* de grand cœur. Puisse son livre être acheté partout et lu par tous, par nos *jeunes gens* surtout. — L'abbé Elie J. Auclair.

* * *

ARTICLES ET ETUDES, l'abbé Elie J. Auclair, Montréal, 1903.

Nous avons déjà dit un mot de ce livre, que notre dévoué collaborateur présentait au public, il y a deux ans. En recommandant aujourd'hui à nos lecteurs les volumes d'ab der Halden et d'Ernest Gagnon, M. l'abbé Auclair nous rappelle que son édition d'*Articles et Etudes* n'est pas épuisée.

Hélas! nous savons mieux que personne combien il est difficile de *placer* les productions littéraires de nos écrivains sur le marché canadien!

Par esprit de patriotisme nous demandons à nos Directeurs de Collège de ne pas négliger nos auteurs à nous. Des livres comme *Choses d'Autrefois* et *Articles et Etudes* sont dignes d'être donnés en prix à nos petits canadiens.

Nous ne voulons pas faire l'éloge du style de notre ami, l'abbé Auclair. Nos lecteurs ont souvent l'occasion de l'apprécier. Mais nous citerons les paroles mêmes par lesquelles M. l'abbé annonçait son volume, il y a deux ans:

"On a bien voulu me dire que ce recueil ferait *un livre de prix* assez présentable.

"Les *Articles* courts et de lecture facile, sur des sujets très variés, pourront intéresser les plus jeunes.

"Les plus âgés trouveront dans les *Etudes* sur les questions françaises, hier encore d'actualité, un aliment d'instruction qui aura le mérite de n'être pas trop sec ni trop banal, parce que ces *Etudes* s'appliquent à des choses, hélas! bien vécues, au cher pays de nos origines.

"Tous, je l'espère, grands et petits, liront sans ennui, et non pas peut-être sans quelque profit, les *Etudes* qui portent sur des sujets exclusivement canadiens.

Le patriotisme et ses nobles élans plaisent toujours aux hommes de cœur, et aux vieux et aux jeunes.

Il est bon que des voix diverses, même modestes, soient admises à chanter les *gestes* des aïeux. (1)" (Mars 1903).

Nous n'ajouterons qu'un mot à cet appel suggestif pour dire à notre estimé collaborateur tout le bien que nous souhaitons à ses *Articles* et *Etudes*.

* * *

Puisque nous parlons de publications Canadiennes il ne faut pas oublier, qu'à Québec, se publie aussi une excellente revue: LA NOUVELLE FRANCE, dont l'abonnement est à la portée de toutes les bourses: une piastre par année. Nous engageons tous nos lecteurs à s'y abonner.

Notons en passant, dans le numéro de février, un *charmant* article de M. l'abbé Camille Roy, sur notre charmante collaboratrice Madeleine (Madame Huguenin). Les quelques critiques que M. l'abbé lui adresse portent sur des choses dont il est facile de se corriger.

Alphonse Leclair.

Directeur.

(1) Conditions faciles. S'adresser à l'abbé Auclair, au Séminaire de Sherbrooke. Son volume se vendait soixante-quinze cents? A ceux qui lui achèteraient *dix exemplaires*, il fera la remise du tiers du prix.